

La mort d'Abou Jihad et les réactions dans les territoires occupés

La nouvelle flambée de violences au Proche-Orient porte un coup aux efforts de règlement

Les extrêmes renforcés

La satisfaction manifestée en privé par les responsables israéliens, la maîtrise avec laquelle a été accompli le meurtre d'Abou Jihad, le fait même que la femme et les enfants du leader palestinien aient été épargnés, ne laissent pratiquement aucun doute : le chef des forces militaires de l'OLP a bien été victime d'un commando israélien, et l'ordre de l'éliminer a été donné au plus haut niveau à Jérusalem.

Ennemis jurés d'Israël, promoteur de nombreux attentats, dont le dernier a coûté la vie à trois Israéliens dans le désert du Néguev, Abou Jihad a péri par les armes. Il connaissait depuis longtemps les risques qu'il encourait, et il les avait acceptés. Il n'ajouta rien à son assassinat représentait un succès technique pour l'Etat juif, il pourrait constituer aussi, à plus long terme, une grave faute politique.

On l'a vu dès samedi dernier : alors que la révolte des pirates « commanditaires » s'essouffait en Cisjordanie et à Gaza, l'annonce de la mort d'Abou Jihad a relancé le mouvement de révolte des Palestiniens des territoires occupés. Le bilan de cette fin de semaine est particulièrement inquiétant : près de vingt morts palestiniens et une armée israélienne contrainte à réorganiser une bonne partie de ses efforts à des opérations de police de plus en plus brutales. Cette accélération du cycle manifestation-répression, qui était aisément prévisible de la part des commanditaires du meurtre d'Abou Jihad, fait peut-être l'affaire du Likoud de M. Shamir puisqu'elle permet d'escamoter pour l'instant tout débat sur l'avenir des territoires occupés. Mais cette d'Israël ? On peut en douter.

Autres motifs (inquietants) de satisfaction pour les « faiseurs » israéliens : avec Abou Jihad, c'est aussi le plan de paix de M. George Shultz, le secrétaire d'Etat américain, qui a reçu un coup mortel. La démarche américaine promettait déjà de n'être guère fructueuse. On voit mal désormais comment elle pourrait se poursuivre : la dureté de la répression menée depuis samedi dernier dans les territoires vus sans doute inciter les dirigeants arabes les plus modérés à se tenir à l'écart de tout processus de paix ; il est probable également qu'elle dissuadera toute personnalité palestinienne des territoires de se prêter à des discussions sur l'avenir de Gaza et de la Cisjordanie. Or la présence de Palestiniens au sein d'une délégation jordanienne était déjà l'un des éléments sur lesquels brûlait le plan Shultz. L'OLP voyant d'un mauvais œil que des personnalités palestiniennes se prêtent au jeu.

Autres conséquences néfastes du meurtre d'Abou Jihad : M. Yasser Arafat pourra sans grand inconvénient continuer à faire la sourde oreille aux « suggestions » de M. Gorbatchev, qui lui conseillait il n'y a pas quinze jours, de reconnaître Israël et les intérêts de sécurité de l'Etat juif.

Les intégristes islamistes tunisiens, enfin, peuvent aussi remonter le gouvernement de Jérusalem de l'aide précieuse qu'il vient de leur apporter en violant allégrement la souveraineté territoriale de la Tunisie et en portant ainsi un nouveau coup au prestige des autorités modérées de ce pays.

Une vingtaine de morts en deux jours : la Cisjordanie et Gaza se sont enflammées à la suite de l'assassinat, le samedi 16 avril, en Tunisie, d'Abou Jihad. Le numéro deux du Fatah, qui était responsable, au sein de l'OLP, des territoires occupés, sera inhumé à Damas.

Il apparaît, en dépit du silence de Jérusalem, que cet assassinat a été mené à bien par une unité israélienne d'une trentaine de membres, venus puis repartis par la mer. Le regain de violences qu'il a engendré porte atteinte aux efforts de règlement au Proche-Orient.

Les mille raisons d'Israël

JÉRUSALEM de nos envoyés spéciaux

Certains silences ont la force d'un avertissement. Quarante-huit heures après l'assassinat d'Abou Jihad, alors que la Cisjordanie et Gaza viennent de vivre, samedi 16 avril, leur plus sanglante journée - au moins treize morts et une centaine de blessés par balles - depuis le début du soulèvement, alors qu'environ quatre cent mille Palestiniens - dont la population de Naplouse - subissent depuis dimanche matin les rigueurs du couvre-feu et que les autres grandes villes de Cisjordanie, d'Ebron à Bethléem, de Tulkarim à Ramallah, sont redevenues « zones militaires », donc virtuellement inaccessibles, alors que, d'un bout à l'autre des territoires, la grève générale de trois jours décrétée en signe de deuil est strictement observée, Israël n'a rien à dire ou peu s'en faut.

Nous soulignons le gouvernement de Jérusalem n'est, bien sûr,

abstenu de revendiquer la moindre part de responsabilité dans le meurtre d'un de ses pires ennemis, mais encore l'événement ne lui inspire « aucun commentaire », comme s'il ne se concernait guère. Répondant à l'un de ses collègues qui l'interrogeait à ce sujet au cours d'un conseil de cabinet dominical presque routinier où l'on débattait des problèmes de santé publique, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, affirma qu'il avait « appris par la radio » la nouvelle de l'assassinat. Peu après, il transmettait à la nation ses vœux de bonheur à trois jours du quarantième anniversaire de l'Etat juif. Tandis que le pays est déjà pavé d'étoiles de David, des ouvriers arabes mettaient en place, dimanche, des milliers de petits drapeaux sur l'autoroute reliant Jérusalem à Tel-Aviv, là où se livrent les plus durs combats de 1948.

Du côté du Likoud comme chez les travaillistes règne donc le mutisme officiel. Seules quelques

personnalités de second rang aux deux bouts de l'éventail politique se sont départies dimanche de cette froide indifférence qui ne trompe personne. Pour M^{me} Gueula Cohen, égarée de l'extrême droite, l'assassinat d'Abou Jihad doit servir « de leçon à ceux qui répandent le sang juif ». M. Yossef Shapira, ministre sans portefeuille, regretta que « ce meurtre n'ait pas eu lieu plus tôt », y voit « la seule manière de combattre le terrorisme ». A l'inverse, M. Meir Wilner, chef du Parti communiste israélien, tient le meurtre d'Abou Jihad pour l'expression « du terrorisme d'Etat ».

La plupart des experts et des observateurs se sont vite fait une religion et l'expérience en privé. Aucune doute à leur yeux : Israël a bien prouvé l'assassinat du numéro deux de l'OLP.

JEAN-PIERRE LANGELLIER et ALAIN FRACHON. (Lire la suite page 3.)

Assassinat en Italie

Un des principaux conseillers du premier ministre a été tué, près de Bologne

PAGE 7

Attaque américaine dans le Golfe

L'US Navy a bombardé deux plates-formes iraniennes

PAGE 2

La résistance afghane à Peshawar

Ses chefs ont demandé aux réfugiés de ne pas regagner leur pays

PAGE 5

Victimes en révolte

Indemnités tardives et insuffisantes, tracasseries administratives : les « accidentés de la vie » s'organisent

PAGE 12

France-Canada : petite guerre

Les élus de Saint-Pierre-et-Miquelon et l'équipage du « Croix-de-Lorraine » libérés sous forte caution



PAGE 25

Le sommaire complet se trouve en page 32

La campagne pour le premier tour du scrutin présidentiel

L'élection confisquée

par Jean-Marie Colombani

Raymond Barre se réveille, enfin ; Jean-Marie Le Pen enfle, une fois de plus ; Jacques Chirac se ressource, en Corrèze ; François Mitterrand, lui, joue au frileux (1)... Voilà pour les mouvements les plus récents d'une campagne consacrée, pour l'essentiel, à attendre. Attente tournée, en fait, vers le troisième tour : on saura alors, et alors seulement, si quelque chose peut bouger dans le paysage politique français. C'est dire le rôle dévolu à la classe politique : celle-ci est, au bout de trente ans d'une V^e République qui devait la réduire à merci, redevenue maîtresse du jeu.

Au point que 1988 apparaît une élection confisquée : elle marque le repli du scrutin sur la politique pure et de la revanche de la classe politique elle-même.

Ce repli est rendu possible par l'absence d'enjeu fondamental. Le régime et le sort des institutions ne sont plus en question, comme en 1965 et 1969 : le changement de société n'est plus à l'ordre du jour, comme ce fut le cas en 1974, 1981 et 1986. Débarassé de ces « oripeaux » d'un autre âge, comme dirait M. Jospin, le scrutin de 1988 devrait être, aurait pu être, le plus démocratique : la fin des mythes, des élections mythiques et des illusions lyriques permettrait - permet en effet dans

une certaine mesure - la normalisation de la société et de son débat public, ainsi que l'« alignement » de la politique du pays, comme l'écrit l'*Economist*, souchien en l'espèce d'en créditer l'actuel président.

L'ennui est qu'il n'y a pas, non plus, d'enjeu explicite : chacun par tactique, refusant d'aller au bout de sa logique. Les grands problèmes qui intéressent les Français et qui, d'un septennat à l'autre, ne varient guère (chômage, éducation, formation) font l'objet d'un consensus apparent : tout le monde en parle comme autant de priorités ; tout le monde rivalise, selon les cas, de générosité financière (éducation) et de prudence (chômage).

(Lire la suite page 9.)

Le Monde ÉCONOMIE

■ France, du destin au déclin, de Serge-Christophe Kolm. Le dernier des douze articles sur « L'état de la France », dont les conclusions seront tirées la semaine prochaine.

■ Recycler la dette de tiers-monde ou comment rendre à nouveau positifs les flux financiers du Nord et mobiliser l'épargne du Sud.

■ La chronique de Paul Fabra : M^{me} H. Hingonnet. Quand, en 1934, une jeune fille de vingt-trois ans écrivait un « Essai sur la théorie ricardienne de la valeur ».

Pages 19 à 22

SPORTS

■ Tennis : le retour de McEnroe. L'Américain, qui n'avait pas disputé de match officiel depuis septembre 1987, a réussi son retour en battant le Suédois Stephan Edberg en finale du tournoi de Tokyo.

■ Marathon : près de 20 kilomètres à l'heure. L'Éthiopien Belayneh Dinsamo a amélioré la meilleure performance mondiale en courant les 42,195 kilomètres en 2 h 6 mn 50 s.

■ Ski alpin : record de vitesse. Un nouveau record du monde de vitesse à ski a été établi par le Français Michael Prüfer : 223,741 km/h.

Page 13

La mutinerie d'Ensisheim

Révoltes et « révolution pénitentiaire »

La nouvelle révolte de détenus, déclenchée cette fois à la centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin), s'est achevée dimanche après vingt et une heures de violences et de discussions. Comme celle de Saint-Maur (Indre) le 12 novembre 1986, elle a été le fait de condamnés aux peines les plus longues, qui ont libéré leurs otages mais laissé des bâtiments ruinés.

Parmi les premiers à quitter la centrale dévastée, il y avait Fironette, depuis dix ans le compagnon de cellule d'un détenu : un chat que le prisonnier se refusait à abandonner dans les décombres et voulait confier à un vétérinaire. L'associé pourrait paraître dérisoire après cette vingtaine d'heures de folie, bagarres de flammes et de violences. Prise d'otages et coups de con-

teau n'empêcheraient donc pas d'aimer les animaux ? L'ironie, pourtant, n'a pas lieu d'être. Un chat, lorsqu'on vit depuis des années, et pour des années encore, entre les hauts murs vétustes d'Ensisheim, ce n'est pas rien : un compagnon, un peu de chaleur, une boule de poils qui se balade, elle.

Après les Baumettes, Saint-Maur, Besançon, c'est, en quelques mois, une nouvelle révolte qui secoue une prison française : le surpeuplement ici, l'isolement là, l'angoisse des longues peines ailleurs, les détenus n'ont cessé de les crier, jusqu'à débordement. Dans la discrétion, on a opéré des transfèrements de détenus supposés. Pour éviter une explosion, on a isolé ceux qui pouvaient paraître les plus dangereux, les plus « contagieux ». En vain. Pour la première fois depuis les grandes révoltes de 1974, où

près de quatre-vingt-dix prisons s'étaient soulevées, deux centrales - Saint-Maur et aujourd'hui Ensisheim - ont été presque entièrement détruites par leurs occupants. L'une ultra moderne, l'autre d'une vétusté à faire peur, comme si les détenus se moquaient du modèle de détention qu'on leur impose.

Suffit-il de dire qu'à Ensisheim l'origine de la révolte n'est qu'une éviction ratée, relayée par des « dévotions gâchettes » et la « pégre de Saint-Maur », qui ont mené la déesse ? Suffit-il, comme le syndicat FO des surveillants, « constaté et constaté », de réclamer des casques, des matrasques et des bonnettes et « des établissements spécialisés où les meneurs pourraient être incarcérés ».

AGATHE LOGEART. (Lire la suite page 11.)

Au premier tour comme au second, pas question de voter sans avoir lu

QUI CHOISIR

Comment acheter votre prochain président de la République sans risque ?

de CATON traduit par André Bercoff

Vous pouvez également gagner de nombreux prix en tapant sur minitel : 36-15 code CATON

ROBERT LAFFONT

M 0147 0419 4,50 F
3790147004500 04190

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Italie, 1.700 L. ; Liban, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 fr. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 12,80 kr. ; Suisse, 1,50 S. ; USA (West Coast), 1,75 \$.

سكزا من الاجل

سكنا من الاجل

Etranger

La flambée de violence dans les territoires occupés

Oubliant pour la plupart cinq ans de querelles intestines, les huit mouvements membres de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) ont déclaré leur solidarité avec le Fath en condamnant l'assassinat, samedi 16 avril à Tunis, de l'un de ses chefs, Khalil El Wazir, dit Abou Jihad. Tous affirment la responsabilité d'Israël et appellent plus ou moins à la vengeance. Les organisations dissidentes de FOLP, souvent en lutte avec celle-ci dans le passé, se joignent également au concert de protestations.

Même unanimité de la part des Etats arabes. Avec, toutefois, un temps de retard sinon d'hési-

taison de la part de la Syrie, brochant sur l'OLP depuis l'expulsion de Damas de M. Yasser Arafat et Abou Jihad en 1983. Mais le gouvernement syrien a déclaré que les obsèques de ce dernier pourraient avoir lieu à Damas, où vivent le père et la mère du dirigeant assassiné.

Le roi Hussein de Jordanie a adressé dimanche un télégramme de condoléances au chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, dans lequel il l'assure de sa « profonde sympathie ». Abou Jihad avait participé aux pourparlers de FOLP avec la Jordanie de 1983 à 1986. Il avait été

expulsé quelques mois après la rupture des négociations. Mais il était revenu en mars dernier à Amman, à la tête d'une délégation palestinienne, lors d'une réunion de la commission mixte OLP-Jordanie pour le soutien à la population des territoires occupés.

An Caire, le gouvernement égyptien a vivement condamné le meurtre d'Abou Jihad par la bouche du ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Boutros Ghali. Le président Hosni Moubarak, dans un message de condoléances envoyé à M. Arafat, a fait part de sa profonde tristesse devant le meurtre commis par « des éléments irresponsables démunis de tout principe et de toute valeur morale ».

Le président irakien Saddam Hussein, lui, a accusé les « agents sionistes », de même que le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi.

« Nous condamnons le terrorisme ou la violence, qu'ils soient commis par des individus ou des Etats ou qu'ils visent des individus ou des Etats », a déclaré le président tunisien, M. Zin el Abidine Ben Ali, samedi soir. « Les autorités de Tunis se sont engagées à assurer des mesures de sécurité plus importantes auprès des principaux responsables palestiniens. Elles sont très sensibles avec nous. Elles disent qu'elles veulent que nous restions », a déclaré dimanche soir M. Ahmed Abdel Rahim, porte-parole de l'OLP.

Le président tunisien, M. Zin el Abidine Ben Ali, avait affirmé, quelques heures après l'attentat, le soutien de son pays au peuple palestinien et à l'OLP.

Néanmoins, l'assassinat d'Abou Jihad pose un délicat problème à la Tunisie, qui doit garder sur son territoire des lieux habituellement plutôt discrets, qui sont un peu le lieu d'une solidarité arabe — surtout depuis le changement de régime — mais qui deviennent très encombrants chaque fois que leur conflit s'aggrave avec Israël. Plus concrètement, Tunis doit répondre à la question : comment ne pas transformer certains quartiers en forteresses sans inciter des protestations de la part des Tunisiens, plutôt pacifistes, et nuire à la vocation touristique du pays, véritable pilon de l'économie ?

L'urgence est donnée par le président Ben Ali à donner les premiers résultats suivants : le commando qui a pénétré dans le domicile d'Abou Jihad était composé de sept personnes au moins — neuf, selon les Palestiniens — dont une femme. Ces hommes et ceux qui assurent leur couverture se sont déplacés à bord de trois véhicules — deux minibus et une voiture de tourisme — loués en Tunisie sous de fausses identités. Selon des sources policières, la location a été faite au nom de trois Libanais.

Les véhicules qui ont servi à l'opération ont été retrouvés à une dizaine de kilomètres au nord du lieu du crime, abandonnés sur une plage, à l'écart des habitations.

(Inédit.)

L'explosion de colère de Gaza

GAZA
de nos envoyés spéciaux

C'est un moment de deuil et d'émotion dans une ville en colère. Abou Jihad était un peu « l'enfant du territoire », et si « de l'autre côté », on s'est discrètement réjoui à l'annonce de son assassinat, ici au coin de la rue Yarmuk, en plein cœur de Gaza, l'heure est aux condoléances. Le geste est tout à la fois militant et conforme à la tradition : en face de la maison des cousins du défunt, chacun vient saluer et se recueillir sous un large auvent où ont été disposés des rangées de chaises. Poignées de main, petits signes de la tête, chaplets égrenés par de vieux messieurs endimanchés, gilet, costume et keffiyeh.

Dernière la famille, des couronnes de fleurs et des photos d'Abou Jihad joues : fine moustache, cheveux sol-

lennement lissés en arrière, cravate, le profil sage et un peu réservé du jeune professeur qu'il fut un moment. Et puis, il y a le reste. C'est-à-dire les hommages à une vie de combat et de violence : des messages de sympathie du Fath et de nombreux groupes islamistes, tous rédigés dans des coeurs aux couleurs différentes, qui sont celles du drapeau palestinien. L'ensemble voisine avec une bordée de slogans, synthèse des deux creeds du défunt, islamiste et nationaliste : « Tu resteras pour nous un symbole de la guerre sainte, toujours vivant dans notre cœur » ; « Nous sommes tous Abou Jihad » ; « Mort aux juifs et aux collaborateurs ».

La ville est pavée de drapeaux noirs et d'emblèmes de FOLP. Les haut-parleurs des minarets diffusent en permanence des versets du Coran, font sonner uniformes et lancinent

troublé de temps à autre par le claquement sec des coups de feu.

La scène résume le deuil et la colère : en plein centre-ville, ce dimanche matin, dans une rue jonchée de pierres, d'ordures, de pneus enflammés, au pied d'une mosquée, des soldats assis tirent des grenades lacrymogènes à l'intérieur d'une habitation, au niveau du premier étage. L'affrontement est bref, sporadique, comme il y en a d'autres dans les quartiers et dans les camps alentour, d'où s'échappent d'épaisses volutes de fumée noire.

« Calme tendu à Gaza », dit le radio israélien. A l'hôpital Shaifa, à la mi-journée, les bruits d'entrée signalent déjà trois ou quatre personnes blessées par balles. Il y a des effluves de gaz lacrymogène dans la rue, et des ambulances arrivent de nouveaux blessés. « La veille, raconte un médecin, les cinq blocs opératoires de l'établissement ont travaillé sans répit ». Car aux premières heures de la matinée, samedi, « des qu'a été commue la mort [du] frère », Gaza s'est enflammée.

usage de leurs armes, c'est qu'ils furent assaillis par une pluie de cocktails Molotov. Plus soignée, un responsable d'une organisation humanitaire affirme pour sa part : « Dans bien des cas, l'armée a directement tiré à balles réelles sans sommation, sans utiliser d'abord les projectiles en caoutchouc ou les gaz lacrymogènes ». Et de faire état de sa « profonde inquiétude » devant ce qu'il appelle « un manque de respect pour la vie humaine ».

Gaza était relativement calme depuis quelques semaines. Le territoire est aujourd'hui mobilisé comme au plus fort du soulèvement. L'armée était, dimanche, plus omniprésente que jamais, installant de nouveaux camps de fortune en plein centre-ville, patrouillant incessamment dans les rues et les ruelles d'une agglomération qui tenait de la zone de guerre ou de la cité en état de siège. Les quelque huit mille à dix mille hommes qui seraient déployés sur l'ensemble de la bande de Gaza (650 000 habitants) paraissent installés pour une mission quasi permanente et non pour un simple exercice de maintien de l'ordre.

La mobilisation et l'évacuation avaient été tout aussi vives en Cisjordanie (où quatre Palestiniens auraient été tués samedi) : manifestation de plusieurs milliers de personnes à Naplouse, accrochages à Ramallah, El Bireh, Jenin, A Jérusalem-Est (la partie arabe de la ville), les rues étaient désertes, vides de toute circulation, et les commerces fermés, pour respecter les consignes du Conseil supérieur islamique qui venait de déclarer trois jours de grève générale, et de réclamer (en vain) que la dépouille mortelle d'Abou Jihad soit inhumée à la mosquée Al Aksa. Dans les milieux nationalistes, en proie à l'abattement, on commentait sans fin la « nouvelle » tout en affirmant « le café amer des jours de deuil ».

ALAIN FRACHON
ET JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Qui remplacera le numéro deux du Fath ?

TUNIS
de notre correspondant

L'assassinat d'Abou Jihad, samedi 16 avril, à Tunis a jeté le désarroi au sein de la direction palestinienne, confrontée à deux questions : par qui le remplacer et comment garantir la sécurité des autres dirigeants de l'OLP sans entraver l'ordre tunisien ? Un problème qui se pose également à la Tunisie.

De nombreux membres du comité exécutif d'Abou Jihad et du conseil central du Fath (principale composante de l'Organisation de libération de la Palestine) sont arrivés à Tunis au cours des dernières vingt-quatre heures pour rendre un dernier hommage à leur compagnon de lutte. Même s'ils ont eu des entretiens informels, ils ne pouvaient prendre de décision aussi rapidement après le meurtre de samedi, non seulement parce qu'ils se hâtaient pas à remplacer un homme avant de l'avoir porté en terre, mais, surtout, parce que remplacer Abou Jihad ne se fait pas du jour au lendemain.

Il a historiquement chapeauté la structure militaire de la centrale palestinienne, même si, officiellement, il n'en était que le commandant en chef adjoint. C'était également lui qui organisait les petits groupes de combattants chargés des opérations spéciales. C'était enfin lui qui supervisait l'organisation des milices en Cisjordanie et à Gaza, l'occupant, de plus, du transfert des fonds nécessaires à la révolte des territoires occupés ainsi qu'à soutien de la population sur place.

Une cérémonie religieuse à la mémoire d'Abou Jihad devait avoir lieu, lundi 18 avril à Tunis, avant le transfert de la dépouille du numéro deux de l'OLP en Syrie. Conformément à une décision de l'ensemble de la direction palestinienne, Abou Jihad sera inhumé à Damas, où réside une partie de sa famille, dont son père et sa mère.

L'autre problème que la direction palestinienne doit tenter de résoudre

est tout aussi complexe que le premier. Il lui faut réorganiser tout son dispositif de sécurité, tout en respectant l'ordre intérieur tunisien. « Les autorités de Tunis se sont engagées à assurer des mesures de sécurité plus importantes auprès des principaux responsables palestiniens. Elles sont très sensibles avec nous. Elles disent qu'elles veulent que nous restions », a déclaré dimanche soir M. Ahmed Abdel Rahim, porte-parole de l'OLP.

Le président tunisien, M. Zin el Abidine Ben Ali, avait affirmé, quelques heures après l'attentat, le soutien de son pays au peuple palestinien et à l'OLP.

Néanmoins, l'assassinat d'Abou Jihad pose un délicat problème à la Tunisie, qui doit garder sur son territoire des lieux habituellement plutôt discrets, qui sont un peu le lieu d'une solidarité arabe — surtout depuis le changement de régime — mais qui deviennent très encombrants chaque fois que leur conflit s'aggrave avec Israël. Plus concrètement, Tunis doit répondre à la question : comment ne pas transformer certains quartiers en forteresses sans inciter des protestations de la part des Tunisiens, plutôt pacifistes, et nuire à la vocation touristique du pays, véritable pilon de l'économie ?

L'urgence est donnée par le président Ben Ali à donner les premiers résultats suivants : le commando qui a pénétré dans le domicile d'Abou Jihad était composé de sept personnes au moins — neuf, selon les Palestiniens — dont une femme. Ces hommes et ceux qui assurent leur couverture se sont déplacés à bord de trois véhicules — deux minibus et une voiture de tourisme — loués en Tunisie sous de fausses identités. Selon des sources policières, la location a été faite au nom de trois Libanais.

Les véhicules qui ont servi à l'opération ont été retrouvés à une dizaine de kilomètres au nord du lieu du crime, abandonnés sur une plage, à l'écart des habitations.

(Inédit.)

Les personnalités de l'OLP assassinées depuis quinze ans

- L'assassinat d'Abou Jihad s'ajoute aux nombreux attentats qui ont coûté la vie depuis quinze ans à des personnalités de l'OLP :
- 9-10 AVRIL 1973 : Cette nuit-là, des commandos de l'armée israélienne débarquent sur une plage de la capitale libanaise où les attendent des voitures toutes par des complaisants. Pendant trois heures, ils opèrent à Beyrouth et assassinent à leur domicile, dans le quartier de Verdun, trois dirigeants de l'OLP : Abou Youssef (Mohamed Najjar), chef militaire du Fath ; Kamal Nasser, porte-parole de l'OLP (CEOLP), et Kamal Adouane, membre du Comité central du Fath, responsable des territoires occupés. La femme d'Abou Youssef est assassinée en même temps que son mari, ainsi que Golda Meir, alors premier ministre israélien, exprime son admiration pour « cette opération magnifique ».
 - 4 JANVIER 1978 : Saïd Hammami, représentant de l'OLP en Grande-Bretagne, est tué d'une balle dans la tête dans son bureau à Londres.
 - 15 JUIN 1978 : Assassinat à Koweït du directeur du bureau de l'OLP, Ali Yassine.
 - 3 AOÛT 1978 : Ezzedine Kalak, chef de la représentation palestinienne en France, et l'un de ses adjoints sont assassinés à Paris, dans les locaux de l'OLP.
 - 22 JANVIER 1979 : Abou Hassan, chef du département des opérations spéciales (en Israël) du Fath (principale composante de l'OLP), est tué à Beyrouth dans l'explosion de sa voiture.
 - 25 JUILLET 1979 : Zouheir Mohsen, chef du département militaire de l'OLP, est abattu d'une balle dans la tête à Carnes (sud de la France).
 - 15 DÉCEMBRE 1979 : Semir Toukan, 2^e secrétaire du bureau de l'OLP à Nicosie (Chypre), est assassiné à la sortie de son domicile.
 - 1^{er} JUIN 1981 : Naim Khader, représentant de l'OLP en Belgique, est abattu de cinq balles en plein rue à Bruxelles.
 - 9 OCTOBRE 1981 : Majed Abou Sharrar, responsable de l'information de l'OLP, est assassiné dans sa chambre d'hôtel à Rome (Italie).
 - 17 JUIN 1982 : Kamal Hussein, vice-président de l'OLP en Italie, est tué à Rome par l'explosion d'une bombe.
 - 23 JUILLET 1982 : Faid Dani, directeur adjoint du bureau de l'OLP en France, est victime à Paris d'un engin explosif placé dans sa voiture.
 - 28 SEPTEMBRE 1982 : Saïd Sayel, de son nom de guerre Abou al Walid, conseiller militaire de Yasser Arafat, est tué dans une embuscade dans la plaine de la Bekaa au Liban.
 - 10 AVRIL 1983 : Issam Sartouh, conseiller politique de Yasser Arafat, est abattu dans un hôtel d'Albufeira au Portugal. L'attentat est revendiqué par le groupe Abou Nidal (dissident de l'OLP).
 - 20 AOÛT 1983 : Messoum Mreïch, l'un des collaborateurs directs d'Abou Jihad, est abattu près d'Athènes.
 - 29 DÉCEMBRE 1984 : Fadi Kawashneh, membre du comité exécutif de l'OLP, proche de Yasser Arafat et ancien maire d'Hébron (Cisjordanie), est assassiné à Amman (Jordanie).
 - 10 JUIN 1986 : Khaled Nazzari, responsable des opérations dans les territoires occupés et membre du comité central du FOLP (une des composantes de l'OLP), est assassiné à Athènes.
 - 21 OCTOBRE 1986 : Mondher Abou Ghazala, membre du Fath, responsable des unités navales palestiniennes, est tué à Athènes.
 - 14 FÉVRIER 1988 : assassinat à Limassol (Chypre) de trois cadres militaires du Fath.

La pire journée

« Ce fut la pire journée depuis le 13 décembre, un mouvement sans précédent », un coup de colère brutal, explique un responsable d'une organisation humanitaire. Dans les camps, villes et villages du territoire, des centaines de jeunes ont affronté l'armée : barricades, jets de pierres et d'engins incendiaires, barrages de pneus en feu, bombes à ordures renversées, débris colorés un peu partout. Le bilan sera le plus lourd jamais enregistré en une seule journée depuis le début du soulèvement : de huit à dix morts et sans doute plus d'une centaine de blessés par balles, dont certains très grièvement atteints. Les autorités expliquent : si les soldats ont fait un tel

La guerre du Golfe

● La flotte américaine attaque deux plates-formes iraniennes ● Importante offensive irakienne dans la péninsule de Fao.

La flotte américaine a attaqué, lundi matin 18 avril, deux plates-formes pétrolières dans le Golfe. Confirmant l'information donnée d'abord par l'Iran, le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré, à 9 heures (heure française), que les bombardements se poursuivaient. Un navire iranien a riposté en attaquant une plate-forme pétrolière exploitée par les Etats-Unis dans le champ pétrolier Moubarak et appartenant à l'émirat de Charjah, selon des sources maritimes.

Les deux plates-formes visées par les Américains sont celles de Sassan, située en face de la côte des Emirats arabes unis, et de Sirri, utilisées, selon la Maison Blanche, comme centres de commandement et de repérage pour l'Iran. Selon les milieux maritimes, ces deux plates-formes seraient, outre, utilisées pour le ravitaillement des vedettes des pastarans iraniens et des bâtiments mouilleurs de mines de la flotte iranienne.

L'opération, a, selon le porte-parole de la Maison Blanche, été lancée en représailles après que la frégate américaine Samuel-B. Roberts ait été endommagée la semaine dernière par une mine. « Le gouvernement iranien, a-t-il dit, devrait comprendre que nous protégeons nos bateaux et nos intérêts contre de telles attaques ». Le Washington Post avait indiqué, samedi, que le président Reagan avait réuni en fin de semaine dernière ses principaux conseillers pour étudier les mesures à prendre. L'hiver dernier, après qu'un pétrolier battant pavillon américain ait été touché par un missile Shikour iranien au large du Koweït, l'US Navy avait déjà attaqué une plate-forme, celle de Rostam, qui avait été fortement endommagée.

La nouvelle attaque américaine, couplée avec une importante offensive irakienne dans la péninsule de Fao : l'Iran accuse, à ce sujet, le Koweït d'avoir autorisé Bagdad à utiliser l'île koweïtienne de Boubyan pour lancer ses hélicoptères contre ses navires.

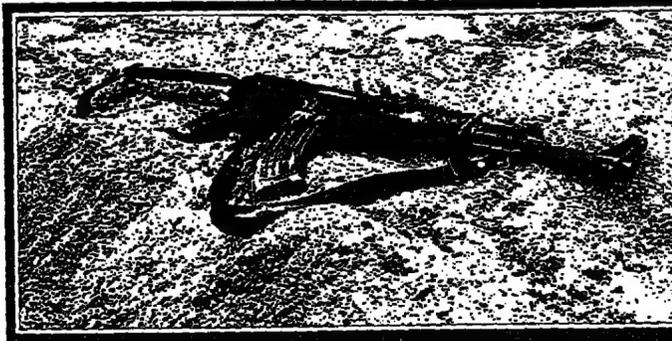
Le chargé d'affaires iranien à Koweït a vivement protesté auprès

du ministre koweïtien des affaires étrangères contre cette « immixtion » dans la guerre du Golfe. Un porte-parole de l'armée irakienne, cité par Radio-Téhéran, a déclaré que « cet acte constitue la soumission flagrant du Koweït au régime iranien » et affirme qu'il en sortirait « pendant ».

L'offensive irakienne est la première tentative importante de Bagdad pour récupérer la péninsule de Fao, son seul débouché maritime direct dans le Golfe, dont la partie stratégique est occupée depuis plus de deux ans par les Iraniens. C'est la deuxième fois seulement depuis son retrait précipité du territoire iranien en juin 1982 que l'armée irakienne passe à l'offensive. La première fois, en 1986, dans l'impossibilité de récupérer Fao, ses troupes avaient franchi la frontière et occupé la ville frontalière de Mehran, au centre du front, mais elles avaient dû se retirer quelques semaines plus tard.

Cette offensive, appelée « Ramadan », est accompagnée d'une intensification de la « guerre des villes ». Six missiles sol-sol à longue portée ont été tirés, dimanche, par plusieurs autres ont été lancés contre les villes de Shiraz et de Qom. L'attaque est menée, selon Bagdad, par le 7^e corps d'armée irakien et la garde blindée républicaine. Troupe d'élite dépendant directement du président Saddam Hussein, cette dernière n'est déployée sur le front qu'en cas de situation critique. C'est ainsi que ces unités, des « missions difficiles », comme les appelle l'état-major, avaient réussi en mars 1985 à reprendre le contrôle de la route qui relie Bassorah, la deuxième ville irakienne, à Bagdad, que les forces iraniennes avaient réussi à couper.

L'Iran a reconnu l'attaque irakienne à Fao, mais affirme l'avoir repoussée après avoir tué ou blessé plusieurs centaines de soldats irakiens. — (AFP, AP, Reuters.)



La stratégie Soviétique au Moyen-Orient.

PAR C. KAMINSKY ET S. KRUK.

Historiens spécialistes du Proche et du Moyen-Orient, les auteurs décrivent comment le Kremlin doit impérativement tempérer son activisme et s'entendre avec Washington sur un partage clair de leurs zones d'influences respectives.

Collection « Politique » PUF
d'aujourd'hui, 264 pages - 12 F

Etranger

après l'assassinat d'Abou Jihad en Tunisie

« Etats », a déclaré, à Washington, un porte-parole du département d'Etat, interrogé tant sur l'assassinat d'Abou Jihad que sur les violentes manifestations qui l'ont suivi en Cisjordanie et à Gaza. « Cette violence ne contribue pas à la solution » des problèmes du Proche-Orient, a ajouté le porte-parole, qui a estimé qu'elle attirait à nouveau l'attention sur les efforts déployés par le secrétaire d'Etat George Shultz pour élaborer une solution « réaliste » au problème palestinien.

L'agence Tass a diffusé dimanche un premier commentaire soviétique, en affirmant que

l'assassinat d'Abou Jihad a été commis « avec la participation d'Israël ». « Il est de tradition que la direction israélienne ne reconnaisse pas sa participation aux opérations de banditisme de ses commandos. Mais la signature sanglante des tueurs d'Abou Jihad ne laisse aucun doute sur ses organisateurs », affirme Tass.

M. François Mitterrand a déploré samedi, sur la cinquième chaîne, que « le fanatisme l'emporte sur la raison ». Il a rappelé qu'il a été « le premier chef d'Etat français à se rendre en visite officielle en Israël », mais, « à-t-il précisé, « de la tribune de la Knesset, je me suis pro-

noncé pour le droit du peuple palestinien à une patrie, à se doter des structures de son choix ».

« Je suis un ami d'Israël, mais j'ai voulu défendre un position historiquement juste, et de la même façon, dans les pays arabes, j'ai dit qu'Israël a le droit d'exister », a ajouté M. Mitterrand avant de conclure : « Le fanatisme l'emporte sur la raison (...), il faut éviter la destruction des deux peuples ».

Le Parti socialiste a « vigoureusement » condamné, dans un communiqué publié samedi, l'assassinat du numéro deux du Fatah. « Le Parti

socialiste a toujours dénoncé le recours à la violence et au terrorisme », écrit M. Louis Le Penec, secrétaire national aux relations internationales. De son côté, le secrétaire général du Parti communiste français, M. Georges Marchais, a envoyé un message de condoléances à M. Yasser Arafat. « J'apprends avec émotion l'odieux assassinat dont vient d'être victime notre ami Abou Jihad. (...) Une fois de plus, les ennemis du peuple palestinien n'ont pas hésité à utiliser les méthodes les plus monstrueuses pour frapper (...) », écrit M. Marchais. — (AFP, Reuters, AP.)



Une opération menée par une unité israélienne arrivée par la mer

L'opération qui a coûté la vie au numéro deux du Fatah a été menée par une unité israélienne d'une trentaine d'hommes, venus par la mer, a-t-on appris de sources proches des services de renseignement français. Le commando israélien est reparti également par la mer après avoir tué Abou Jihad dans la banlieue de Sidé-Bou-Said.

Il apparaît que les Israéliens ont bénéficié, sur place, de l'appui logistique d'un moins trois personnes qui pourraient être les porteurs de passeports libanais : un nom desquels ont été joints les trois véhicules qui ont servi à l'opération. Les deux minibus et le véhicule de tourisme ont été retrouvés plus tard sur une plage, au nord de Tunis. Toute l'action a été menée avec une extrême précision. Selon la chaîne de télévision NBC, elle a été approuvée par le premier ministre, M. Itzhak Shamir, ainsi que par le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Peres, et le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin.

La NBC croit savoir que l'opération a été organisée et menée conjointement par le Mossad (service de renseignement israélien), des commandos de marine et des éléments de l'armée qui avaient participé à la libération des otages d'Entebbe (Ouganda), en 1976. Le Mossad aurait demandé à trois reprises dans le passé l'autorisation de tuer Abou Jihad, mais, à chaque fois, le gouvernement avait refusé. La décision aurait finalement été prise d'assassiner le responsable palestinien il y a trois semaines, à la suite de la mort de trois Israéliens consécutifs à un détournement, par un commando de l'O.L.P., d'un autobus civil dans le Neguev. Les autorités israéliennes avaient rendu Abou Jihad responsable de cette action.

Time Magazine précise quant à lui que les Israéliens ayant mené l'opération de Tunis, arrivés et repartis par la Méditerranée, étaient vêtus d'uniformes similaires à ceux des gardes nationaux tunisiens. Faisant un parallèle avec la façon dont a été mené l'assassinat de trois hauts responsables de l'O.L.P. à Beyrouth en 1973 par un commando israélien, la NBC indique en outre qu'une femme a pris part à chacune des deux opérations mais qu'à Beyrouth cette « femme » n'était autre qu'un officier déguisé.

Dans une interview à Radio-Monte-Carlo, M. Intissar El Wazir, pour sa part, indique que son mari, Khalil El Wazir (Abou Jihad) « a été le premier coup de feu avant d'être abattu par quatre hommes qui ont vidé, à tour de rôle, leurs pistolets-mitrailleurs sur lui ». Selon M. El Wazir, qui se trouvait sur place, Abou Jihad « écrivait une lettre aux combattants, à son bureau, quand nous entendîmes des bruits. Il prit son revolver et se dirigea vers l'entrée. Là, et après avoir tiré la première vers les assaillants, quatre hommes virent, l'un après l'autre, leurs pistolets-mitrailleurs sur lui. Soixante-cinq balles l'ont percuté de la tête aux pieds ».

(Suite de la première page.)

Dans le style de cette opération menée de main de maître, tout désigne Israël et rappelle l'élimination à Beyrouth, il y a quinze ans, des dirigeants de Septembre noir : la précision des renseignements préparatoires, la rapidité d'exécution de l'attentat, la faiblesse des indices laissés sur place, la soudaineté avec laquelle les meurtriers se sont volatilisés en toute impunité sans doute par voie maritime.

Certains éditeurs de la presse israélienne, vantant dimanche l'« audace » et la « qualité technique » de l'opération de Tunis, ressemblent à de discrets hommes de professionnalisme des agents du Mossad. Qui d'autre d'ailleurs au Proche-Orient avait à la fois l'expérience et les moyens requis pour une telle opération ? Cette analyse, nombre de Palestiniens des territoires occupés, tout en s'étonnant qu'Abou Jihad ait été si mal protégé. « Quand je pense qu'Alde Moro avait six gardes du corps armés de fusils automatiques », soupire M. Fawz Abou Rahmeh, collègue avoué de Gaza et cousin germain d'Abou Jihad. Mais n'est-ce pas reconnaître aussi que rien n'aurait pu dissuader des assaillants aussi résolu ?

Et puis, on ne prête qu'aux riches... Or, Israël, plus que tout autre, avait mille raisons de vouloir tuer Abou Jihad. Depuis plus de vingt ans sur la liste des hommes à abattre par Israël, le chef militaire de l'O.L.P. figurait en tête. Dès le 1^{er} janvier 1965 il lança au nom du Fatah un raid sur Israël depuis les hauteurs de Golan. Cette opération donna l'occasion à l'O.L.P., chaque 1^{er} janvier, de célébrer « la guerre de la révolution ».

Depuis ce coup d'essai, Abou Jihad avait organisé de nombreux attentats terroristes à l'intérieur et à l'extérieur d'Israël, notamment

Les mille raisons d'Israël

contre l'ambassade israélienne à Bangkok en 1972, l'Hotel Savoy de Tel-Aviv en 1975 et surtout le « massacre de la route côtière » qui fit une quarantaine de morts en 1978. Il y a six semaines, Abou Jihad avait revendiqué la prise d'otages contre un autobus près de Dimona. Trois Israéliens furent tués au cours de cette attaque présentée par l'O.L.P. comme un acte de représailles après le meurtre de trois de ses responsables à Chypre. La volonté des Israéliens de venger à leur tour leurs morts du Neguev serait à l'origine de la décision d'assassiner un homme qui avait déjà échappé à plusieurs attentats.

Pour Israël, Abou Jihad représentait une cible encore plus précieuse depuis le soulèvement en Cisjordanie et à Gaza. Instigateur de longue date des actions violentes commises par l'O.L.P. dans ce que celle-ci appelle « le secteur occidental » — c'est-à-dire Israël et les territoires occupés — ce stratège était devenu, au fil des ans, au sein de la centrale palestinienne, une sorte de « provocateur des territoires », chargé à distance d'implanter les réseaux, de réveiller le moment venu les cellules de l'O.L.P. terroriste ou non, d'organiser la liaison politique et militaire entre les dirigeants de la diaspora et les activistes de l'intérieur.

Après le déclenchement large-ment spontané au début de décembre de la révolte des pièces, il était devenu tout naturellement le coordinateur des manifestations palestiniennes en Cisjordanie et à Gaza, l'animateur à la fois proche et lointain du soulèvement. C'était un homme populaire auprès des militants des territoires. A la différence d'autres dirigeants palestiniens plus sensibles à l'argent et aux honneurs, Abou Jihad ne fréquentait guère les palaces, menait une vie simple et austère, accordait d'assez rares interviews. Il tenait son prestige à la

fois de sa légitimité historique en tant que fondateur du Fatah et de sa compétence opérationnelle. Autant de raisons pour lesquelles Israël avait juré sa perte.

La synthèse du nationalisme et de l'islamisme

Il y en avait une autre et non des moindres. Abou Jihad se trouvait à l'exact point de rencontre entre le nationalisme palestinien et le mouvement islamiste qui n'a cessé de gagner en audience ces dernières années, en particulier à Gaza. Comme Yasser Arafat, Abou Jihad était entré dans les années 50 à l'organisation des Frères musulmans traditionnellement influente à Gaza, son nom de guerre Abou Jihad, qui veut dire « le père de la guerre sainte », veut à lui seul tout un programme.

Grâce à ce flirt de jeunesse avec l'idéologie des mosquées auquel il était resté fidèle et à force de pragmatisme et d'habileté, Abou Jihad avait non seulement réussi à éviter que la rivalité accrue entre le nationalisme et l'islam ne tourne à l'affrontement violent mais il était parvenu à convaincre les militants des deux camps qu'il leur fallait, face à l'adversaire israélien, faire cause commune.

Ainsi naquit à Gaza au début des années 80 un nouveau groupe sunnite, le Jihad islamique, allié du Fatah dans une structure clandestine. Abou Jihad incarnait mieux que quiconque cette convergence islamonationaliste qui, à Gaza puis en Cisjordanie, a donné depuis quatre mois un soulèvement palestinien une spécificité et une force inédites.

Il est peut-être tôt pour évaluer toutes les conséquences du meurtre de Tunis. Celui-ci a relancé de plus belle la dynamique d'un soulèvement dont les autorités israéliennes avaient hâtivement annoncé l'essou-

ffrement. Sur le terrain, les manifestations sont d'autant plus mobilisées que la mort d'Abou Jihad leur a donné l'occasion pour la première fois depuis longtemps de se sentir en phase avec l'O.L.P. et de lui exprimer spontanément et avec élan leur solidarité active.

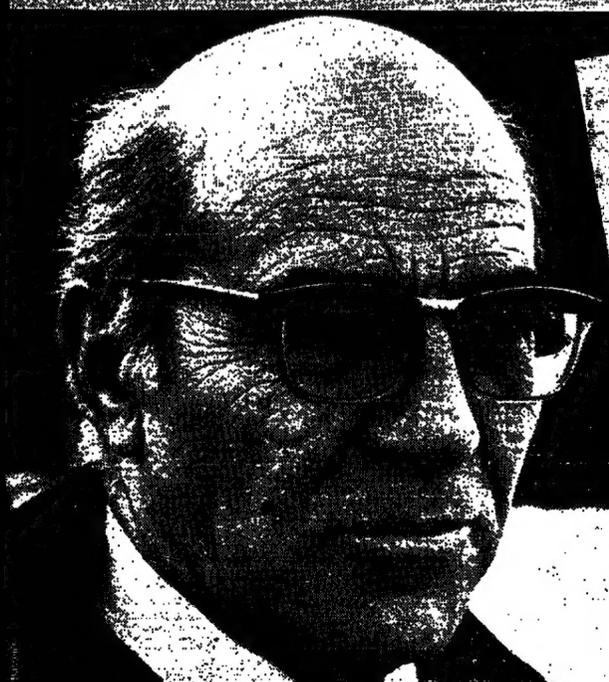
Pour sa part, l'armée, lorsqu'elle s'estime menacée, ouvre le feu de plus en plus rapidement, comme en témoigne la lourdeur du bilan de samedi. Elle recourt de nouveau aux grands moyens déployés à la fin de mars lors de la Journée de la terre. En Cisjordanie, quinze camps de réfugiés sur dix-neuf ont été placés, dimanche, sous couvre-feu. Une ville entière, Naplouse, la plus grande de Cisjordanie avec 120 000 habitants et quatre camps de réfugiés de la bande de Gaza sont soumis au même régime. Jérusalem-Est, paralysée par la grève, est une ville morte. L'accès de l'esplanade des mosquées a été interdit dimanche, premier jour de ramadan, à tous les touristes.

L'assassinat d'Abou Jihad pourrait aussi provoquer un nouvel engrenage de la violence en dehors d'Israël et des territoires occupés. Pour les Palestiniens, l'opération de Tunis équivaut en effet à une rupture de la trêve tacite instaurée entre l'O.L.P. et l'Etat hébreu depuis que M. Arafat s'était engagé au Caire, en novembre 1985, à cesser tout acte de terrorisme contre les intérêts israéliens à l'étranger.

Les chancelleries et les diplomates d'Israël de par le monde seront de nouveau dans la ligne de mire de ceux qui, dans les rangs de l'O.L.P., crient vengeance. Des deux côtés, la logique de l'affrontement l'emporte aujourd'hui nettement sur les velléités de négociation.

JEAN-PIERRE LANGELLIER
et ALAIN FRACHON.

EMMANUEL ROEBLES



EMMANUEL ROEBLES
de l'Académie Goncourt

Norma ou l'exil infini

ROMAN



AUX ÉDITIONS DU SEUIL

89 F

Editions du Seuil

سكزا من الاجل

صحة من الامل

Proche-Orient

Le détournement du Boeing des Kuwait Airways

Le Koweït a demandé à l'Algérie de ne pas laisser repartir l'avion

ALGER

de notre correspondant

Une dizaine de policiers ont pris position, dimanche 17 avril dans l'après-midi, sur le toit de l'aéroport Houari-Boumediène d'Alger, où le Boeing-747 des Kuwait Airways détourné le 5 avril dernier se trouve depuis plus de cinq jours. La partie du salon d'honneur transformé en centre de presse a été évacuée. Les journalistes sont installés à présent sur une petite pelouse coincée entre le bâtiment central de l'aéroport et le salon d'honneur. Pour les arbitres, de vastes tentes ont été rapidement

dressées derrière celles qui l'avaient été il y a trois jours.

A quoi peut donc bien correspondre ce renouveau ? Indubitablement les autorités algériennes ont eu un subit besoin de cette salle. Pourquoi ? Accueillir les otages, l'équipage et les pirates qui cohabitent depuis maintenant deux semaines dans la carlingue du jumbo ? Faire place nette pour une « importante personnalité arabe » qui pourrait arriver incessamment ? La réponse à ces questions n'avait toujours pas été donnée lundi matin 18 avril.

Les négociateurs algériens font toujours face à deux intransigeances : les pirates de l'air main-

tiennent fermement leurs revendications et les autorités koweïtiennes leur refusent de transiger. Pourtant, les dernières quarante-huit heures ont été riches en rebondissements. Samedi à la mi-journée, les pirates sont habilement saisis par les journalistes, un algérien et deux occidentaux. Reste à savoir qui fera l'affaire. D'un seul coup, deux cents journalistes sont polyglottes. Ils parlent tous couramment arabe, anglais, français et bien d'autres langues. Finalement, après quelques empouilles toutes confuses, trois journalistes sont « démocratiquement choisis ». Ils représentent l'agence officielle algérienne Algérie

Presse Service (APS), l'Agence France-Presse (AFP) et le quotidien américain New York Times.

Cette parodie de conférence de presse n'a pas eu lieu dans l'avion mais sur la passerelle, après que nos confrères eurent été fouillés par les terroristes qui - fort heureusement - ne s'aperçurent pas que l'Américain s'était fait passer un magnétophone équipé d'un micro-émetteur par son confrère britannique de la BBC. L'exclusivité est à ce prix. La BBC - service arabe bien entendu - eut une heure d'avance sur les autres médias à l'exception d'Associated Press (AP), qui réussit à grappiller quelques miettes d'un scoop qui n'en fut pas un. Les journalistes furent autorisés à poser chacun deux questions après avoir entendu une déclaration qu'ils retransmirent fidèlement à leurs confrères après que les traductions eurent été harmonisées.

« Nous sommes déterminés à obtenir la libération de nos dix-sept frères malgré l'intransigeance koweïtienne. Nous demandons à nos frères algériens d'approvisionner l'avion en kérosène pour pouvoir décoller car nous réglerons nos comptes avec le Koweït ailleurs. Nous ne voulons pas que le massacre se passe dans l'Algérie amie, qui nous a accueillis et a tenté de régler la question de manière à satisfaire tout le monde », a principalement déclaré le porte-parole des pirates, avant de conclure : « Le Koweït doit savoir que nous ne craignons pas la mort et que la lutte n'est pas finie tant qu'il n'aura pas changé son orientation pro-américaine et libéré nos frères détenus. »

De l'influence sur les pirates

Dans la nuit, les autorités koweïtiennes ont réitéré leur « confiance » dans la médiation engagée et demandé officiellement aux autorités algériennes de ne pas laisser repartir l'avion. Tôt dimanche matin, les pressions d'otages réclamèrent à nouveau des kérosènes, exigeant « sans conditions particulières » que le plein soit fait avant 11 heures (10 heures GMT). Les pirates ont répondu à la mi-journée l'échéance précédemment fixée, sans préciser de nouveaux délais.

L'interlocuteur privilégié des terroristes, M. Mohamed Tabar, spécialiste des questions proche-orientales au sein des services algériens, qui avait déjà négocié en

1985 avec les auteurs du détournement du Boeing de la TWA, était monté à bord de l'appareil quelques minutes avant l'expiration du premier délai. Les négociateurs algériens ont de l'influence sur les pressions d'otages, c'est indéniable.

Mercredi dernier, l'intransigeance du commando était désignée comme le principal écueil aux négociations qui débataient vraiment. Cinq jours plus tard, il semble - sans que les Algériens acceptent d'en convenir publiquement - que l'inflexibilité des autorités koweïtiennes soit à leurs yeux l'obstacle majeur à la progression des négociations. Celle-ci se poursuivait cependant contre vents et marées. Fait inhabituel, elles ont continué la nuit dernière au point qu'il a fallu un moment rallier des projecteurs qui avaient été éteints. L'agitation autour de l'appareil des Kuwait Airways au cours des dernières heures donne à penser aux plus optimistes que la situation pourrait se débloquer dans la jour-

née. Mais il semble peu probable que les pirates reviennent sur leurs revendications et que les Koweïtiens assouplissent subitement leur position.

Le ramadan, qui fait obligation à tous les musulmans d'appliquer plus que jamais les principes de générosité et de solidarité de l'Islam, a débuté lundi matin en Algérie sans qu'aucun progrès notable ait été enregistré, contrairement à ce que les autorités algériennes espéraient. Les pirates, quant à eux, n'ont pas oublié son plus ou moins sacré. Ils ont demandé dans la journée de samedi qu'un repas soit préparé dans l'avion. Ils ont exigé dimanche des plateaux pour le *shor*, le dernier repas que les musulmans pratiquants prennent avant l'aube. Bien que l'islam permette aux voyageurs de ne pas jeûner, il semble que les pirates aient décidé d'observer, sans trêve et un malheureux déjeûner depuis deux semaines, une épreuve supplémentaire à leur calvaire.

FREDERIC FRUTSCHER.

Le manque de solidarité des « amis » suscite de l'amertume dans l'émirat

KOWEÏT

de notre envoyé spécial

L'assassinat d'Abou Jihad a ravi, pour quelques heures, la première place dans l'actualité à l'échelle du Boeing des Kuwait Airways, qui est entré, lundi 18 avril, dans sa quatorzième journée. Près d'un quart de la population de l'émirat est constitué de Palestiniens, et le commandant militaire de l'OLP était bien connu à Koweït, où il avait séjourné de 1957 à 1963 comme instructeur. C'est ici, d'ailleurs, qu'il avait fait la connaissance de son ami Yasser Arafat et participé avec lui à la création du Fatah.

Dans des télégrammes adressés à l'OLP et à la famille du disparu, les dirigeants koweïtiens ont déploré la perte d'un « combattant héroïque » et d'un « militant sincère pour la liberté » qui « s'est sacrifié pour son pays et sa nation ». L'émir du Koweït, dans un geste remarquable, a décidé d'octroyer à la famille du « martyr » une allocation mensuelle. De nombreuses personnalités politiques koweïtiennes, arabes et étrangères, se sont rendues samedi et dimanche au siège du Fatah, considéré ici presque comme une ambassade palestinienne, pour manifester leur sympathie et exprimer leurs condoléances.

Les Koweïtiens n'oublient cependant pas le drame du Boeing. Certains éditorialistes n'ont d'ailleurs pas manqué d'établir un lien entre le détournement de l'appareil et l'assassinat d'Abou Jihad, en affirmant que les deux événements fai-

saient partie d'un « même et dangereux complot dirigé contre la nation arabe ».

En signe de deuil, à la suite de la mort des deux Koweïtiens tués par les pirates de l'air, l'émir a annulé toutes les réceptions qui marquent habituellement le début du jeûne du ramadan. Vendredi, les prédicateurs des mosquées avaient dénoncé, dans leurs sermons, les pressions d'otages qui « ne respectent même pas la sainteté du mois du jeûne », et l'un d'eux avait même affirmé qu'ils méritaient d'avoir « les mains et les pieds coupés ». Un journaliste du *Watan* a consulté une haute autorité religieuse qui a rassuré les Koweïtiens en déclarant que, selon les prescriptions du Coran, les trente et un passagers qui se trouvent encore détenus à l'intérieur de l'appareil ne sont pas sacrifiés à l'obligation du jeûne, parce qu'ils « voyagent et subissent des sévices ». L'autorité religieuse en question a ajouté qu'ils pouvaient prier sans avoir fait leurs ablutions et sans se tourner vers La Mecque.

Sur le plan politique, rien n'indique que les dirigeants koweïtiens soient disposés à se montrer plus souples en ce qui concerne une éventuelle libération ou remise de peine des dix-sept détenus chéites, dont la mise en liberté est réclamée par les pirates de l'air. On dément d'ailleurs, de source officielle, que les Algériens aient exercé dans ce sens une quelconque pression. Pour qu'il n'y ait pas de doute, le ministre d'Etat, M. Rachid el Rachid, a répété, pour la troisième fois, que le

Koweït était déterminé à opposer une fin de non-recevoir à « toutes les manœuvres de chantage et d'intimidation ».

Exaspération et amertume

Une certaine exaspération se manifeste devant l'impasse, ainsi qu'un début d'amertume à l'égard « des amis » qui se montrent avares de gestes de solidarité. « Le plus remarquable, écrit le *Koweït Times*, est le mutisme de Washington. On aurait pu croire que les Etats-Unis s'empresseraient de courir au secours des Koweïtiens, ne serait-ce qu'en leur apportant un soutien moral solide. Il faut qu'ils comprennent qu'il n'existe pas d'alternative à la solidarité internationale pour faire face à la multiplication des opérations de détournement. Les grandes puissances en Occident doivent apprendre à résister à la tentation de concéder des marchés douteux en vue de s'assurer des gains politiques provisoires. »

Les responsables koweïtiens, pour leur part, continuent d'observer la plus grande discrétion et s'abstiennent de mettre quoi qu'on en fasse. C'est ainsi que la radio et la télévision d'Etat ont censuré l'agence de presse koweïtienne KUNA - pourtant officielle - qui, sur la foi d'une dépêche de son correspondant à Alger, avait, vendredi, pour la première fois, impliqué l'Iran dans l'opération de détournement.

JEAN GUEYRAS.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE DÉFI DU REDRESSEMENT ET DE LA CROISSANCE : RECHERCHE DE SOLUTIONS AU PROBLÈME DE LA DETTE EXTERIEURE DE L'AFRIQUE

London, 18 et 19 avril 1988.

Une conférence sur le thème : « LE DÉFI DU REDRESSEMENT ET DE LA CROISSANCE, RECHERCHE DE SOLUTIONS AU PROBLÈME DE LA DETTE » se tiendra les 18 et 19 avril 1988 à l'Hotel Intercontinental à Londres. Il s'agit d'une réaction de la communauté internationale à l'aggravation de la situation économique sur le continent noir, situation qui s'est davantage détériorée avec l'insuffisance de la charge de la dette. Cette conférence est organisée conjointement par la Banque africaine de développement et le Financial Times de Londres, avec la coopération de diverses banques commerciales et d'autres institutions financières.

La conférence doit servir de cadre à un échange de vues sur les graves problèmes que connaît le continent africain, échange de vues susceptible de déboucher sur des propositions concrètes. Elle réunira les principaux décideurs africains dans les domaines économique et financier, ainsi que leurs homologues des grands pays industrialisés et des institutions multilatérales, pour discuter de redressement et de la croissance. Elle traitera de l'un des obstacles majeurs sur le voie de la croissance - le problème de l'endettement et s'attachera à proposer des solutions viables, susceptibles d'être agréées par les créanciers et les débiteurs. Au nombre des participants participent figurant les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales d'Afrique, les ministres et autres hauts responsables des pays créanciers ainsi que les cadres supérieurs de la Banque mondiale, du FMI et de la communauté bancaire.

Lors de cette conférence, il sera procédé à l'analyse de problèmes de l'endettement de l'Afrique et à la définition de rôles que devraient jouer les gouvernements africains et les créanciers pour relever le défi majeur qui constitue le redressement et la croissance en Afrique.

M. Babacar Niaye, président de la Banque africaine de développement, proposera le discours d'ouverture. « L'endettement extérieur de l'Afrique : nature, causes, rôle des gouvernements nationaux et de la communauté internationale dans la recherche de solutions ». Il y aura également d'autres orateurs dont : M. Chris Patton, député, ministre britannique de l'Administration du développement d'outre-mer ; M. Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor, ministre de l'Economie, des Finances et de la Privatisation, France ; M. Lutz J. Mwanuzi, ministre des Finances, du Plan et du Développement économique, Zimbabwe ; M. Maurice Sini Gueloh, ministre d'Etat, Côte d'Ivoire ; M. Mouna A. Qurashi, premier vice-président, opérations, de la Banque mondiale ; et M. John A. Rohr Jr, président de la Banque des exportations-impôts des Etats-Unis.

M. Salah Hamed, président du Conseil des gouverneurs de la BAD et gouverneur de la Banque centrale d'Egypte, et M. David Steel, député, leader du Parti libéral britannique, présideront les réunions.

Vous parler d'argent à la carte...

C'est sensé.

Vous proposer la carte vraiment utile...

C'est avoir le sens du service : c'est notre 6° sens.

CARTES BANCAIRES

Retirer de l'argent 24 H/24, régler vos achats, en France et à l'étranger... Aujourd'hui les raisons de posséder une carte bancaire ne manquent pas. Et en plus, elle doit s'adapter parfaitement à votre mode de vie.

Pour savoir quelle carte vous est vraiment utile, faites le point avec nous sur les services que vous en attendez : retirer de l'argent ? payer vos achats ? bénéficier du débit différé sur votre compte ? Comptez-vous l'utiliser en France ? à l'étranger ? Voulez-vous disposer des privilèges d'une carte de prestige ?

Au Crédit Agricole, vous proposer la carte bancaire qui vous rend tous les services que vous souhaitez, nous les avons toutes.

Alors, pour mettre la bonne carte à votre service, venez nous en parler. Le sens du service, c'est notre 6° sens.



Le bon sens en action

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
TÉLÉPHONE : (1) 45-83-91-71
TÉLEX : (1) 45-83-96-83
TEL. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant : André Fontana, directeur de la publication

Anciens directeurs : Robert Bresson-Méry (1944-1969) Jacques Foccart (1969-1982) André Lacroix (1982-1985)

Date de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1844.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontana, gérant, et Robert Bresson-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Worms

Rédacteur en chef : Daniel Veust

Correspondant en chef : Claude Salas

ABONNEMENTS RP 507 09

75422 PARIS CEDEX 09

TÉL. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE

354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS

PAR VOIE NORMALE

687 F 1 337 F 1 952 F 2 536 F

ÉTRANGERS (par mandat)

I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS

389 F 762 F 1 089 F 1 380 F

II - SUISSE, TUNISIE

504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs en prévision : nos clients sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez noter l'obligation d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

TÉLÉMATIQUE

Composé 36-15 - Type LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'Administration

Le Monde PUBLICITE

3, rue de Montauvy, 75007 PARIS

TÉL. : (1) 45-83-91-82 ou 45-83-91-71

TÉLÉ : MONDIPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL

36-15 - Type LEMONDE, code d'accès ABO

365 jours par an, 24 heures sur 24.

Contenu payant des journaux et publications, n° 57437

ISSN : 0395 - 2037

Amériques

ÉTATS-UNIS : les élections primaires dans l'Etat de New-York

Une bataille vitale pour les démocrates

Après les caucus démocrates du samedi 16 avril dans l'Arizona, où M. Dukakis a obtenu 54 % des voix contre 38 % à M. Jackson, les primaires de l'Etat de New-York, qui auront lieu mardi, constituent un enjeu crucial dans la bataille qui oppose les différents candidats démocrates.

WASHINGTON
correspondance

Les Noirs, les Juifs, les Italiens, les Grecs, les Irlandais de New-York décideront-ils, mardi, de l'issue de la lutte pour la nomination du candidat démocrate, et peut-être, ultérieurement, de l'élection présidentielle de novembre ? En tout cas, décrocher le « gros lot » de l'Etat de New-York, deuxième par le nombre de délégués (255) immédiatement après la Californie (314 délégués) est crucial pour les candidats survivants d'une course épuisante, ayant provoqué l'abandon de trois autres partisans (Gephardt, Hart, Biden) et une longue pause au sénateur Simon.

Au lendemain du scrutin de New-York, il est probable que la lutte prendra la forme d'un *mano a mano* entre le gagnant et celui arrivé immédiatement derrière lui. Aussi, pour le sénateur Gore du Tennessee, nettement distancé de ses rivaux, MM. Dukakis et Jackson, la bataille de New-York est-elle absolument vitale. Pour se maintenir dans la course, il lui faut à tout prix sortir de la troisième place (environ 10 % des suffrages d'après les sondages, contre 49 % à Dukakis et 33 % à Jackson). A cette fin, il a déclenché un « blitz » publicitaire à la télévision, dont le coût est évalué à 1 million de dollars. Cette force financière est jugée encore insuffisante par les observateurs pour lui garantir le succès, mais suffisante pour le « couler » financièrement.

Le sénateur s'est engagé en effet pour cette ultime bataille dans laquelle il a concentré ses efforts sur les électeurs juifs (25 % de l'électorat), en se posant comme champion de l'Etat d'Israël, et d'une politique étrangère « musclée », dénonçant l'inconscience de ses concurrents et leur sol-disant « mollesse » à l'égard de l'Union soviétique.

Dans le creuset ethnique de New-York, le sénateur Gore authentique « wesp » (anglo-saxon protestant blanc) est insolite. Mais paradoxalement, il est un membre de l'élite de l'Etat de New-York, et d'un État qui favorise indirectement l'ascension d'un Noir ou d'un émigrant grec.

Il ne peut en effet rallier qu'une partie de l'électorat juif divisé. D'après les experts, les défenseurs inconditionnels d'Israël et les orthodoxes se représentent pratiquement 15 % de l'électorat démocrate juif, les autres favorisant le gouverneur Dukakis. Mais en augmentant son pourcentage de suffrages, c'est-à-dire en grignotant l'avance de M. Dukakis, le sénateur Gore ferait le jeu sinon même assurerait le succès à Jesse Jackson qui reste la « bête noire » pour la majorité de l'électorat juif.

Ainsi, malgré l'appui qu'a donné au sénateur Gore le maire de New-

York, M. Koch, invitant les électeurs à ne pas émettre un vote négatif, les électeurs juifs voteront utile d'est-à-dire pour M. Dukakis, afin de barrer la route au républicain noir. M. Jackson n'en est pas moins dans une position très forte. Il avait rallié 26 % des suffrages en 1984 et peut espérer maintenant en obtenir au moins 35 %, en réunissant 90 % des voix noires, 50 % des électeurs hispaniques et plus de 20 % des électeurs blancs.

Le gouverneur Dukakis n'en reste pas moins favori et espère consolider sa position avec une marge d'avance assez large pour déclencher un mouvement de ralliement parmi les électeurs d'autres Etats pressés de « voter au secours de la victoire ». Mais son sérieux, sa sobriété de parole ne provoquent pas l'enthousiasme populaire. M. Nixon l'a méchamment qualifié de « words processor » (machine de traitement de mots), par opposition à M. Jackson « poète de la politique ».

Les six cent quarante-six « super-délégués » parlementaires et personnalités démocrates choisies par l'appareil du parti n'en penchent pas moins très nettement en sa faveur.

Le gouverneur Dukakis espère aussi rallier les électeurs d'origine italienne, irlandaise, grecque, polonaise et une large fraction hispanique. Bref, ce qu'on appelle communément l'électorat catholique qui, en 1984, représentait 31 % du total des suffrages. A ceux-là bien entendu, le gouverneur ne manque pas de rappeler qu'il est un fils d'immigrants. Mais le vote catholique n'est pas monolithique, contrastant avec le vote noir concentré sur un seul candidat.

L'équivoque Cuomo

En outre, l'électorat catholique ne se sent pas très concerné par un affrontement abîmément présenté par les médias comme une bataille entre Noirs et Juifs (les deux groupes représentant chacun 25 %

de l'électorat) et n'ayant pas, à l'égard de MM. Dukakis et Gore, le même emballement éprouvé pour Mario Cuomo, élu gouverneur en 1982. Entre les deux fils d'immigrants, il préfère Mario l'Italien, d'origine plus modeste, sortant d'un collège moyen, plus rude que le distingué grec issu d'une famille aisée et sorti de Harvard... Mais le gouverneur Cuomo persiste dans son attitude équivoque. Il réaffirme son refus d'être éventuellement mobilisé par la convention d'Atlanta. Reste que, en ne contenant publiquement aucun des candidats, il favorise l'impasse, créant ainsi les conditions propres à son éventuelle « mobilisation ».

L'issue de la bataille de New-York est incertaine et dépendra essentiellement de l'ampleur de la participation électorale. Sur la base des précédents, entre un quart et un tiers des 3 500 000 électeurs démocrates enregistrés devraient voter. Aussi les candidats concentrent-ils leurs derniers efforts afin d'obtenir que leurs électeurs se rendent aux urnes. Une tâche d'autant plus aisée pour Jackson qui peut compter sur la quasi-totalité de son vote noir. Plus difficile pour le gouverneur Dukakis et le sénateur Gore, moins sûrs de faire le plein des électeurs catholiques et des hispaniques. Les experts estiment que ces derniers sont en mesure de faire pencher la balance.

Après tout, dans cette terre d'immigration, il est normal que les derniers arrivés risquent de trancher cette lutte décisive, ouvrant la voie vers la nomination ou peut-être la Maison Blanche.

Du côté républicain, les jeux sont faits. Le vice-président Bush fait cavalier seul et se préoccupe maintenant de trouver son coéquipier pour l'élection de novembre, probablement le sénateur Dole, son principal rival. Bien entendu, les médias se sont fait un malin plaisir de citer toutes les méchancetés échangées entre les deux hommes, il y a à peine quelques semaines.

HENRI PIERRE.

NICARAGUA : le dialogue entre la Contra et le gouvernement

Laborieuses négociations à Managua

Managua. — Les discussions entre les représentants de la Contra et le gouvernement sandiniste, entamées vendredi 15 avril à Managua, commencent de nouvelles difficultés. Les rebelles antisandinistes ont refusé dimanche soir la proposition de cessez-le-feu présentée par les autorités nicaraguayennes. Le chef de la délégation de la Contra, M. Adolfo Calero estimait qu'il s'agissait d'une « proposition unilatérale qui fait l'impasse sur des aspects incontournables de la démocratisation » dans le pays. Le ministre de la défense, M. Humberto Ortega, avait affirmé peu avant que la proposition gouvernementale avait été élaborée « sur une base rationnelle et réaliste qui donne satisfaction aux deux parties ».

Dans la capitale, le ministre de la défense a, d'autre part, annoncé la signature dimanche, dans la ville de Quilich, à 200 kilomètres au nord de Managua, d'une cessez-le-feu de durée indéterminée entre les chefs rebelles et les autorités militaires, alors qu'à quelques dizaines de kilomètres de là la trêve était rompue par un petit groupe de « contras » qui a attaqué un rassemblement de paysans dans la région de Cerro Colorado. Malgré ces progrès en dents de scie, la poursuite des pourparlers, qui se déroulent à huis clos, semble pourtant acquiescée et il n'est pas exclu que la réunion, qui devait s'achever lundi, soit prolongée. Les délégués de la Contra devaient effectuer ce jour deux visites, l'une au journal d'opposition *la Prensa* et l'autre à la Conférence épiscopale. — (AFP, Reuters.)

Asie

AFGHANISTAN : réunis à Peshawar

Les chefs de la résistance demandent aux réfugiés de ne pas rentrer chez eux

PESHAWAR
de notre envoyé spécial

Ils sont tous là moins un, Pir Sayeed Ahmad Geylani, chef du Makhaz, l'un des partis « traditionnalistes » et royalistes, qui est à Londres et qui s'est fait représenter. Ils sont là, sur une tribune qui domine la foule, protégés des manifestations d'enthousiasme et des velléités de meurtre par un cortège de moudjahidins armés de l'Indritalbe kalachnikov. Le « peuple-afghan », ou du moins un échantillon plus ou moins représentatif, est venu principalement des camps de réfugiés qui bourgeonnent dans la province pakistanaise du nord-ouest.

En débarquant, les réfugiés ont été félicités au moins trois fois : l'occasion aurait été trop belle pour les agents du KHAD (les services secrets du régime de Kaboul) d'éliminer les chefs de la résistance. A l'entrée du terre-plein, où s'expriment un peu plus tard, avec une éloquence fleurie, les leaders, ils ont vu sur un grand tapis toutes leurs richesses : des centaines de paquets de cigarettes, des montres, des briquets, des petits riens, qui pourraient être sans doute des bombes en miniatures. Puis ils ont pris place et, pendant des heures, ils ont fait semblant de croire qu'ils assistaient à la démonstration de l'unité de la résistance afghane.

Les chefs sont sur le podium, chacun avec sa « gueule » formidable, son aura, ses convictions et beaucoup d'arrière-pensées. Il y a Rabbani, chef du Jamiat, barbe, turban et tenue blanche, personnalité presque diaphane à force de sérénité. Khalis, le chef du Hezb, barbe rousse sortie tout droit d'une imagerie médiévale, d'un come à faire peur aux soldats ennemis de l'Armée soviétique, la poitrine bardée de son étincelante carquoisier, le regard pétillant de ruse.

Une grand-messe

Il y a Modjaddedi, l'aristocrate pachotun, un homme tolérant qui ressemble, à s'y méprendre, à un mollah iranien, et qui, le veille, expliquait dans un communiqué qu'il ne se rendrait pas à cette grand-messe de la résistance de crainte d'y entendre des « opinions extrémistes ». Il y a Sayyas, énorme, avec son turban doré qui couvre son crâne chauve, et ses yeux qui lancent des éclairs ; Mohamed, et les autres, Ahmed Shah notamment, le « président » Ahmed Shah d'ou ne sait trop quelle république afghane en gestation.

Enfin, il y a surtout Gulbuddin Hekmatyar, président intérimaire de l'Alliance des sept partis politiques de Peshawar, au charisme dévastateur et si trouble, chef de l'autre fraction de Hezb, moine-soldat d'un islam impitoyable, celui qui, ce samedi 16 avril, est le plus haï et le plus craint par ses voisins... Il sera pourtant le seul à avoir chauffé une foule d'environ vingt-cinq mille hommes qui, tous levés et mains tendues, promettent — à sa demande — de poursuivre la lutte jusqu'à la fin, jusqu'à la mort.

La veille, au cours d'une réunion avec les autres chefs de partis, Gulbuddin Hekmatyar a réussi à convaincre Modjaddedi et sans doute aussi les deux autres représentants des partis traditionalistes, de ne pas boycotter cette manifestation unitaire de la résistance, la première depuis la signature de l'accord de Genève. Il a été, comme d'habitude, convaincant, usant cette fois-ci d'arguments uniquement oratoires : il y a peu de temps, au cours d'une réunion de chefs de la résistance, la poudre heureusement, n'avait pas parlé.

L'événement, ce samedi matin c'est donc d'abord une sorte de consensus minimal sur l'unité affichée qui va donner toutes les aspirations des discours politiques. « Nous venons mais tu n'attaques pas Zahir Shah (l'ex-roi afghan, exilé à Rome), tu ne traites pas de tous les noms les Américains, tu ne dis pas que l'accord de Genève est un torchon », ont dit dire en substance les « royalistes » à Gulbuddin. Le résultat sera une longue litanie de satisfaction sur le thème « une poignée de volontés a mis en déroute la plus grande armée du monde », ce qui n'est pas faux, mais répétitif trois heures durant...

Quatre conditions

L'accord de Genève, qui ne lie pas les représentants de la résistance afghane, sera dénoncé et rejeté, mais avec une certaine retenue. Les réfugiés seront invités à « ne pas faire de projets irréalistes de retour », à « ne pas acheter d'afghans », par M. Rabbani. Le retour ? Ils sont quelques millions à penser plus fort depuis l'accord de Genève. L'afghani, monnaie nationale afghane, a augmenté de 20 % sur le marché noir de Peshawar depuis le 14 avril, et la presse pakistanaise « gonfle » à plaisir les rumeurs de départ de groupes de réfugiés. « Ne bougez pas », disent, pour une fois d'une seule voix, les chefs de la résistance.

Gulbuddin rappellera qu'il faut, avant que commence l'exode à rebours, que quatre conditions soient réunies : 1) le départ des forces soviétiques d'Afghanistan ; 2) le remplacement du régime du président Najibullah par un gouvernement islamique ; 3) des garanties concernant la fin de toute la guerre à l'intérieur ; 4) la mise hors d'état de nuire de toutes les mines antipersonnelles (c'est-à-dire des centaines de milliers), qui ont été disséminées par l'armée rouge « dans les villages, les forêts, les vergers, les montagnes et autour des villes ».

Bref, l'heure n'est pas au retour mais à la poursuite de la lutte pour « finir le travail ». Les flux d'armes et de munitions vont-ils tarir à partir du 15 mai, début des opérations de retrait soviétiques ? Les Pakistanais obligeront-ils l'Alliance à fermer ses bureaux à Peshawar ? Le régime de

Kaboul va-t-il s'effondrer après le départ des « Rouges » ? Combien de centaines de cadres du Khâliq et du Parcham (les deux fractions du Parti communiste afghan, le PDPA) vont-ils embarquer dans les fourgons de l'armée soviétique ? Par où les opérations de retrait vont-elles s'effectuer ? Enfin, quelle sera l'ampleur de la débâcle au sein de l'armée et des milices de Kaboul si les Soviétiques partent ? Autant de questions auxquelles Gulbuddin, lui-même, ne peut pas répondre.

LAURENT ZECCHINI.

Des zones neutres ? — Le chef du régime de Kaboul a déclaré, samedi 16 avril, que son armée était prête à se retirer de certaines zones pour faciliter le retour de réfugiés, à condition que « les groupes armés d'opposition n'utilisent pas » ces zones « pour mener des actions militaires ». Entre-temps, le ministre des affaires étrangères de Kaboul a eu un entretien, à Moscou, avec son homologue soviétique. Enfin, le président du Pakistan a adressé un message, dont on ignore la teneur, à M. Gorbatchev. — (AFP.)

CAMBODGE : manifestation à Paris. — Cent cinquante personnes ont manifesté en tenue de deuil, dans la soirée du dimanche 17 avril à Paris, pour protester contre la poursuite du « génocide » cambodgien treize ans, jour pour jour, après la prise de Phnom-Penh par les Khmers rouges. A l'appel du Conseil des Cambodgiens en exil (qui regroupe cinq associations cambodgiennes en France) et de la Société internationale des droits de l'homme (SIDH), les manifestants, avec des bougies et des brassards noirs, ont fait cinq fois le tour de l'esplanade du Trocadéro.

Puis, le cortège, avec en tête un drapeau cambodgien en berne, s'est rendu au pied de la tour Eiffel, où une brève cérémonie religieuse a eu lieu autour de deux cercueils dédiés aux victimes des Khmers rouges et de Hanou.

VIETNAM : visite de M. Cozulescu. — Le président roumain est arrivé, dimanche 17 avril, à Hanoi pour une visite officielle de quarante-huit heures, la première au Vietnam du chef de l'Etat et du Parti communiste roumain depuis dix ans. M. Cozulescu, qui est déjà venu au Vietnam en 1971 et 1978, s'était auparavant rendu en Australie et en Indonésie. — (AFP.)

TAIWAN : échanges de courrier avec le continent. — Les échanges de correspondance entre Taiwan et le continent chinois, interdits depuis la victoire des communistes en 1949, sont à nouveau autorisés, a annoncé, samedi 16 avril, le secrétaire général de la Croix-Rouge taïwanaise. Le courrier sera acheminé via Hongkong par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale. D'autre part, dix-neuf mille prisonniers — dont trente et un accusés de sédition — vont bénéficier de mesures de grâce présidentielle. — (AP, AFP.)

Nous avons si peu l'habitude de parler d'argent.

Nous ne parlons pas souvent de nos financements. Normal. Ils parlent d'eux-mêmes. Pour une location avec option d'achat sur 60 mois d'une 190***. Un premier versement de 49 471,15 F (comportant 19 275 F de dépôt de garantie, égal à

l'option d'achat final). Le premier versement pouvant être couvert par la reprise de votre ancien véhicule. Puis 11 versements de 1450 F suivis de 48 versements de 1850 F. Des chiffres qui se passent de commentaire.

Offre valable du 14 mars au 6 juin 88 sous réserve d'acceptation de votre dossier par Mercedes-Benz Financement (Département Solovam - 50, bd Haussmann - 75009 Paris).



MERCEDES-BENZ



(1450 F/mois)

سكزا من الاجل

Europe

ITALIE : nouvel attentat près de Bologne

Un des principaux conseillers du premier ministre a été assassiné par un commando du Parti communiste combattant

ROME de notre correspondant

nombre d'observateurs ont ici acquis un consensus avec l'embelliment, il a dix années, du leader démocrate-chrétien Aldo Moro, réélu également dans une période de rapprochement entre la DC et le PC.

Roberto Ruffilli ne bénéficiait d'aucune protection particulière. Ses habitudes ont, selon toutes probabilités, été observées durant un certain temps. Les tueurs ont choisi de frapper à son domicile — où il vivait seul et passait presque chaque fin de semaine — un homme dépourvu de toute méfiance et qui leur a peut-être ouvert lui-même sa porte. La seule certitude est que les assassins l'ont poussé dans son salon où ils l'ont vraisemblablement fait s'agenouiller, la tête contre son canapé, avant de lui tirer dans la nuque trois balles d'un 7,65, sans doute équipé d'un silencieux.

Les Nouvelles Brigades rouges

L'attentat du 16 avril ne témoigne pas nécessairement d'une remontée en puissance des Nouvelles Brigades rouges. Selon le juge Rosario Priore, l'un des meilleurs connaisseurs italiens du terrorisme, celles-ci comptent « quelques dizaines de personnes en tout, mais certainement plus de cinquante ». Deux groupes, en principe séparés par des conceptions « stratégiques » diverses, auraient recueilli l'héritage des BR : le PCC, considéré comme l'aile « militarisée », responsable du meurtre de Forlì, et l'Union communiste combattante (UCC), qui avait notamment assassiné le 20 mars 1987, le général Licio Giorgini, directeur général des armements aéronautiques et spatiaux italiens.

La distinction entre les deux groupes peut cependant apparaître fragile : ainsi, le nom de Roberto Ruffilli figurait-il, par exemple, parmi de nombreux autres, sur une liste d'« objectifs » de l'UCC.

Le PCC avait précédemment signé l'attentat du 10 février 1986 contre Lando Conti, ancien maire républicain de Florence, lui reprochant d'avoir des intérêts dans le secteur de l'armement. Le même groupe s'était emparé, le 14 février 1987, de l'équivalent de 5 millions de francs lors de l'attaque d'un fourgon postal à Rome, au cours de laquelle deux agents avaient été tués.

Les gros titres des journaux et les éditoriaux du dimanche 17 avril mettent en relief le fait que la Démocratie chrétienne, principal parti italien, est à nouveau dans la ligne de mire des terroristes. Fin janvier, M. De Mita avait révélé avoir appris de source policière qu'il avait, un certain temps, été « piégé » par des personnes certainement peu innocentes appartenant à un groupe dont le chef, Antonio Fosso, dit « R. Cobra », venait d'être arrêté. La nouvelle avait alors été accueillie

avec un peu de scepticisme : elle retrouve aujourd'hui sa crédibilité. Le juge Priore a également rappelé que les Nouvelles Brigades rouges accordent, dans leur littérature intérieure, un haut degré de priorité à empêcher le renforcement de l'Etat italien — un projet qui est au cœur de la problématique des réformes institutionnelles dont s'occupait en première ligne Roberto Ruffilli.

JEAN-PIERRE CLERC.



UN OEIL AVERTI SUR UN DÉBAT SANS MERCI.

DUEL, le nouveau livre de Christine Okrent. Une analyse précise des forces et des faiblesses des candidats devant la caméra, lors de l'ultime face à face télévisé. La célèbre journaliste dévoile les véritables enjeux du duel de 1988 et explique comment la télévision a renouvelé notre système démocratique.



Hachette

URSS

M. Boris Eltsine s'explique dans l'édition allemande des « Nouvelles de Moscou »

MOSCOU de notre correspondant

Écarté de ses fonctions de membre suppléant du bureau politique et de premier secrétaire de Moscou pour avoir, à l'automne dernier, réclamé devant le comité central une accélération des réformes, M. Boris Eltsine ne rouit rien de discours qui lui a valu sa disgrâce.

« Peut-être me suis-je trompé sur certains points, mais je me suis exprimé avec sincérité et j'ai eu ce que je ressentais et pensais être juste », vient-il, en effet, de déclarer dans une interview aux *Nouvelles de Moscou*, l'un des journaux les plus nettement engagés en faveur de la « perestroïka ». Soulignant que la politique de « démocratisation » se heurte à des oppositions et que « chacun devait penser par lui-même », M. Eltsine a ajouté qu'il était « un de ceux qui sont prêts à suivre un chemin difficile » et qu'il « n'avait pas peur des risques ».

M. Eltsine n'est toutefois refusé à révéler le contenu exact de son discours d'octobre en expliquant qu'il était toujours membre du comité central et tenu donc de respecter la décision qui y avait été prise de ne pas publier les débats de ce plénum. Interrogé sur les différentes versions de son intervention qui circulent sous le manteau à Moscou, il en a, en revanche, démenti la teneur en se demandant si elles n'avaient pas été diffusées pour faire croire que c'était une « hostilité personnelle ».

● RDA : précision. — A la suite de notre information parue dans le *Monde* du mercredi 13 avril sur la RDA et la controverse à Moscou sur la « perestroïka », l'ambassade de RDA à Paris a attiré notre attention sur le fait que l'article de son discours diffusé par *Neues Deutschland*, l'organe du Parti communiste allemand. Le quotidien, qui avait reproduit dans son édition des 2 et 3 avril le texte intégral de la critique de la politique de M. Gorbatchev parue dans *Sovetskii Rossiï*, a effectivement publié la réponse de la *Pravda* dans le 9 avril, mais avec plusieurs jours de retard. Dans son édition datée du 10 avril.

l'égard de tel ou tel — qui l'avait conduit à cette prise de position. Ces textes (*le Monde* du 2 février) présent, en effet, à M. Eltsine des attaques très dures contre M. Raïssa Gorbatchev et contre M. Edouard Chevardnadze, ministre des affaires étrangères et proche du secrétaire général.

Jusqu'à aujourd'hui, jamais un dirigeant soviétique n'avait pu trouver à s'exprimer dans la presse après avoir été démis de ses responsabilités. Il s'agit donc là d'une première d'autant plus notable que M. Eltsine, vice-président, aujourd'hui, du comité d'Etat pour la construction, réapparait ainsi au moment même où les conservateurs semblent paralysés par l'ampleur de la contre-offensive lancée depuis deux semaines par les réformateurs.

Lettres de lecteurs

C'est, loin de se ralentir, cette contre-offensive se développe chaque jour un peu plus avec la multiplication, dans tous les journaux, d'articles et de lettres de lecteurs en faveur du changement et, en particulier, de la démocratisation interne du parti, qui doit faire l'objet d'une conférence nationale en juin. Dimanche, la *Pravda* publiait ainsi une lettre appelant à la publication (pour éviter « les spéculations politiques, les inventions et les rumeurs ») de toutes les interventions prononcées lors des réunions du comité central ainsi que des principaux débats préparatoires à la conférence.

C'est un signe, mais un signe seulement, de la vigueur du débat. S'il fallait d'ailleurs une preuve que la bataille demeure totalement ouverte malgré l'avantage actuellement pris par les réformateurs, elle est donnée par le fait que le *Monde* a publié, en outre, en tout cas — publié cette interview de M. Eltsine dans leur édition hebdomadaire normale mais dans un numéro spécial en allemand destiné à tester les possibilités de diffusion en Allemagne fédérale.

L'audace a des limites, mais qui reculent toujours un peu plus. BERNARD GUETTA.

ROME de notre correspondant

L'Italie, consternée, craint soudain de se trouver reportée quelques années en arrière au plus fort des « années de plomb » du terrorisme. Moins de quarante-huit heures après l'attentat à la voiture piégée contre un fait cinq morts et seize blessés à Naples, Roberto Ruffilli, un des principaux conseillers du nouveau président du conseil, M. Ciriaco De Mita, a été assassiné de trois coups de pistolet dans la tête par un groupe se réclamant des Brigades rouges : le PCC (Parti communiste combattant).

La victime est un sénateur démocrate-chrétien âgé de cinquante et un ans, originaire de Forlì (près de Bologne) où a eu lieu l'attentat, le samedi 16 avril en milieu d'après-midi. Roberto Ruffilli, professeur à l'université de Bologne jusqu'en 1983, était le principal spécialiste de la Démocratie chrétienne pour les « problèmes de l'Etat ». A ce titre, il était l'homme qui conseillait M. De Mita en matière de réforme des institutions, l'un des problèmes-clés à résoudre par la coalition à cinq reconstruite la semaine dernière et qui doit affronter le débat de confiance devant le Parlement à partir du mardi 19 avril.

La dernière en date des actions terroristes en Italie a donc frappé un homme peu connu du grand public mais considéré comme capital dans la phase politique qui s'ouvre.

Cette nouvelle étape devant, d'une façon ou d'une autre, remettre dans le jeu le Parti communiste,

● Une Japonaise recherchée pour l'attentat de Naples. — Fusako Shigenobu, ancienne dirigeante de l'Armée rouge japonaise, serait le deuxième membre du commando auteur de l'attentat à la voiture piégée contre un cercle de militaires américains, le 14 avril, à Naples. Un témoin considéré comme crédible par les services antiterroristes italiens affirme avoir vu ces dernières jours sur une place de Naples, cette Japonaise âgée de quarante-trois ans en compagnie de Juzzo, Okudaira, autre militant de l'Armée rouge, contre qui un mandat d'arrêt international a été lancé le 15 avril. Un troisième membre du commando est toujours recherché. Selon un journaliste qui a été diffusé par les enquêteurs et divers témoignages, l'homme pourrait être originaire d'Afrique du Nord ou du Proche-Orient. — (AFP.)

● Cinquante-trois mafiosi condamnés. — La deuxième grand procès contre les « clans de province » de la Cosa Nostra s'est terminé, le samedi 16 avril à Palerme, par cinquante-trois condamnations allant de deux ans d'emprisonnement à la détention à perpétuité. Les accusés ont été reconnus coupables d'appartenance à la Mafia et de complicité avec les clans de Palerme dans l'organisation du trafic de drogue. Francesco Inna, trente ans, a été condamné à la détention à perpétuité ; Salvatore Umana, contre qui le procureur avait requis la perpétuité, s'est vu infliger trente ans d'emprisonnement ; enfin, le prince Alessandro Vanni Cavello di San Vincenzo, dont le chèque avait servi de déca à des scènes du film de Luciano Visconti, le *Guépard*, a été condamné à huit ans et six mois de réclusion. Le procès reposait sur les révélations d'un « repenti », Vincenzo Marsala, et de deux trafiquants de drogue, un Libanais, Bou Chelal Ghannem, et un Egyptien, Abdel Aziz Agha. — (AFP.)

CIRCUIT ARCHEOLOGIQUE
Pour découvrir en 10 jours les merveilleux vestiges de la Tunisie Punique et Romaine

5.400 F
Paris/Paris tout compris

TUNISIE CONTACT
SEJOURS - WEEK-ENDS - VOYAGES SUR MESURE

42 96 02 25
TUNISIE CONTACT
25000 PARIS

LENTILLES DE CONTACT
Adaptation par spécialistes.
Toutes les marques.
Vis lentilles le jour même.

PROMOTION
sur les lentilles américaines souples ultra-minces.
Contact exceptionnel.

398 F
la paire (réf. 994) sans protection

Sur présentation de votre carte d'identité et de votre permis de conduire.

LE LEADER FRANÇAIS DES LENTILLES
OSIRIS

PARIS 7^e : 20, r. de Valenciennes, 42-55 00-00
PARIS 17^e : 127, bd de Ménilmontant, 42-55 27-87
PARIS 11^e : 21, r. de Valenciennes, 42-55 24-50
PARIS 13^e : 86, r. de la Folie, 42-55 31-87
PARIS 11^e : 121, r. E.-Zola, 42-55 48-84

25 AU 30 AVRIL • PARIS-NORD VILLEPINTE

SICOB 88

LE LANGAGE DES AFFAIRES

Conférences

25 avril. Jour J. SICOB 88, le Salon Européen des Technologies de Communication d'Entreprise. Un événement. Des Expositants du monde entier dans le Parc d'Expositions le plus moderne d'Europe d'environ 100 000 m². Un nouveau langage : innovation, savoir-faire, expérience professionnelle. SICOB 88 : Informatique, Télécom, Bureau, Espace Bureau.

28 avril. Sicob-L'Exposition. 1^{re} journée Management et Informatique. 26-27 avril. Sicob-Le Monde Informatique. Convention Européenne des Télécom. 25 au 29 avril. Journées d'Informatique Administrative. 25 au 29 avril. Journées d'Etudes et d'Applications. 25-26 avril. Conférences Espace - Bureau. 25 au 29 avril. Sicob - Informatique Hebdo. Débats - Visites. 25 au 30 avril. Espace Carrières - Le Salon du Recrutement des Informaticiens avec Le Monde Informatique.

سكزا من الاجل

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Le « frizbee » du président

« Un but de rêve » : Aid en sourit encore de ce 1-0 du 29 mars dernier dans le match qui opposait son équipe, l'Union sportive de Créteil, au Matra Racing de Paris. Et 1-0 en match retour le 5 avril : ainsi David Vinquiguit Golluth. Des amateurs de troisième division contre des professionnels de première division ; l'équipe d'un bastion socialiste contre un club chéri du Paris chrétien.

« Nous, on fait du sport, pas de la politique. Mais le meilleur d'entre nous, est arabe ! » Ils sont tous campés sur le terrain de leur club, ces footballeurs de Créteil (Val-de-Marne), le samedi 16 avril, à 15 heures : ils attendent le président. Sa visite leur a été annoncée la veille au soir. Le candidat est ponctuel. D'un pas tranquille, M. Mitterrand fend la foule qui l'accueille et

sourit aux nombreux gavroches qui se fauillent sous les jambes des membres du service d'ordre. « Mitterrand, on est pour toi ! », hurle du balcon un colosse africain. « Eric du Congo » conclut tout de go : « C'est un sage ». L'éloge réjouit la foule et ravit le député-maire, Laurent Cathala, ses collègues, les représentants de la communauté israélienne, Mme Monique Ewanje-Epée, championne juniors du 110 mètres haies, qui a accueilli l'hôte en sa ville, se déride.

« J'aime beaucoup le football », confesse l'intéressé. « C'est quand même formidable ces deux victoires de suite, cela prouve des vertus collectives, pas de gloire mais de la retenue. Cela pourrait servir à d'autres ». La veille, M. Jacques Chirac émettait des doutes sur la résistance physique de son principal

adversaire : « A entendre certaines appréciations sur mon compte, j'aurais de quoi m'inquiéter... Je suis encore bon pour un certain sport et j'espère vous épuser », lance M. Mitterrand aux journalistes qui se bousculent. « Je ne m'attaque pas aux personnes, à leur caractère. Oui, je discute, bien entendu, les idées, les projets. Les choix politiques, ça c'est normal. Le reste n'est pas ».

Puis le candidat poursuit sa promenade dans Créteil. Cette ville nerve de quatre-vingt mille habitants s'agit de ce style décontracté faisant fi des strictes mesures de sécurité qui naissent habituellement les bords de foule. Au bord du lac que l'on longe, l'immense pelouse du parc des loisirs regorge de sportifs, malgré la bruite.

M. Mitterrand apprécie, l'œil clair, les salutes au tricolore. « Génération sport ». La stratégie reste la même. Il faut monter en première ligne, rétorque le candidat à ceux qui s'étonnent de son changement de rythme. Mordant et rassemblant pour le sprint final : « Ça marche pas mal, non ? »

Son jogging de deux heures se termine sur la pelouse de Créteil. Des joueurs de frizbee lui demandent de lancer le disque à son tour. M. Mitterrand hésite... Le ton jeune et moderne de sa balade à Créteil ne souffrirait pas le moindre écart. Mais l'invitation est si simple. Le candidat Mitterrand lance le frizbee et le rattrape au vol... « Il y a le style ».

DANIELLE ROUARD.

Les VUES de Raymond Depardon



SAMEDI 16 AVRIL, 16 h

Marseille
André Lajoinie
Il pleut
Une tribune est construite
sur le Vieux Port
en bas de la Canbière
Tout y est : badges, casquettes rouges

Musique de Madonna
Une grue spéciale est installée
pour les télévisions et les photographes
Georges Marchais parle en premier
Le meeting se termine
avec en plus l'Internationale

M. Mitterrand devant « ses » experts

M. Mitterrand président, le mercredi 20 avril, une partie des travaux du groupe des experts du Parti socialiste réuni à Paris sur le thème « Sept orientations pour l'avenir ». La discussion sera organisée autour des sujets suivants : institutions, Europe, tiers-monde, paix et sécurité, modernisation de l'économie, cohésion sociale, espaces de culture. M. Michel Rocard y participera.

Le groupe des « experts » du PS, organisme informel créé par M. Mitterrand lorsqu'il était premier secrétaire de cette formation, avait été mis en sommeil après la mort de son animateur principal, Jean Proustau.

Il a été remis en activité, au mois de juin 1986, par M. Jospin, qui en a confié l'animation à M. Claude Allègre, alors directeur de l'Institut de physique du globe de Paris. Composé pour moitié de personnalités membres du PS et pour l'autre moitié de personnalités politiquement indépendantes, ce groupe, qui n'est pas soumis aux luttes des courants internes de ce parti, a contribué, par ses réflexions, à l'élaboration des « propositions pour la France » du Parti socialiste et a nourri, également, certains passages de la Lettre à tous les Français rédigée par M. Mitterrand.

Face à la discrétion des candidats

Une communauté militaire réduite aux spéculations

Sans états d'âme particuliers à l'approche de l'élection présidentielle, la communauté militaire exprime néanmoins quelques regrets en constatant — pour mieux s'en étonner — le silence des candidats sur les responsabilités en matière de sécurité extérieure, qui seraient celles du chef de l'Etat désigné au soir du 8 mai. « A quel parti, dit un officier de classe de réserve, ex-Frontiste, comme le fait le Centre d'information civique dans ses messages télévisés, qu'ils élisent aussi le chef des armées, détenteur de la Jourdure nucléaire en leur nom, si, par ailleurs, aucun des postulants ne s'est senti, au préalable, dans l'obligation de s'expliquer sur ce formidable nouveau défi de la mort qui lui est reconnu sur l'ensemble des citoyens ».

Pour répondre qu'il soit dans une institution de défense qui réunit, en France, environ trois millions d'individus de toutes origines, cadres militaires, travailleurs de l'armement, retraités et leurs familles, ce jugement est sévère. Non pas qu'il soit dénué de tout fondement : les questions de sécurité extérieure sont rarement l'objet des joutes électorales, comme si chaque formation politique craignait de briser le miroir du consensus. Mais parce que c'est probablement l'un des domaines de compétences du futur président de la République où le candidat pousse à se montrer le plus discret possible pour demeurer, une fois élu, maître des règles du jeu.

Mais, en son sein, déplore ce sous-officier d'infanterie, et plus il se sentira libre.

Le reproche s'adresse, apparemment, à tous les candidats. Curieusement, en effet, à écouter des cadres dans les trois armées, ni M. François Mitterrand ni M. Jacques Chirac n'en sont tout à fait exemptés, bien que l'un et l'autre aient contribué à élaborer une loi de programmation militaire fixant les grandes orientations stratégiques et les investissements à y consacrer en cinq ans. Mais, précisément, le septennat qui s'achève aura été marqué, pour la première fois en plus d'un quart de siècle, depuis qu'une telle procédure existe, par l'adoption de deux lois de programmation militaire, la seconde cherchant à effacer la première après, seulement, trois années d'application. « Certes, abondance de biens ne suit pas, résume cet

ingénieur de l'armement, mais trop, c'est trop, dès lors que les deux textes nous sont apparus à beaucoup comme étant d'inspiration et d'ambition différentes, voire parfois contraires ».

« Comme le fait un père de famille économe »

« La première loi, observe un officier d'état-major qui se refuse à faire un quelconque procès d'intention aux gouvernements socialistes, ralentissait l'effort. La seconde loi, sous prétexte de redresser la situation après 1986, n'a fait aucun choix. Elle laisse même espérer une priorité nationale en faveur de la défense, qui parait guère raisonnable par les temps difficiles qui courent ». En renvoyant dos à dos M. Mitterrand et M. Chirac, ce même officier croit pouvoir se souvenir que M. Raymond Barre, au moment où il a été le premier ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing, a paru plus soucieux de contenir au plus juste les dépenses militaires « comme le fait un père de famille économe qui prend le risque de réduire ses contrats d'assurance lorsque les primes lui semblent avoir disparu ou faibli ».

On est là au cœur de ce qui pourrait apparaître comme la principale inquiétude de la communauté militaire. Non que les autres thèmes de la campagne présidentielle l'indiffèrent. Les menaces sur l'emploi préoccupent, aussi, des travailleurs de l'armement qui condamnent en bloc la croyance, longtemps entretenue, en une exposition salvatrice des exportations et le recours, au contact dans les unités, qui craint les effets déstabilisateurs d'une baisse prévisible de la démographie sur l'organisation du service national. Mais « il serait exagéré d'en déduire, constate ce pilote d'avion de combat, que, sur ces deux points, par exemple, le fait de porter un uniforme crée des comportements spécifiques et entraîne des jugements politiques particuliers. L'armée bas au même rythme que le

reste de la nation et, globalement parlant, elle ne s'en sépare pas, elle ne s'en sépare pas, elle ne s'en sépare pas ».

Ce qui fait, en réalité, problème pour la communauté militaire, c'est la détermination du prochain chef de l'Etat à ne pas baisser la garde face à une opinion publique — celle de ses compatriotes — qui spéculent sur les progrès en matière de désarmement entre les deux Grands et, du même coup, sur la volonté de la France de mieux contrôler ses dépenses de défense. « Réflexion corporatiste ? Revendication catégorielle ? » s'interroge un sous-officier qui se déclare « républicain ». Ceux qui ne nous ont jamais aimés appelleront comme ils le voudront cette prise de conscience, chez nous, qu'il serait irresponsable d'anticiper, sans garantie ni contrepartie, sur ce que les Américains et les Soviétiques viennent à peine d'esquisser, à savoir l'ébauche d'un commencement de désarmement partiel et limité à l'Europe ».

« A quelle sauce nous serons mangés »

« Nous voulons savoir à quelle sauce nous serons mangés, suggère ce jeune officier d'un régiment d'artillerie nucléaire, ou, en d'autres termes, comment on cherchera à déshabiller l'armée pour favoriser les autres corps de l'Etat ».

Chacun à sa façon, nombreux sont, en effet, les cadres d'active à poser la même question : l'effort de défense sera-t-il maintenu et, si les économies devaient être dégelées au profit de l'éducation nationale, de la formation professionnelle ou des prestations sociales, serait-il décidé de réduire, à nouveau, les effectifs dans les armées ou de ralentir, voire de supprimer, certains programmes d'armement, et lesquels ? A ce jour, aucun des candidats à l'Élysée n'a avancé la moindre réponse, à l'exception de M. André Lajoinie, qui a avoué, au nom du PC, son intention de diminuer de 40 milliards de francs le budget militaire, de cette année et jusqu'en 1991.

« Les élucubrations actuelles du PS sur l'abandon de certains systèmes d'armes nucléaires, si elles n'engagent pas M. Mitterrand, donnent à réfléchir », note cet officier de marine, qui s'ajoute, cependant, avoir renoncé à voter pour M. Chirac depuis qu'il a mesuré « les tergiversations », dit-il, du premier ministre lors du départ, l'été dernier, du porte-avions Clemenceau pour le Golfe. Mais c'est un autre officier de marine qui traduit le sentiment général de la communauté militaire : il reviendra au prochain chef de l'Etat d'arbitrer entre des revendications concurrentes au sein même d'une institution de défense qui en est arrivée à un stade où le refus de faire des choix et d'accepter des impasses la conduit à perdre sa cohérence et, peut-être, son efficacité.

JACQUES ISNARD.

M. Marchais à Marseille : « Voter Le Pen, c'est choisir Chirac »

MM. Georges Marchais et André Lajoinie ont demandé, le samedi 16 avril, aux Marseillais de « faire barrage » à Jean-Marie Le Pen, à l'occasion de l'élection présidentielle. Près de dix mille personnes, rassemblées sur la Canbière, étaient venues écouter le secrétaire général du Parti communiste et son candidat. C'est sous une pluie battante et une mer de parapluies que les militants et les sympathisants du PCF ont entendu M. Marchais démontrer le danger que représente, selon le PC, l'influence du Front national.

« On prétend de toutes parts, a d'abord déclaré M. Marchais, que Le Pen, cet aventurier dangereux, serait désormais chez vous en pays conquis. Que la grande bourgeoisie marseillaise fasse de Le Pen son champion, en délaissant Gaudin, c'est son affaire. Le Pen pour la droite, c'est sans risque, mais il n'est pas pire adversaire de ceux qui n'ont que leur travail pour vivre ».

Affirmant que Marseille avait « toujours été au cœur de rencontres fécondes entre l'Orient et l'Occident », le secrétaire général du PCF a dénoncé à plusieurs reprises la thèse, « odieuse », selon laquelle les immigrés, surtout dans la cité phocéenne, seraient responsables du chômage. « Les responsables, ce sont les amis de Le Pen, a-t-il expliqué. Que les patrons qui préfèrent grossir leurs profits en spéculant et en licenciant... Voter Le Pen au premier tour, c'est choisir Chirac pour président », a-t-il ajouté.

Avant de donner la parole au candidat communiste à l'élection présidentielle, M. Marchais a rappelé que son parti était favorable au droit, pour les immigrés, d'être électeurs et éligibles aux élections municipales et prud'homales.

« Et nous regrettons », a-t-il ajouté, que François Mitterrand, qui se prononce en faveur de cette nouvelle liberté, vienne d'y renoncer sous la pression de la droite et de l'extrême droite.

Les participants au rassemblement communiste étaient trempés par la pluie qui n'arrêtait pas de tomber sur le Vieux Port lorsque M. Lajoinie a repris les condamnations, exprimées par M. Marchais, du « vote Le Pen ». Il a notamment jugé « indigne de voir François Mitterrand et Jacques Chirac se livrer avec Le Pen à un jeu de ping-pong. L'un s'en sert comme d'un rabot-soir », a-t-il déclaré.

M. Lajoinie a ensuite demandé aux électeurs de la gauche marseillaise de ne pas voter pour M. Mitterrand dès le premier tour. « Ce serait l'encourager à poursuivre sa mauvaise politique et le conforter dans ses projets d'alliance avec la droite ».

L'élection confisquée

(Suite de la première page.)

Et quand un débat de société surgit, il est promptement utilisé à des fins tactiques : de même que M. Mitterrand avait, dans les trois premières minutes de sa déclaration de candidature, à Antenne 2, déstabilisé l'électorat centriste en représentant contre l'Etat-RPR, de même a-t-il voulu donner à réfléchir à ces mêmes centristes sur la « généralité » qui unit, sur l'immigration, le RPR au Front national.

Au-delà de la tactique, c'est le réalisme des responsables politiques que nous payons au prix fort. Ils ne nous font plus crédit (sauf peut-être M. Chirac). Ils se vengent de leurs erreurs passées en nous privant (sauf sans doute M. Chirac) de promesses. Du coup, la société a plus rien à attendre d'eux, si ce n'est la préservation des acquis (projet de M. Mitterrand) ou leur possible remise en cause, au nom du mouvement (version de M. Chirac). C'est plus difficile à faire qu'on ne croit, ça peut séduire, mais ça rapporte peu d'enthousiasme !

Le repli sur la politique est enfin facilité par une large occultation des bilans du septennat. Celui de François Mitterrand a été effacé par deux ans de cohabitation. Si bien que M. Chirac lui-même ne sait plus à quel Mitterrand (81, 86 ou 88) s'adresser. Celui de Jacques Chirac a servi, dans un premier temps, à piéger Raymond Barre : c'était l'un des côtés du fameux « carré magique » décrit par François Léotard, et qui a eu pour effet de scier la branche du candidat. Mais le PR était censé soutenir. Puis on n'en a plus parlé, faute sans doute de résultats suffisamment forts pour emporter, à eux seuls, l'adhésion.

Le seul et unique enjeu de ce scrutin est donc... le pouvoir ; jamais, peut-être, celui-ci n'a été si crépusculaire.

L'un des (rares) moments forts de cette campagne n'a-t-il pas été le débat autour de la confiscation de ce pouvoir par l'Etat-RPR, thème qui a mobilisé aussi bien M. Barre que M. Mitterrand. La présence obsédante, dès maintenant, de l'après-8 mai et la question des alliances qui se noueront, ou non, à ce moment-là montrent bien que telle est la véritable préoccupation des uns et des autres. En témoignent, enfin, la soudaine réapparition d'un débat sur... le mode de scrutin législatif. Quand Jacques Chirac refuse de s'engager à ne jamais revenir sur le scrutin majoritaire (il en faisait auparavant un élément de la Constitution), c'est peut-être qu'il regarde vers les élus inquiets, du Front national. Quand François Mitterrand n'exclut pas de prendre en considération les propositions de réforme qui pourraient venir de l'Assemblée (on sait que M. Giscard d'Estaing en tient une toute prête), il lance une tréclade appuyée vers les centristes et les giscardiens, qui pourraient y trouver l'assurance de leur liberté.

Nous voilà donc, cette fois, au cœur de la campagne, c'est-à-dire supportant déjà l'après-élection. L'avant-élection, lui, a été marqué par la revanche de la classe politique, que les deux probables protagonistes du second tour incarnent à merveille. Dans chaque camp, en

effet, c'est l'élément extérieur à la classe politique qui a été, ou qui pourrait être écarté.

Comme en 1981, en effet, M. Mitterrand s'est d'abord éloigné de M. Rocard, tout en prenant garde de confier à ce dernier l'occupation du terrain, le temps d'une campagne « implicite ». Dans un second temps, M. Mitterrand et Chirac se sont ligüés — objectivement s'entend — pour laisser M. Barre sur le bord du chemin. Tel était, au reste, l'un des objectifs tactiques de la cohabitation, qui s'est maintenu dans le « timing » même de la pré-campagne : Jacques Chirac en partant plus tôt qu'il ne le lui avait promis, François Mitterrand en partant plus tard qu'il n'était attendu, ont privé Raymond Barre du moment « opportun » dont il comptait profiter pour rebondir.

M. Barre avait un raisonnement simple : la France est à droite, elle a sous la main un homme d'Etat modéré et raisonnable, celui-ci est donc le prochain président de la République. Chez Jacques Chirac, Celle-ci est, essentiellement, d'ordre politique.

Le procès de la cohabitation, les mauvaises relations avec le PR, la perspective d'une dissolution immédiate de nature à freiner l'ardeur des élus UDF, sont, pour M. Barre, autant de handicaps. L'ancien premier ministre, ce gaulliste orthodoxe, continue de croire que l'élection présidentielle dépend exclusivement du face-à-face entre un homme et son pays, au-dessus, au-delà, au-dessous, de la classe politique. Or tout se passe comme si ce scrutin avait été définitivement récupéré par les deux champions de celle-ci, les mieux armés en termes de soutiens et de logistique partisane.

Le seul qui pouvait imposer un débat sur le fond, celui qui aurait pu obliger les autres à parler projet est celui qu'on a le moins attendu, faire pour lui de s'être fait entendre suffisamment fort, et à temps !

La confiscation est d'autant plus grande que la France est à droite, elle a sous la main un homme d'Etat modéré et raisonnable, celui-ci est donc le prochain président de la République. Chez Jacques Chirac, Celle-ci est, essentiellement, d'ordre politique.

Les surprises sont en fait réservées... au troisième tour !

JEAN-MARIE COLOMBANI.

PREPASUP enseignement privé secondaire et supérieur
23, rue Colombari
75116 PARIS
☎ (1) 45 03 0166

TERMINALE C
"PILOTE"
ORIENTÉE HEC

TERMINALE B
"PILOTE"
ORIENTÉE SCIENCES-PO

remboursement intégral en cas d'échec au Bac

9 JOURS POUR RÉUSSIR LE BAC
stages de révisions intensives
à Péquans et en juin, terminales B, C et D.

Collection « Sciences humaines - Histoire »
GUIDE DES JARDINS DE PROVENCE ET DE COTE D'AZUR
CHRISTIAN BYK
17,5 x 27 cm - 172 p. - 86 ff. en noir et en couleurs, broché sous couverture illustrée - 196 F

Berger-Levrault/Nice Matin
5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

سكزا من الاجل

صحة من الاجل



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

« Il faut renouer avec la lutte des classes » nous déclare M^{me} Arlette Laguiller

Avant de tenir ses deux derniers meetings à Angers (mardi) et Lyon (mercredi), M^{me} Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière (trotzkiste), a donné rendez-vous à ses partisans, le dimanche 17 avril, au Zénith à Paris.

Devant environ cinq mille personnes (sept mille, selon les organisateurs), elle a appelé à « préparer un troisième tour social », après le scrutin présidentiel, pour « la défense des intérêts immédiats des travailleurs ». Dans un discours de plus d'une heure, souvent interrompu par les applaudissements, M^{me} Laguiller a fustigé la bourgeoisie, l'union de la gauche et M. Le Pen. Avocate du « camp des travailleurs », elle s'est montrée confiante dans « l'apparition d'une nouvelle génération de militants », qui redonnera espoir à la classe ouvrière.

« Pour la troisième fois consécutive, vous vous présentez à l'élection présidentielle. Quelles ont été vos visions successives du paysage politique ?

« La première fois, 1968 était très proche et j'étais, comme aujourd'hui, la seule candidate. Le fait d'avoir été la première femme, en 1974, a peut-être marqué ma campagne, mais vous remarquerez que je disais déjà : « Giscard ou Mitterrand, ça ne changera rien pour la classe ouvrière. » Je l'ai répété en 1981, mais je n'ai rien voulu faire pour empêcher la venue au pouvoir de Mitterrand : il y avait les espoirs d'une partie du monde du travail, j'ai appelé, sans illusion, à voter Mitterrand au deuxième tour.

« La classe ouvrière vient de réaliser une expérience de gauche, l'espoir et les illusions n'existent plus. Même si une majorité de travailleurs s'approprient, en 1988, à voter Mitterrand, c'est vraiment pour voter contre Barre et Chirac, car ce sera sans illusion. François Mitterrand ne fait aucune promesse à la classe ouvrière.

« Vous même, Pierre Bousset et Pierre Juquin, n'y a-t-il pas un trop grand nombre de candidats présentés ou proposés par les différentes sensibilités trotskistes ?

« C'est une bonne chose que toutes les tendances puissent s'exprimer, car nous n'avons jamais droit à la parole. Cela prouve que nous existons. Cela dit, vous n'interprétez pas de la même façon le vote pour

Juquin et le vote pour Laguiller ou Bousset.

« Je ne sais pas si Pierre Juquin sera ministre, mais je remarque qu'il n'en rejette pas la possibilité dans un gouvernement de gauche qui aurait comme projet d'accorder le droit de vote aux immigrés dans les élections uniquement locales. Juquin, c'est autre chose que Bousset ou Laguiller, qui ne se présentent pas pour nommer leurs voix contre un poste ministériel mais pour exprimer la situation qui est faite au monde du travail. Si on estime que Bousset et Laguiller disent la même chose, cela ne me gêne pas, ce sera dit deux fois plutôt qu'une, et on additionnera les voix pour connaître exactement le pourcentage de l'extrême gauche.

« Nous sommes les seuls à dire que la classe ouvrière paye le fait d'avoir été bâillonnée par l'union de la gauche. De 1982 à 1986, on a vu tout le monde dans la rue, les mandarins des hôpitaux, les policiers, les curés, les religieuses, les petits patrons, mais pas la classe ouvrière. Elle a eu les mains liées par le PS, le PCF et les confédérations syndicales qui ne voulaient pas gêner l'expérience de l'union de la gauche. Alors, on n'est pas trop de deux pour dire aux travailleurs qu'il faut renouer avec la lutte des classes.

« Mais vous savez que M. Bousset dit qu'il ne se présente pas au nom de la IV^e Internationale.

« C'est vrai, il dit qu'il se présente au nom d'un rassemblement un peu plus large. Mais compte tenu de son histoire, dire que Bousset n'est pas trotskiste, c'est comme si on affirmait qu'Arlette n'est pas une femme...

« Deux candidats d'extrême gauche, c'est peut-être un aveu de faiblesse, mais il y en a bien trois de droite, et le plus important reste l'unité dans les luttes. A la SNECMA actuellement, les comités de grève et les coordinations regroupent toutes les tendances du mouvement ouvrier, trotskistes ou pas. L'essentiel, ce ne sont pas les élections mais les luttes où les travailleurs se retrouvent au combat.

« Quelle interprétation donneriez-vous d'un résultat identique au meilleur aux 2,3 % obtenus en 1974 et 1981 ?

« De toute façon, ma candidature est utile parce que plusieurs centaines de milliers de travailleurs votent pour une candidature révolutionnaire, ce sont autant de travailleurs qui ne baissent pas les bras, ne se résignent pas, malgré le découragement et la démoralisation qui règnent dans la classe ouvrière. Et

mes voix importent moins que le nombre de ceux que j'aurais convaincus de reprendre confiance dans la force de la classe ouvrière.

« Comment expliquez-vous que des ouvriers émettent un vote anti-ouvrier ?

« Quand la part du revenu national baisse pour les travailleurs, il paraît toujours plus facile de désigner un bouc émissaire encore plus pauvre que soi. Il faut lutter contre cette tentation première pour s'attaquer aux riches et aux possédants.

« Le passé et l'avenir. D'ailleurs, je ne suis pas sûre que Lajoinie veuille parler au nom des travailleurs et qu'il évoque, autant que moi, la lutte des classes. Dans le passé, quand le PCF était au gouvernement, il aurait été bien inspiré de tenir un langage de lutte des classes plutôt que d'y rester, alors que le PS bloquait les salaires, autorisait les licenciements chez l'Alibot et déniait les premiers coups contre la protection sociale avec le forfait hospitalier. Les électeurs qui voudraient justement que le PCF garde ce ton radical social, au lieu de l'organiser des postes au gouvernement, devraient le lui dire en votant Laguiller. Ce serait un bon moyen de pression sur la direction.

« Mais la direction du PCF fait remarquer que ses quatre adhésives ne peuvent pas « passer » sur les décisions ?

« Justement, s'ils ne peuvent pas, ils n'avaient qu'à partir dès les premières mesures anti-ouvrières.

« Elle dit qu'elle s'est opposée à ces mesures qui se laissent concéder sans ce raisonnement de virage du PS.

« Ils mentent. Ils n'ont pas bougé. Ils sont restés cramponnés à leurs tentacules de ministres. Le PCF a revivifié la confiance au gouvernement Mitterrand.

« En 1981, vous aviez appelé, sans illusion, à voter Mitterrand au second tour. Vous n'avez pas plus d'illusions aujourd'hui, et pourtant vous ne donnez plus de consignes de vote. Pourquoi ?

« L'expérience de gauche a coûté plus cher aux travailleurs qu'elle ne leur a rapporté. Et la droite a poursuivi sur cette lancée. Finalement, le PS et le PCF ont déconsidéré les idées de gauche. Ils n'ont même pas essayé de les appliquer, c'est à dire

qu'ils n'ont même pas essayé de s'attaquer aux privilèges du patronat. Ils ont fait un petit impôt sur la fortune. Il sera d'ailleurs peut-être refusé, ce même impôt, à titre d'assurance contre la colère des ouvriers et des chômeurs.

« Que ce soit Mitterrand, Chirac ou Barre, sous quelque nom qu'il le même langage : les entreprises doivent faire du profit pour investir et créer des emplois. Les bras n'ont pas à se lever, c'est le discours tenu pendant toute la période de la gauche au pouvoir. Et quelles mesures coercitives ont-elles prises pour que le patronat investisse ? Aucune ! Ils ont décidé des mesures coercitives contre les travailleurs. Certains ont même été encore des illusions. Pas moi ! L'expérience, je ne la refais pas une seconde fois avec eux. Les travailleurs n'ont rien à faire dans cette élection au deuxième tour. Je ne me déplace pas.

« Il faut que les travailleurs soient convaincus, enfin, que c'est seulement par leurs luttes, leurs grèves et leurs manifestations qu'ils ont du pouvoir. Le bon exemple est aujourd'hui, celui des grévistes de la SNECMA. Ils comptent sur leurs propres forces et n'ont aucune illusion sur la bulle de vote.

Propos recueillis par OLIVIER RIFFAUD et MICHEL KALMAN.



Une habituée des combats électoraux

Née le 18 mars 1940 aux Lilas (Seine-Saint-Denis), M^{me} Arlette Laguiller est employée au Crédit lyonnais à Paris, où elle a milité au sein de la CGT, puis de FO. Depuis 1980, M^{me} Laguiller est militante trotskiste à Lutte ouvrière, organisation devenue Lutte ouvrière (LO) après les événements de mai-juin 1968.

M^{me} Laguiller est une habituée des combats électoraux. Candidate sur une liste Paris aux travailleurs, elle s'est aussi présentée aux législatives de mars 1973 dans le 28^e arrondissement de la capitale (18^e arrondissement), où elle a obtenu 2,47 % des suffrages exprimés.

« Sa « percée » médiatique remonte à l'élection présidentielle de 1974 : elle obtient 2,33 % des suffrages au premier tour. Son score sera sensiblement le même en 1981 (2,30 %). C'est aux élections municipales de 1977 que LO, associée à l'organisation communiste des travailleurs, obtient ses plus grands succès : les listes communes, présentes dans vingt-six villes de plus de trente mille habitants, approchent, atteignent ou dépassent les 10 % à Montbéliard, Valenciennes et Orléans. Aux élections européennes de 1979, une liste commune LO-Ligue communiste révolutionnaire a recueilli 3,08 % des suffrages et, à celles de 1984, la liste LO a rassemblé 2,06 % des voix.

« Ils ne doivent pas mélangier leurs voix avec celles des nostalgiques du pétainisme, des cléricaux intégristes et des racistes qui sont tous des ennemis fondamentaux des travailleurs. Si Le Pen faisait beaucoup de voix, cela peserait dans un sens réactionnaire comme cela pèse déjà sur la campagne : Chirac dit qu'il peut comprendre le racisme, et Mitterrand dit qu'il est personnellement pour le droit de vote des immigrés mais que la société française n'y est pas favorable. Plus de voix pour Le Pen, c'est une nouvelle aggravation des conditions de vie de la classe

ouvrière. Fondamentalement, c'est un vote anti-ouvrier.

« Comment expliquez-vous que des ouvriers émettent un vote anti-ouvrier ?

« Quand la part du revenu national baisse pour les travailleurs, il paraît toujours plus facile de désigner un bouc émissaire encore plus pauvre que soi. Il faut lutter contre cette tentation première pour s'attaquer aux riches et aux possédants.

« Le passé et l'avenir. D'ailleurs, je ne suis pas sûre que Lajoinie veuille parler au nom des travailleurs et qu'il évoque, autant que moi, la lutte des classes. Dans le passé, quand le PCF était au gouvernement, il aurait été bien inspiré de tenir un langage de lutte des classes plutôt que d'y rester, alors que le PS bloquait les salaires, autorisait les licenciements chez l'Alibot et déniait les premiers coups contre la protection sociale avec le forfait hospitalier. Les électeurs qui voudraient justement que le PCF garde ce ton radical social, au lieu de l'organiser des postes au gouvernement, devraient le lui dire en votant Laguiller. Ce serait un bon moyen de pression sur la direction.

« Mais la direction du PCF fait remarquer que ses quatre adhésives ne peuvent pas « passer » sur les décisions ?

« Justement, s'ils ne peuvent pas, ils n'avaient qu'à partir dès les premières mesures anti-ouvrières.

« Elle dit qu'elle s'est opposée à ces mesures qui se laissent concéder sans ce raisonnement de virage du PS.

« Ils mentent. Ils n'ont pas bougé. Ils sont restés cramponnés à leurs tentacules de ministres. Le PCF a revivifié la confiance au gouvernement Mitterrand.

« En 1981, vous aviez appelé, sans illusion, à voter Mitterrand au second tour. Vous n'avez pas plus d'illusions aujourd'hui, et pourtant vous ne donnez plus de consignes de vote. Pourquoi ?

« L'expérience de gauche a coûté plus cher aux travailleurs qu'elle ne leur a rapporté. Et la droite a poursuivi sur cette lancée. Finalement, le PS et le PCF ont déconsidéré les idées de gauche. Ils n'ont même pas essayé de les appliquer, c'est à dire

La campagne officielle à la radio et à la télévision

- LUNDI 19 AVRIL
 - A 2, 19 heures-19 h 30 : MM. Mitterrand, Bousset.
 - FR 3, à partir de 22 h 15 : MM. Mitterrand, Bousset (rediffusion).
 - France-Inter, 20 heures-20 h 30 : M^{me} Laguiller, M. Chirac.
- MARDI 20 AVRIL
 - FR 3, 7 h 30-8 heures : MM. Mitterrand, Bousset (rediffusion).
 - A 2, 9 heures-9 h 45 : MM. Juquin, Chirac, Le Pen (rediffusion), 13 h 30-14 heures : M^{me} Laguiller, M. Lajoinie.
 - FR 3, 17 heures-17 h 30 : M^{me} Laguiller, M. Lajoinie (rediffusion).
 - A 2, 19 heures-19 h 30 : MM. Barre, Waechter.
 - FR 3, à partir de 22 h 15 : MM. Barre, Waechter (rediffusion).
 - France-Inter, 13 h 30-14 heures : MM. Le Pen, Bousset, 20 heures-20 h 30 : MM. Lajoinie, Mitterrand.



En Espagne, quand on veut écouter la mer, on entend les cloches.

L'Espagne n'est pas un lieu commun.

Décidément, l'Espagne n'est pas un pays ordinaire. Vous le découvrirez sur la route de St-Jacques-de-Compostelle où convergent depuis le onzième siècle les peuples européens les plus divers. Franchissez les portes de la « Jérusalem de l'Occident » et contemplez cette ville où l'art est toujours lié à la religion.

Venez et vous verrez qu'à St-Jacques-de-Compostelle, quand on colle son oreille contre un coquillage, on n'entend pas forcément la mer. Pour tous renseignements, contactez l'Office National Espagnol du Tourisme : 43 ter, avenue Pierre-1^{er} de Serbie - 75381 Paris Cedex 08. L'Espagne. Tout sous le soleil.



La mutinerie de la prison d'Ensisheim Vingt et une heures de violences

COLMAR
de notre correspondant

Un peu plus de vingt et une heures après le début de leur mutinerie les détenus de la centrale d'Ensisheim (Haut-Rhin) se sont tous rendus. Ils ont été momentanément évacués pour permettre la remise en état d'une centaine de cellules qu'ils ont rasées à la mitrailleuse. Les deux otages ont été libérés sains et saufs et remis aux gendarmes du GIGN par les cinq meneurs, les derniers à quitter l'établissement pénitentiaire.

Le bilan est lourd : une dizaine de blessés dont plusieurs sont toujours hospitalisés parmi lesquels un gardien, des locaux saoués ou incendiés. Seule une partie du bâtiment abritant l'administration et la maison de détention ont été épargnés. Cette situation amène déjà une question : faudra-t-il raser les bâtiments ruinés, pour reconstruire du neuf ?

L'origine de cette mutinerie remonte au 6 avril lorsque des ouvriers travaillant sur la voie publique émettent une tentative d'évasion. Ayant entendu des bruits sourds, ils alertèrent la direction de la centrale. On constata que des détenus avaient creusé une galerie qui devait les mener jusqu'à la chapelle protestante qui jouxte les autres bâtiments de la centrale, ensemble immobilier qui, collé à sa création au seizième siècle, fut ensuite pénitencier, hôpital, maladrerie, dépit de mendicité avant de trouver son affectation définitive, par ordonnance royale, le 12 avril 1817.

Cette tentative d'évasion entraîna une fouille en règle des détenus et des cellules. Tout semblait être rentré dans l'ordre. Mais, samedi 16 avril vers 17 h 30, un groupe de détenus réussit à maîtriser un gardien et à lui arracher son trousseau. La révolte était lancée. Ce gardien, M. Raymond Moritz, blessé en se défendant, mourra néanmoins se

dépasser et être conduit à l'hôpital de Guéville.

Très rapidement, le mouvement s'étend, et plusieurs dizaines de détenus investissent les ateliers, celui de la menuiserie notamment, auquel ils mettent le feu. Seize gardiens sont en poste à la centrale sur un effectif total de cent quatorze. L'un d'eux, Christian Paquet, arrivé à Ensisheim depuis un mois à peine et âgé de vingt-deux ans, manque à l'appel. Il a été pris en otage de même que Sœur Françoise, une franciscaine de Mulhouse venue comme chaque deuxième samedi apporter son concours de vianse. Ils quitteront la prison dimanche, peu après 14 heures, après vingt et une heures de séquestration, isolés chacun dans une cellule. Ils n'ont pas été maltraités, les meneurs avaient prévenu ceux qui les gardaient qu'ils seraient très s'ils touchaient à un cheveu des otages.

L'incendie à l'intérieur de la prison prend de l'ampleur. L'automatisme du central téléphonique saute. Un nuage épais s'élevait au-dessus des bâtiments. Les mutins avaient cependant eu le temps, avant la mise hors service du central, de téléphoner à l'Agence France Presse à Paris pour demander la venue de deux avocats et une intervention en direct dans une émission de radio.

les grâces et les remissions de peines demandées n'arrivent pas, qu'on n'y répond même pas. Que l'on sache aussi que les QHS (quartiers de haute sécurité) et les quartiers d'isolement existent toujours. Et M. Metzner de citer tel détenu qui « n'a depuis des mois pas le droit de parler à personne d'autre qu'à ses gardiens », de tel autre qui, depuis deux ans, se trouve isolé, y compris lors des promenades. Que l'on sache enfin « pour éviter que d'autres violences n'éclatent ailleurs dans d'autres prisons de France ».

Pour les deux avocats il s'agit de « négocier une reddition honorable ». « La réponse appartient aux mutins », déclare peu après à sa sortie le préfet du Haut-Rhin, ajoutant en citant le procureur de la République : « Il sera tenu compte des conditions de leur reddition dans l'appréciation de leur situation à venir ».

De fait, le processus de reddition devait être entamé en fin de matinée après que les cinq meneurs eurent fait connaître aux autres mutins la teneur de leurs discussions avec les autorités, les avocats et les journalistes.

Finalement, dimanche 17 avril à 11 h 30, les premiers mutins quittent la centrale à bord d'un car de la gendarmerie mobile, les autres mutins par groupes de dix à quinze suivent dans des cars toutes vitres occultées par des rideaux. Ils sont ainsi conduits au gymnase communal en attendant de regagner leur cellules pour la nuit dans des locaux fortement saoués au cours de la mutinerie : planchers et plafonds éventrés, murs abattus, mobilier détruit.

Après une nuit passée à la belle étoile, sur le chemin de ronde, quand ce n'était pas sur un toit, à incendier, briser, casser et puiser dans les réserves du réfectoire, les détenus en ont donc passé une seconde pour le moins inconfortable dans des cellules dévastées. Pas question, s'il est dit, de transférer globalement les détenus vers d'autres établissements. Reste la question : comment vivront-ils ces prochains jours à plus de deux cent cinquante dans seulement quarante-cinq cellules partiellement préservées ?

BERNARD LEDERER

Révoltes et « révolution pénitentiaire »

(Suite de la première page.)

Suffit-il comme les personnels de direction du même syndicat FO, de demander « qu'on confie enfin pour le bien de l'Etat, du service et de la sécurité publique la charge totale de l'administration pénitentiaire aux fonctionnaires qui la servent » ? Suffit-il de proclamer son autosatisfaction comme le fait aujourd'hui M. Alain Chalançon en se félicitant de la « révolution pénitentiaire » qu'il a entamée en décrétant les crédits nécessaires à la création de quinze mille nouvelles places de prison ?

M. Jacques Valette, secrétaire général du Syndicat FO des surveillants, n'est pas dupe : « Au train où vont les choses, dit-il, il y aura trente prisons brûlées avant que les trente nouvelles aient été mises en service. Cela va coûter cher aux contribuables ». Évalués à plus de 100 millions de francs, les dégâts commis par des détenus sous M. Chalançon se montent, en effet, à déjà plus de la moitié du coût des grandes révoltes de 1974... Et c'est, bien sûr, du plus mauvais effet, surtout en période électorale. Mais qu'importe, les entreprises privées choisies pour réaliser le programme Chalançon s'apprêtent à donner leur premier coup de pioche : le nombre des détenus culmine à plus de cinquante-dix mille, la politique pénitentiaire brille par une totale absence, à Ensisheim, tout s'est embrasé, les têtes et les cellules.

La routine

Ce nouvel aversissement une nouvelle fois ne sera pas entendu par un ministre de la justice qui s'apprête à passer la main. Confusément, alors qu'au couteau des comptes se réglent, les détenus ont dénoncé leurs conditions de détention, l'isolement, le retour selon eux déguisé des QHS. Ils ont exigé qu'on informe l'extérieur sur ce qui se passe en prison, et il n'est pas indifférent que leur premier coup de téléphone ait été pour l'Agence France Presse. De même ont-ils exigé que deux journa-

listes assistent aux négociations avec les forces de l'ordre. Ivres de rage, puis d'alcool, dans une prison brillante, ils avaient du mal à s'expliquer, ces longues peines, ces sans espoir dont certains, transférés depuis la mutinerie de Saint-Maur, connaissent bien déjà la routine des révoltes pénitentiaires. « Ce que nous voulions, c'est l'espoir... » « On souffre moins en étant mort qu'en vivant ! ». « Puisqu'on libère un Gorjafi, puisqu'un Chaumet est libre, puisque Droit peut révoquer son juge, nous voulons un engagement précis et chiffré des condamnations qui nous attendent », ont-ils fini par dire aux journalistes, à bout de révolte, enfermés dans leur flambée de violence sans issue. Et c'est cela qu'ils ont fini par demander : « sortir de la série haute, comme des hommes par contre des bêtes » avec l'autorisation d'emporter un baluchon.

Il n'y aurait pas eu ces concessions de la part des autorités, assure-t-on au ministère de la justice. Ce dont beaucoup, témoins et membres de l'administration pénitentiaire, doutent ouvertement. Si certains ont « mené » et des plus violents ont été placés en garde à vue, il semble bien que les détenus aient obtenu de ne pas être poursuivis pour les actes de violence - et notamment la double prise d'otage - qu'ils ont commis. On imagine sans peine le colère et les critiques des personnels pénitentiaires - déjà scandalisés ces derniers mois par les Baumettes, Saint-Maur et Beaugency - face aux longues peines qui avaient bien que l'heure n'est plus aux conditionnelles, aux commutations de peine et aux permissions de sortir.

Lorsqu'elle est enfin sortie de la centrale, à la dernière esbrouffe, l'un des deux otages, sœur Françoise, a simplement dit : « Dieu que ce soleil est agréable ». Après la fournaise de la révolte, somés, les mutins, eux aussi, brièvement, y ont goûté.

AGATHE LOGEART.

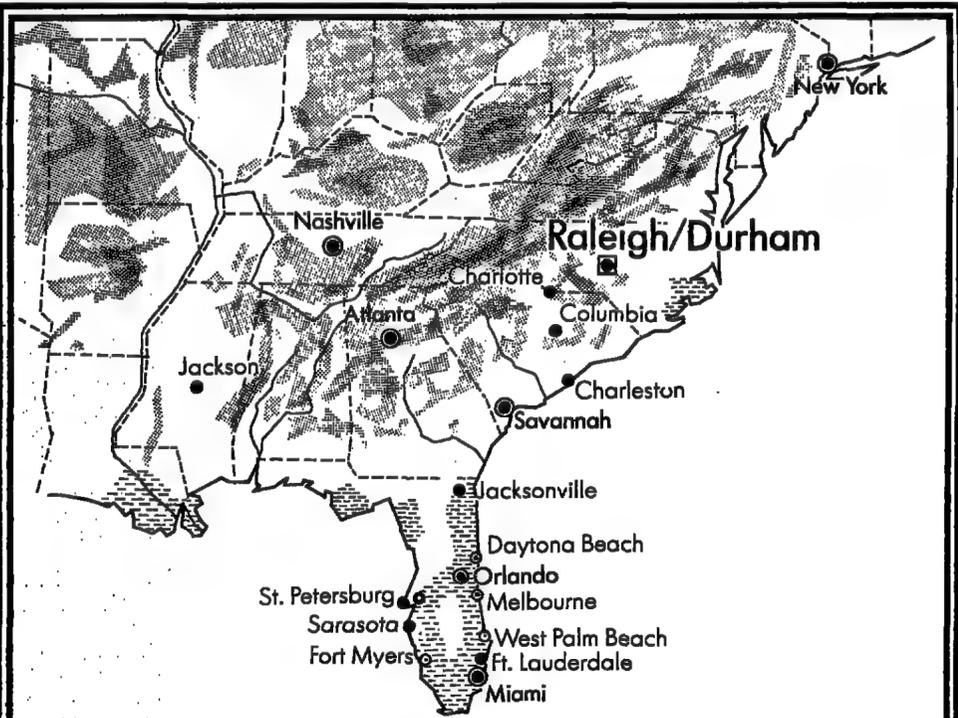
Trois cent soixante hommes, policiers d'abord, puis gendarmes mobiles, ainsi qu'une centaine de pompiers, venus de la quasi-totalité des centres d'intervention du Haut-Rhin, se retrouvent à pied d'œuvre dans les rues longeant les murs de la centrale, la rue de la 1^{re}-Armée et la rue... de la Liberté notamment. Les forces de l'ordre mirent en place un cordon de sécurité, bouclant les entrées de la ville et empêchant les centaines de badauds d'approcher l'enceinte au risque de se voir atteindre par des jets de tuiles. Des mutins en effet apparaissent de temps en temps sur un toit, d'où l'un d'eux lança : « Ne nous énervez pas, nous détestons des otages ».

« Ne vous énervez pas »

« Pour que l'on sache »

M. Jean-Yves Liénard, du barreau de Versailles, et Olivier Metzner, de celui de Paris rallièrent donc Ensisheim dans la nuit en voiture. Ils avaient été précédés par un groupe du GIGN sous les ordres du capitaine Legorjus. A 6 h 20 les avocats franchissaient le lourd portail de la centrale en compagnie de deux journalistes, Robert Koch, correspondant départemental de l'AFP et Véronique Pellerin, reporter à Radio France Alsace, dont les mutins avaient exigé la présence. Ils rejoignent les négociateurs déjà sur les lieux : le préfet du Haut-Rhin, M. Claude Guizard et le procureur de la République de Colmar, M. Olivier Bontan.

Il en ressortait à 9 h 40 pour expliquer les positions des mutins, positions présentées par cinq d'entre eux considérés comme les meneurs : « Leurs revendications », dira M. Liénard, touchent le fond. C'est le désespoir total. Ceux qui nous avons eu affaire veulent qu'à l'extérieur l'on sache. Que l'on sache que la majorité des hommes incarcérés à Ensisheim à des peines de très longue durée n'espèrent plus, que



LE 27 MAI, PARIS SE RAPPROCHE DU SUD-EST DES USA, ET ÇA N'A RIEN A VOIR AVEC LA DÉRIVE DES CONTINENTS.

Le 27 mai 1988, American Airlines ouvre un vol quotidien et sans escale entre Paris-Orly et Raleigh/Durham.

C'est-à-dire qu'à partir du 27 mai, American Airlines vous permet de gagner le Sud-Est des États-Unis plus facilement que vous ne l'avez jamais fait.

A partir de Raleigh/Durham, nous assurons 147 vols par jour vers 56 destinations (certaines correspondances étant desservies avec notre partenaire American Eagle). Et si c'est la Floride qui vous tente plus particulièrement, nous y desservons 11 villes, dont Orlando, le fief du "Disneyworld".

A Raleigh/Durham, les formalités ne sont plus

un problème. Nous y avons notre propre terminal et vous serez les seuls passagers transatlantiques à y atterrir.

Alors, si vous allez dans le Sud-Est des États-Unis, passez par Raleigh/Durham.

Réervations et informations : Contactez votre agence de voyages ou appelez-nous au (1) 42.89.05.22.



American Airlines

DDB NEEDHAM

TUNISIE : 2 390 F.*

C'est le prix d'une semaine en pension complète (Paris/Paris) dans un délicieux hôtel... au bord de la Méditerranée à Hammamet: **THÔTEL - CLUB DES COLOMBES**. Dans le catalogue Rev Méditerranée 112 pages, vous trouverez également de nombreuses propositions pour de merveilleux séjours ou circuits en Tunisie. 5 jours Paris/Paris de 2160 F à 5830 F. *Prix valable pour les départs des 20/4 - 2/14 - 6/5.

Rev Vacances
DES SOUVENIRS COMME ON EN REVE.

Pour d'autres informations, consultez votre Agence de Voyage ou le catalogue Rev Méditerranée.

COUPON À ENVOYER À REV VACANCES, 52, RUE DE BARRAS - 75005 PARIS

NOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____ VILLE _____

JE VOUS ENVOIE DE MOUVEMENT, SANS ENGAGEMENT, VOTRE CATALOGUE REV MEDITERRANEE

سكندرية من الاجل

Société

Oubliées par la loi, négligées par l'administration

Les victimes se rebiffent

Malgré la multiplication des lois et des institutions protégeant les citoyens contre tous les risques imaginables, des milliers de malchanceux se retrouvent chaque année sans défense et sans recours. Ces laissés-pour-compte de la « société sans risque » demandent aujourd'hui à bénéficier de la solidarité nationale.

Si son aventure n'était pas aussi tragique, M. Michel Voisin, artisan-maçon de quarante ans, pourrait être surnommé « monsieur la Poisse ». Il y a dix ans, il tombe d'un toit, en Haute-Saône, et s'en tire avec deux poignets fracturés et une plaie bégnine. Transporté à l'hôpital, mal soigné, atteint de gangrène, il y laisse un bras. Désormais infirme, ce père de deux enfants obtient, après cinq années de procédure et d'expertise, 500 000 F de dommages et intérêts. Or, en 1986, estimant que l'hôpital n'a pas commis de faute grave, le Conseil d'Etat condamne M. Voisin à rembourser 650 000 F : capital, intérêts et frais d'expertise.

Au secours de l'ancien maçon, manchot, ruiné et désespéré, volent avocats, association de défense, médiateur et même conseiller de l'Elysée. Peine perdue : la décision est sans appel. Il faut une émission de télévision trinitruante pour faire reculer les créanciers. L'affaire n'est pas définitivement réglée.

Elle est doublement choquante. Non seulement des institutions chargées de protéger le citoyen n'ont pas rempli leur rôle, mais elles l'ont écrasé et transformé en victime absolue. Antérieurs, l'artisan français aurait sans doute courbé l'échine et se serait réfugié sous l'aile d'une institution charitable. Les meurs ont changé. Dans quelques semaines, son cas sera évoqué par les membres de la Société mondiale de victimologie (1) qui tiendra son quatrième congrès en Italie.

Partout, et notamment dans les pays industrialisés, les écolos de la société se rebiffent, qu'ils soient victimes de la délinquance, d'accidents, de catastrophes naturelles ou de dysfonctionnement administratif. Ceux qui sont malencontreusement passés à travers les mailles du filet protecteur tissé par les pouvoirs publics et les compagnies d'assurances veulent, tout de même, obtenir réparation. Leur révolte, qui s'affirme d'année en année, est d'une telle ampleur qu'elle a donné naissance à une nouvelle discipline : la victimologie. On peut en suivre les cours chaque été à Dubrovnik, en Yougoslavie.

Entre les mains du médiateur

Un Tchernozyli français ? En vertu d'une loi de 1968, les irradiés seraient automatiquement indemnisés, par EDF d'abord à concurrence de 40 millions de francs, puis par l'Etat jusqu'à 300 millions de francs de dégâts, ensuite, si ce n'est pas suffisant, par une quinzaine d'Etats européens co-signataires d'un accord d'assistance mutuelle.

Tout aussi difficile est la situation de ceux qui ont écopé d'un mauvais coup lors d'une manifestation. Les jeunes gens qui ont été atteints au visage par des grenades lancées à tir

En cas de catastrophe naturelle (tempête, inondation, tremblement de terre, glissement de terrain, avalanche) un texte voté en 1982 prévoit que ceux qui se trouvent dans la zone déclarée sinistrée et qui ont souscrit une assurance pour leurs biens sont indemnisés quelle que soit l'étendue des dommages.

Lorsqu'un citoyen est victime de la pègre, dans sa chair et parfois même dans ses biens, il a droit, depuis le vote d'une loi de 1977, plusieurs fois étendue et perfectionnée, à un dédommagement financier. Pour ce faire, des bureaux d'accueil et des commissions d'indemnisation fonctionnent dans chaque département. En 1986, les commissions ont attribué à environ six cents plaignants une somme totale de 42 millions de francs. La vague de terrorisme qui a frappé la France ces dernières années a entraîné la création en 1986, par voie législative, d'un fonds de garantie pour les victimes d'attentats. Doté actuellement de 450 millions de francs, il permettra d'indemniser la plupart des quatre cents soixante-dix personnes qui ont déposé un dossier.

Sur le front des accidents de la circulation, la couverture des risques a atteint un record - 23 millions de personnes sont assurées - et un fonds de garantie a été instauré en 1985. Pour réparer les dommages corporels et matériels, les compagnies ont versé l'an dernier 50 milliards de francs.

A ceux qui se plaignent de l'administration, et qui ont épuisé tous les recours légaux, la loi a offert depuis quinze ans un médiateur (2). Ce redresseur de torts - actuellement M. Paul Lagatte - dispose d'un budget de 11 millions de francs, de soixante adjoints et de cent délégués départementaux. Il s'est penché l'an dernier sur le cas de trois mille trois cents victimes, dont un millier environ ont obtenu gain de cause. Enfin, plus d'une centaine d'associations s'activent sur l'ensemble du territoire pour défendre l'équité lorsque celle-ci est manifestement bafouée (3).

Kafka et Courteline

Pourtant, ce dispositif protecteur - le plus efficace que la France ait jamais connu - laisse encore « à découvert » des milliers de malchanceux. Exemple : bon ou mal un peu, plusieurs dizaines de conducteurs sont tués ou blessés parce qu'un sanglier en maraude, un rocher éboulé ou un arbre renversé par le vent, a surgi devant leur capot. S'ils n'ont pas souscrit une assurance individuelle spéciale, ils sont sans recours alors que leurs passagers sont couverts par le fonds de garantie. Etrange lacune, reconnue par tout le monde, que seule une loi - proposée par le médiateur - pourrait combler. Selon M. Paul Lagatte, le même texte devrait d'ailleurs garantir enfin les victimes des bavures médicales subies dans les hôpitaux publics. Si ces personnes veulent obtenir réparation, elles doivent démontrer qu'il y a eu faute grave, ce qui, compte tenu des moyens médicaux, est fort ardu. Michel Voisin en sait quelque chose.

Tout aussi difficile est la situation de ceux qui ont écopé d'un mauvais coup lors d'une manifestation. Les jeunes gens qui ont été atteints au visage par des grenades lancées à tir

Pour réhabiliter un quartier Démolition du plus grand immeuble de la ZUP de Mons-en-Barœul

LILIE de notre correspondant

Dimanche matin 17 avril, une grue se meut lentement dans le ciel de Mons-en-Barœul, commune de la banlieue lilloise, tentant d'abattre à la boue un pan d'immeuble qui se dresse au cœur de la ville. Le reste de l'immeuble est sur le sol en un immense amas de gravats : le plus important bâtiment de la ZUP, détruit samedi après-midi par implosion, s'est soulevé de 50 centimètres avant de s'affaisser sur lui-même dans un énorme grondement, et de disparaître dans un nuage de poussière. Les 25 000 tonnes de béton finissent, après concassage, sur la chausée d'une autoroute. Quant aux fers à béton, ils seront recyclés à Usinor-Dunkerque.

« La ZUP, c'est fini. Vive le nouveau Mons ». La municipalité marseillaise, qui dirige M. Marc Wolf (PS), a voulu faire de cette opération une fête.

Le 21 mai 1967, M. André Bord, secrétaire d'Etat, inaugura une nouvelle école et les 500 premiers logements édifiés dans cette zone à urbaniser en priorité. « La ZUP de

Mons constitue une étape capitale dans le voie du développement », déclarait-il. C'était le régime du tout-bien. Dix ans après, il fallait déchanter : dégradation et vandalisme étaient au rendez-vous.

« Malgré la pénurie de logements de l'époque, il était illusoire et irréaliste d'entasser quant de monde en si peu d'espace », dit M^{lle} Françoise Jullien, première adjointe au maire, chef du budget DSQ (Développement social des quartiers).

C'est dans le cadre du DSQ qu'a été prise la décision de démolir le plus important immeuble collectif de la ZUP : 170 mètres de long, disposé en double « L », 33 mètres de haut, onze étages, deux cent seize logements ayant abrité jusqu'à huit cent personnes. Les coûts de reconstruction et de réhabilitation seraient trop élevés.

Les familles ont été relogées. Sur ce terrain, la commune aménagera une grande pelouse avec jeux et plantations dans un premier temps, peut-être des activités tertiaires par la suite.



tendu - un mépris des règlements - lors du rassemblement étudiant de décembre 1986, attendent toujours les conclusions de l'instruction. Même s'ils obtiennent la condamnation des policiers fautifs, il leur faudra des années avant d'être indemnisés pour les blessures qui les ont défigurés et aveuglés.

Après l'ouragan qui a balayé la Bretagne, en octobre 1987, on avait assuré les sinistrés qu'ils bénéficieraient de la solidarité nationale prévue par la loi. Or on s'est aperçu depuis que les « oubliés » se comptent par centaines. Ceux dont les vérandas, les arbres et les plantations et les tombes de famille ont été renversés, n'ont pas droit à un centime. De toute manière, si elles n'ont pas souscrit une assurance individuelle-accident - ce qui est rare - les victimes atteintes corporellement par une calamité naturelle n'ont que les yeux pour pleurer.

Astro système fort imparfait, celui qui protège les victimes de la criminalité. Lorsque la justice retrouve l'agresseur et le condamne, celui-ci devient le plus souvent invisible puisque'il est en prison. Huit ans après avoir été violée par des voyous, une jeune femme se démeure encore pour toucher les 36 500 F de dommages et intérêts que lui a accordés le tribunal. Elle en est à la... cent quatre-vingt-dix-septième démarche de son calvaire juridico-administratif.

Il paraît encore préférable que le coupable ne soit jamais retrouvé. On peut alors faire appel aux commissions d'indemnisation, à condition qu'on ait subi des blessures ayant entraîné plus d'un mois d'incapacité de travail ou une infirmité permanente. Mais, selon M. Thierry Froment, juge d'instruction, les commissions rendent des décisions fort contradictoires, souvent timorées et elles ignorent systématiquement le préjudice moral.

Ce quinquagénaire marseillais sauvagement agressé par un malfrat - il y a perdu un œil, sa situation et en partie la raison - avait obtenu du tribunal 218 000 F de dommages et intérêts. En vain, le mauvais garçon était incapable de payer. Quatre ans plus tard, une commission d'indemnisation lui octroie 100 000 F. Il est tiré d'affaire, mais pourquoi deux poids et deux mesures ? Plus grave sans doute, les deux tiers des plaignants n'obtiennent rien.

Le rapport 1987 du médiateur est, une fois de plus, farci d'exemples navrants où Kafka le dispute à Courteline. Témoin cet honorable commerçant almois arrêté sans explication, expédié à la Santé, à Paris, puis relâché sur le pavé sans un sou vaillant, au bout de cinq jours de cellule. Les gendarmes s'étaient trompés, mais l'innocent n'a pas obtenu la moindre réparation.

Témoin encore ce laborantin du ministère de la défense atteint de troubles nerveux chroniques pour avoir manipulé du mercure pendant des années. Il a fallu de pressantes démarches du médiateur pour lui faire obtenir une métrable indemnité de 43 000 F pour solde de tout compte. « Je me suis fait les limites de mon savoir », soupire M. Lagatte. « C'est pourquoi je ne bats aussi, comme mes prédécesseurs, pour faire réformer les procédés ».

Plus d'une tonne de cocaine saisie aux Etats-Unis. - Les douanes américaines ont annoncé, vendredi 15 avril, avoir saisi à Port-Evgardies (Floride) plus d'une tonne de cocaine dissimulée dans la peau de fruits congelés provenant d'Espagne. La cargaison a été mise sous surveillance, et deux hommes qui déchargeaient des contenants en matières plastiques renfermant les produits ont été arrêtés et inculpés d'importation illégale de stupéfiants. - (AFP.)

France-terre d'asile en assemblée générale

Des juristes contestent les restrictions au statut de réfugié politique

« Le droit d'asile implique qu'il [les réfugiés français] se trouvent dans un pays où ils ne peuvent pas bénéficier de la protection de leur gouvernement... » (Le Monde du 16 janvier). En prononçant ces mots quelques semaines après l'expulsion des Mondjahidines du peuple vers le Gabon en décembre dernier, M. Jacques Chirac ne prenait-il pas quelques libertés avec le droit ? C'est ce qu'on tentait de montrer, le samedi 16 avril, les juristes de l'Association France-terre d'asile réunis à Paris à l'occasion de leur assemblée générale annuelle. Cette rencontre n'était-elle pas l'occasion de redresser quelques malentendus récents au sujet du droit d'asile ?

« La prétendue neutralité politique des réfugiés n'est pas prévue par les textes », souligne François Julien-Laferrère, le vice-président de l'Association. Le gouvernement ne peut donc restreindre leur liberté d'expression. Tout ce qu'il peut faire, c'est d'exiger que cette expression ne trouble pas l'ordre public français. Et de citer la convention de Genève de 1951 qui se contente d'imposer aux réfugiés de se conformer aux lois et règlements du pays d'accueil et la jurisprudence de la commission des recours et du Conseil d'Etat qui ont défendu avec constance le droit des réfugiés « à s'intéresser aux affaires politiques » (1). Nulle trace dans ces textes d'une quelconque « obligation de réserve ».

Autre mise au point : le problème de l'expulsion des réfugiés politiques reconnus. La procédure de l'urgence absolue utilisée contre les Iranais mais aussi, à maintes reprises, contre les réfugiés basques espé-

Trois mille manifestants à Bastia

Répondant à l'appel de la coalition nationaliste Unita Nazionalista, plus de trois mille personnes ont défilé dans les rues de Bastia samedi 16 avril en fin d'après-midi. La veille, onze des quatorze militants nationalistes interpellés mardi avaient été transférés à Paris pour y être présentés au juge d'instruction Gilles Ribièrre qui les a inculpés à des titres divers (Le Monde des 14 et 17-18 avril).

Deux CRS agressés à Ajaccio

Un policier appartenant à la 11^e CRS, et dont l'identité n'a pas été communiquée, a été agressé et frappé violemment par trois inconnus, alors qu'il regagnait en civil et à pied son cantonnement de La Parata, samedi soir 16 avril, après avoir diné au restaurant. Le policier, victime d'un traumatisme crânien, a dû être hospitalisé. La veille, un autre CRS avait été victime à Ajaccio déjà, dans les mêmes conditions, d'une agression, sans être, lui, sérieusement atteint.

Par ailleurs, un attentat à l'explosif non revendiqué, a été commis, dimanche 17 avril à 5 heures, contre la gendarmerie de Brando, à 10 kilomètres de Bastia. La charge déposée contre une fenêtre du bâtiment a provoqué des dégâts matériels assez importants.

EN BREF

Explosion criminelle contre l'étude d'un huissier parisien : deux blessés dans un état grave. - Une violente explosion, qui visait l'étude de M^{re} Jean-Claude Thomason, huissier de justice, 62, rue Tiquetonne à Paris (2^e), s'est produite, dimanche 17 avril vers 13 heures 30. Deux personnes, MM. François Lamotte, trente-huit ans, et Richard Bourgeois, vingt-cinq ans, qui se trouvaient dans l'escalier de l'immeuble, ont été grièvement brûlés par cette déflagration. Ils venaient de remarquer, accrochés à la poignée de la porte de l'huissier, absent de son étude, deux sacs en plastique d'où s'échappait de la fumée.

Les Français et l'environnement. - Dans les préoccupations des Français, les attitudes à la nature, à l'environnement et aux paysages arrivent au deuxième rang (77 %) immédiatement après le chômage (88 %) et au même niveau que le racisme. C'est ce qu'indique un sondage CSA réalisé en janvier auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes âgées de dix-huit ans et plus, et publié ce mois-ci par Sélection du Reader's Digest. Selon les Français, les menaces pesant sur l'environnement proviennent d'abord de l'emploi excessif de produits chimiques par les agriculteurs, des effluents liquides et gazeux lâchés par les industries et du surexploitation des parcs nationaux.

Le carnal d'Auschwitz inquéte à nouveau les juifs de France. - A l'initiative du Mouvement Juif Radical de France (MJRF), cent quatre-vingt-cinq personnes se sont rendues en pèlerinage, le dimanche 17 avril, à Auschwitz, parmi lesquelles une soixantaine de juifs orthodoxes, dont le grand rabbin de Paris, M. Alekai Goldman. Une délegation conduite par le rabbin Fahri, président du MJRF, s'est rendue au camp catholique qui borde l'ancien camp de concentration. Le bâtiment est en pleine réhabilitation alors que, à la suite de négociations entre des courants européens et le communisme juif, le carnal devrait prochainement déménager. « Les accords de Genève ne sont pas respectés », nous a déclaré le rabbin Fahri, qui est allé à l'archevêché de Cracovie exprimer son mécontentement.

L'AIOP se donne un nouveau président. - M. Guy Sormen, quarante-quatre ans, secrétaire-adjoint des éditions Sormen, a été élu le 9 avril, président de l'AIOP (Action internationale contre le fascisme) au remplacement de M^{re} Françoise Groux qui devient présidente d'honneur de l'association. M. Sormen était jusqu'à présent vice-président de l'AIOP.

Début d'incendie criminel à la synagogue de Montpellier. - Un incendie a été allumé par des inconnus contre le portail de la synagogue de Montpellier à l'aide d'un peu d'essence. Ce geste, qui n'a pas causé d'importants dégâts, a été accompagné, sur les murs du bâtiment de croix gammées et d'inscriptions antisémitiques apparemment de Montpelliérans. Le maire de la ville, M. Georges Frêche (PS), et SOS-Racisme ont exprimé leur émotion dans des protestations qui relèvent que c'est cet acte n'est pas le fruit du hasard, que de telles violences « montrent le danger des discours qui veulent attiser la haine sous toutes ses formes », ou encore que « l'on ne peut parler de « détail » sans réveiller les vieux démons ».

Des juristes contestent les restrictions au statut de réfugié politique

« Le droit d'asile implique qu'il [les réfugiés français] se trouvent dans un pays où ils ne peuvent pas bénéficier de la protection de leur gouvernement... » (Le Monde du 16 janvier). En prononçant ces mots quelques semaines après l'expulsion des Mondjahidines du peuple vers le Gabon en décembre dernier, M. Jacques Chirac ne prenait-il pas quelques libertés avec le droit ? C'est ce qu'on tentait de montrer, le samedi 16 avril, les juristes de l'Association France-terre d'asile réunis à Paris à l'occasion de leur assemblée générale annuelle. Cette rencontre n'était-elle pas l'occasion de redresser quelques malentendus récents au sujet du droit d'asile ?

« La prétendue neutralité politique des réfugiés n'est pas prévue par les textes », souligne François Julien-Laferrère, le vice-président de l'Association. Le gouvernement ne peut donc restreindre leur liberté d'expression. Tout ce qu'il peut faire, c'est d'exiger que cette expression ne trouble pas l'ordre public français. Et de citer la convention de Genève de 1951 qui se contente d'imposer aux réfugiés de se conformer aux lois et règlements du pays d'accueil et la jurisprudence de la commission des recours et du Conseil d'Etat qui ont défendu avec constance le droit des réfugiés « à s'intéresser aux affaires politiques » (1). Nulle trace dans ces textes d'une quelconque « obligation de réserve ».

Autre mise au point : le problème de l'expulsion des réfugiés politiques reconnus. La procédure de l'urgence absolue utilisée contre les Iranais mais aussi, à maintes reprises, contre les réfugiés basques espé-

Trois mille manifestants à Bastia

Répondant à l'appel de la coalition nationaliste Unita Nazionalista, plus de trois mille personnes ont défilé dans les rues de Bastia samedi 16 avril en fin d'après-midi. La veille, onze des quatorze militants nationalistes interpellés mardi avaient été transférés à Paris pour y être présentés au juge d'instruction Gilles Ribièrre qui les a inculpés à des titres divers (Le Monde des 14 et 17-18 avril).

Deux CRS agressés à Ajaccio

Un policier appartenant à la 11^e CRS, et dont l'identité n'a pas été communiquée, a été agressé et frappé violemment par trois inconnus, alors qu'il regagnait en civil et à pied son cantonnement de La Parata, samedi soir 16 avril, après avoir diné au restaurant. Le policier, victime d'un traumatisme crânien, a dû être hospitalisé. La veille, un autre CRS avait été victime à Ajaccio déjà, dans les mêmes conditions, d'une agression, sans être, lui, sérieusement atteint.

EN BREF

Explosion criminelle contre l'étude d'un huissier parisien : deux blessés dans un état grave. - Une violente explosion, qui visait l'étude de M^{re} Jean-Claude Thomason, huissier de justice, 62, rue Tiquetonne à Paris (2^e), s'est produite, dimanche 17 avril vers 13 heures 30. Deux personnes, MM. François Lamotte, trente-huit ans, et Richard Bourgeois, vingt-cinq ans, qui se trouvaient dans l'escalier de l'immeuble, ont été grièvement brûlés par cette déflagration. Ils venaient de remarquer, accrochés à la poignée de la porte de l'huissier, absent de son étude, deux sacs en plastique d'où s'échappait de la fumée.

Les Français et l'environnement. - Dans les préoccupations des Français, les attitudes à la nature, à l'environnement et aux paysages arrivent au deuxième rang (77 %) immédiatement après le chômage (88 %) et au même niveau que le racisme. C'est ce qu'indique un sondage CSA réalisé en janvier auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes âgées de dix-huit ans et plus, et publié ce mois-ci par Sélection du Reader's Digest. Selon les Français, les menaces pesant sur l'environnement proviennent d'abord de l'emploi excessif de produits chimiques par les agriculteurs, des effluents liquides et gazeux lâchés par les industries et du surexploitation des parcs nationaux.

Le carnal d'Auschwitz inquéte à nouveau les juifs de France. - A l'initiative du Mouvement Juif Radical de France (MJRF), cent quatre-vingt-cinq personnes se sont rendues en pèlerinage, le dimanche 17 avril, à Auschwitz, parmi lesquelles une soixantaine de juifs orthodoxes, dont le grand rabbin de Paris, M. Alekai Goldman. Une délegation conduite par le rabbin Fahri, président du MJRF, s'est rendue au camp catholique qui borde l'ancien camp de concentration. Le bâtiment est en pleine réhabilitation alors que, à la suite de négociations entre des courants européens et le communisme juif, le carnal devrait prochainement déménager. « Les accords de Genève ne sont pas respectés », nous a déclaré le rabbin Fahri, qui est allé à l'archevêché de Cracovie exprimer son mécontentement.

L'AIOP se donne un nouveau président. - M. Guy Sormen, quarante-quatre ans, secrétaire-adjoint des éditions Sormen, a été élu le 9 avril, président de l'AIOP (Action internationale contre le fascisme) au remplacement de M^{re} Françoise Groux qui devient présidente d'honneur de l'association. M. Sormen était jusqu'à présent vice-président de l'AIOP.

Début d'incendie criminel à la synagogue de Montpellier. - Un incendie a été allumé par des inconnus contre le portail de la synagogue de Montpellier à l'aide d'un peu d'essence. Ce geste, qui n'a pas causé d'importants dégâts, a été accompagné, sur les murs du bâtiment de croix gammées et d'inscriptions antisémitiques apparemment de Montpelliérans. Le maire de la ville, M. Georges Frêche (PS), et SOS-Racisme ont exprimé leur émotion dans des protestations qui relèvent que c'est cet acte n'est pas le fruit du hasard, que de telles violences « montrent le danger des discours qui veulent attiser la haine sous toutes ses formes », ou encore que « l'on ne peut parler de « détail » sans réveiller les vieux démons ».

Début d'incendie criminel à la synagogue de Montpellier. - Un incendie a été allumé par des inconnus contre le portail de la synagogue de Montpellier à l'aide d'un peu d'essence. Ce geste, qui n'a pas causé d'importants dégâts, a été accompagné, sur les murs du bâtiment de croix gammées et d'inscriptions antisémitiques apparemment de Montpelliérans. Le maire de la ville, M. Georges Frêche (PS), et SOS-Racisme ont exprimé leur émotion dans des protestations qui relèvent que c'est cet acte n'est pas le fruit du hasard, que de telles violences « montrent le danger des discours qui veulent attiser la haine sous toutes ses formes », ou encore que « l'on ne peut parler de « détail » sans réveiller les vieux démons ».

Début d'incendie criminel à la synagogue de Montpellier. - Un incendie a été allumé par des inconnus contre le portail de la synagogue de Montpellier à l'aide d'un peu d'essence. Ce geste, qui n'a pas causé d'importants dégâts, a été accompagné, sur les murs du bâtiment de croix gammées et d'inscriptions antisémitiques apparemment de Montpelliérans. Le maire de la ville, M. Georges Frêche (PS), et SOS-Racisme ont exprimé leur émotion dans des protestations qui relèvent que c'est cet acte n'est pas le fruit du hasard, que de telles violences « montrent le danger des discours qui veulent attiser la haine sous toutes ses formes », ou encore que « l'on ne peut parler de « détail » sans réveiller les vieux démons ».

Début d'incendie criminel à la synagogue de Montpellier. - Un incendie a été allumé par des inconnus contre le portail de la synagogue de Montpellier à l'aide d'un peu d'essence. Ce geste, qui n'a pas causé d'importants dégâts, a été accompagné, sur les murs du bâtiment de croix gammées et d'inscriptions antisémitiques apparemment de Montpelliérans. Le maire de la ville, M. Georges Frêche (PS), et SOS-Racisme ont exprimé leur émotion dans des protestations qui relèvent que c'est cet acte n'est pas le fruit du hasard, que de telles violences « montrent le danger des discours qui veulent attiser la haine sous toutes ses formes », ou encore que « l'on ne peut parler de « détail » sans réveiller les vieux démons ».

Des juristes contestent les restrictions au statut de réfugié politique

« Le droit d'asile implique qu'il [les réfugiés français] se trouvent dans un pays où ils ne peuvent pas bénéficier de la protection de leur gouvernement... » (Le Monde du 16 janvier). En prononçant ces mots quelques semaines après l'expulsion des Mondjahidines du peuple vers le Gabon en décembre dernier, M. Jacques Chirac ne prenait-il pas quelques libertés avec le droit ? C'est ce qu'on tentait de montrer, le samedi 16 avril, les juristes de l'Association France-terre d'asile réunis à Paris à l'occasion de leur assemblée générale annuelle. Cette rencontre n'était-elle pas l'occasion de redresser quelques malentendus récents au sujet du droit d'asile ?

« La prétendue neutralité politique des réfugiés n'est pas prévue par les textes », souligne François Julien-Laferrère, le vice-président de l'Association. Le gouvernement ne peut donc restreindre leur liberté d'expression. Tout ce qu'il peut faire, c'est d'exiger que cette expression ne trouble pas l'ordre public français. Et de citer la convention de Genève de 1951 qui se contente d'imposer aux réfugiés de se conformer aux lois et règlements du pays d'accueil et la jurisprudence de la commission des recours et du Conseil d'Etat qui ont défendu avec constance le droit des réfugiés « à s'intéresser aux affaires politiques » (1). Nulle trace dans ces textes d'une quelconque « obligation de réserve ».

Autre mise au point : le problème de l'expulsion des réfugiés politiques reconnus. La procédure de l'urgence absolue utilisée contre les Iranais mais aussi, à maintes reprises, contre les réfugiés basques espé-

Trois mille manifestants à Bastia

Répondant à l'appel de la coalition nationaliste Unita Nazionalista, plus de trois mille personnes ont défilé dans les rues de Bastia samedi 16 avril en fin d'après-midi. La veille, onze des quatorze militants nationalistes interpellés mardi avaient été transférés à Paris pour y être présentés au juge d'instruction Gilles Ribièrre qui les a inculpés à des titres divers (Le Monde des 14 et 17-18 avril).

Deux CRS agressés à Ajaccio

Un policier appartenant à la 11^e CRS, et dont l'identité n'a pas été communiquée, a été agressé et frappé violemment par trois inconnus, alors qu'il regagnait en civil et à pied son cantonnement de La Parata, samedi soir 16 avril, après avoir diné au restaurant. Le policier, victime d'un traumatisme crânien, a dû être hospitalisé. La veille, un autre CRS avait été victime à Ajaccio déjà, dans les mêmes conditions, d'une agression, sans être, lui, sérieusement atteint.

EN BREF

Explosion criminelle contre l'étude d'un huissier parisien : deux blessés dans un état grave. - Une violente explosion, qui visait l'étude de M^{re} Jean-Claude Thomason, huissier de justice, 62, rue Tiquetonne à Paris (2^e), s'est produite, dimanche 17 avril vers 13 heures 30. Deux personnes, MM. François Lamotte, trente-huit ans, et Richard Bourgeois, vingt-cinq ans, qui se trouvaient dans l'escalier de l'immeuble, ont été grièvement brûlés par cette déflagration. Ils venaient de remarquer, accrochés à la poignée de la porte de l'huissier, absent de son étude, deux sacs en plastique d'où s'échappait de la fumée.

Les Français et l'environnement. - Dans les préoccupations des Français, les attitudes à la nature, à l'environnement et aux paysages arrivent au deuxième rang (77 %) immédiatement après le chômage (88 %) et au même niveau que le racisme. C'est ce qu'indique un sondage CSA réalisé en janvier auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes âgées de dix-huit ans et plus, et publié ce mois-ci par Sélection du Reader's Digest. Selon les Français, les menaces pesant sur l'environnement proviennent d'abord de l'emploi excessif de produits chimiques par les agriculteurs, des effluents liquides et gazeux lâchés par les industries et du surexploitation des parcs nationaux.

Le carnal d'Auschwitz inquéte à nouveau les juifs de France. - A l'initiative du Mouvement Juif Radical de France (MJRF), cent quatre-vingt-cinq personnes se sont rendues en pèlerinage, le dimanche 17 avril, à Auschwitz, parmi lesquelles une soixantaine de juifs orthodoxes, dont le grand rabbin de Paris, M. Alekai Goldman. Une délegation conduite par le rabbin Fahri, président du MJRF, s'est rendue au camp catholique qui borde l'ancien camp de concentration. Le bâtiment est en pleine réhabilitation alors que, à la suite de négociations entre des courants européens et le communisme juif, le carnal devrait prochainement déménager. « Les accords de Genève ne sont pas respectés », nous a déclaré le rabbin Fahri, qui est allé à l'archevêché de Cracovie exprimer son mécontentement.

L'AIOP se donne un nouveau président. - M. Guy Sormen, quarante-quatre ans, secrétaire-adjoint des éditions Sormen, a été élu le 9 avril, président de l'AIOP (Action internationale contre le fascisme) au remplacement de M^{re} Françoise Groux qui devient présidente d'honneur de l'association. M. Sormen était jusqu'à présent vice-président de l'AIOP.

Début d'incendie criminel à la synagogue de Montpellier. - Un incendie a été allumé par des inconnus contre le portail de la synagogue de Montpellier à l'aide d'un peu d'essence. Ce geste, qui n'a pas causé d'importants dégâts, a été accompagné, sur les murs du bâtiment de croix gammées et d'inscriptions antisémitiques apparemment de Montpelliérans. Le maire de la ville, M. Georges Frêche (PS), et SOS-Racisme ont exprimé leur émotion dans des protestations qui relèvent que c'est cet acte n'est pas le fruit du hasard, que de telles violences « montrent le danger des discours qui veulent attiser la haine sous toutes ses formes », ou encore que « l'on ne peut parler de « détail » sans réveiller les vieux démons ».

Début d'incendie criminel à la synagogue de Montpellier. - Un incendie a été allumé par des inconnus contre le portail de la synagogue de Montpellier à l'aide d'un peu d'essence. Ce geste, qui n'a pas causé d'importants dégâts, a été accompagné, sur les murs du bâtiment de croix gammées et d'inscriptions antisémitiques apparemment de Montpelliérans. Le maire de la ville, M. Georges Frêche (PS), et SOS-Racisme ont exprimé leur émotion dans des protestations qui relèvent que c'est cet acte n'est pas le fruit du hasard, que de telles violences « montrent le danger des discours qui veulent attiser la haine sous toutes ses formes », ou encore que « l'on ne peut parler de « détail » sans réveiller les vieux démons ».

Début d'incendie criminel à la synagogue de Montpellier. - Un incendie a été allumé par des inconnus contre le portail de la synagogue de Montpellier à l'aide d'un peu d'essence. Ce geste, qui n'a pas causé d'importants dégâts, a été accompagné, sur les murs du bâtiment de croix gammées et d'inscriptions antisémitiques apparemment de Montpelliérans. Le maire de la ville, M. Georges Frêche (PS), et SOS-Racisme ont exprimé leur émotion dans des protestations qui relèvent que c'est cet acte n'est pas le fruit du hasard, que de telles violences « montrent le danger des discours qui veulent attiser la haine sous toutes ses formes », ou encore que « l'on ne peut parler de « détail » sans réveiller les vieux démons ».

Début d'incendie criminel à la synagogue de Montpellier. - Un incendie a été allumé par des inconnus contre le portail de la synagogue de Montpellier à l'aide d'un peu d'essence. Ce geste, qui n'a pas causé d'importants dégâts, a été accompagné, sur les murs du bâtiment de croix gammées et d'inscriptions antisémitiques apparemment de Montpelliérans. Le maire de la ville, M. Georges Frêche (PS), et SOS-Racisme ont exprimé leur émotion dans des protestations qui relèvent que c'est cet acte n'est pas le fruit du hasard, que de telles violences « montrent le danger des discours qui veulent attiser la haine sous toutes ses formes », ou encore que « l'on ne peut parler de « détail » sans réveiller les vieux démons ».

McE... L'IE NUMER... PRESSE... D'ESSAI... DE C.D. A... NOUVEAUTES... BALON INTE... SON ET VI... DE DISQUE... 1050 PR... TIES DE C...

TENNIS : tournoi de Tokyo

McEnroe se réveille au Japon

L'Américain John McEnroe, qui n'avait plus disputé de match officiel depuis son élimination, par Ivan Lendl, le 9 septembre 1987, en quarts de finale des Internationaux des États-Unis, a gagné, dimanche 17 avril, le tournoi de Tokyo en battant le Suédois Stephan Edberg (6-2, 6-2). C'est la première victoire de l'ancien numéro un mondial depuis le tournoi de Scottsdale, en octobre 1986. Celle-ci devrait permettre à « Big Mac » de remonter de la vingt-cinquième à la septième place du classement des joueurs professionnels. En attendant mieux ?



La semaine dernière, le vainqueur de Tokyo, John McEnroe.

L'avant-dernière fois que John McEnroe avait fait les gros titres, c'était à l'occasion des seizièmes de finale des Internationaux des États-Unis. Confronté au bombardier yougoslave Slobodan Živojinović, il était devenu quasiment hystérique, couvrant d'injures l'arbitre. L'interprétation de ce répertoire ordurier lui avait coûté 10 000 dollars d'amende et valu deux mois de suspension.

La dernière fois que John McEnroe avait fait parler de lui, c'était lors du tournoi sur invitation d'Anvers, en octobre 1987. Il avait profité de sa présence au « championnat des diamantaires » pour inviter les joueurs à partir en guerre contre le Conseil professionnel qui gère le circuit officiel. L'émotion provoquée par la violence de ses propos contre l'établissement technique devait retomber d'autant plus vite que des réformes du Grand Prix étaient assésit proposées aux joueurs. Bref, McEnroe avait dix sur dix à la rubrique faits divers, mais zéro pointé à la rubrique des résultats sportifs.

La colère allait bien au petit-fils d'émigrants irlandais trépané en tête du classement mondial. Son talent excusait beaucoup. Mais qu'étaient devenus, service, volée, placement, anticipation, ces dons du ciel qui en avaient fait, six défaites des « righties », le magicien de la raquette ? Depuis qu'il avait été férocement éliminé en quarts de finale des championnats de Wimbledon 1985 par le Sud-Africain Kevin Curren, McEnroe semblait avoir perdu ses moyens : pas, il pensait avoir abîmé face à la génération montante des coéquipiers - Lendl et Becker - qui s'installaient sagement en tête du hiérarchie des courts.

Après ces sept nouveaux mois de congé, dans quelle condition pouvait apparaître le vingt-cinquième joueur mondial au public japonais mercredi 13 avril ? Le fantôme de l'ancien numéro un, en dépit de l'éclat nouveau d'un diamant fiché dans le lobe gauche ? A la surprise générale, McEnroe, qui est entrainé désormais par son ancien partenaire de double Peter Fleming, sort et se déplace bien. En quarts de finale, un frappeur japonais, Shuzo Matsumoto, classé 271^e mondial, lui pose quelques problèmes. Incapable de servir le service du Nippon, il s'impose en remportant le tie-break en deux manches. La concentration et le rage de vaincre sont donc là à nouveau. Avec un excellent passing-shot de revers, de service, McEnroe le règle encore contre Brad Gilbert en demi-finale. Et, dimanche, le Suédois Stephan Edberg, troisième mondial, ne peut pratiquement rien contre l'Américain, qui s'impose pour la première fois depuis dix-huit mois en quatre-vingt minutes. Une rentrée fracassante donc, une bonne raison de repartir de McEnroe, en comportement irréprochable à Tokyo.

Après ces sept nouveaux mois de congé, dans quelle condition pouvait apparaître le vingt-cinquième joueur mondial au public japonais mercredi 13 avril ? Le fantôme de l'ancien numéro un, en dépit de l'éclat nouveau d'un diamant fiché dans le lobe gauche ? A la surprise générale, McEnroe, qui est entrainé désormais par son ancien partenaire de double Peter Fleming, sort et se déplace bien. En quarts de finale, un frappeur japonais, Shuzo Matsumoto, classé 271^e mondial, lui pose quelques problèmes. Incapable de servir le service du Nippon, il s'impose en remportant le tie-break en deux manches. La concentration et le rage de vaincre sont donc là à nouveau. Avec un excellent passing-shot de revers, de service, McEnroe le règle encore contre Brad Gilbert en demi-finale. Et, dimanche, le Suédois Stephan Edberg, troisième mondial, ne peut pratiquement rien contre l'Américain, qui s'impose pour la première fois depuis dix-huit mois en quatre-vingt minutes. Une rentrée fracassante donc, une bonne raison de repartir de McEnroe, en comportement irréprochable à Tokyo.

ALAIN GRAUDO.

GOLF : Open de Cannes-Mougins

Pitié pour « Seve »

Le Sud-Africain Mark McNulty a remporté, dimanche 17 avril, l'Open de Cannes, doté de 2 millions de francs de prix. Avec une dernière carte de 66, c'est-à-dire à 6 en dessous du par, sur le tracé de 6 255 m du Loustry-club de Cannes-Mougins, McNulty termina avec trois coups d'avance sur deux Américains, Joey Stadelar et Ron Commans. Le chevronné vainqueur était de 330 000 F. Champion en titre et idole des Beaux, l'Espagnol Severiano Ballesteros ne passa pas vendredi 15 le « cut » éliminatoire.

CANNES correspondance

Vendredi soir, l'affiche de l'Open de Cannes était primée : elle présentait « Seve » Ballesteros, au drive, impérial. Image rappel de sa victoire 1987 étonnante. Or cette année, Ballesteros fut loin de son apogée, fatigué, sans « jus ».

Portant, toujours et encore, les titres majeurs lui échappent. Et au moment où il arrivait à Cannes dans la foulée d'une décevante onzième place au Masters d'Augusta, il était remplacé au deuxième rang mondial par l'Écossais Sandy Lyle. L'année dernière, Ballesteros portait dans son sac le lourd fardeau d'une défaite en barrage à Augusta. Cette année, pour être moins cinglant, il faut croire que la décevante l'avait davantage marqué. Il insista sur la fatigue qu'il ressentait, le vide nerveux, l'absence d'influx. « J'avais tellement dormi la nuit », avoua-t-il. Et de parler des vertus du vainqueur européen des Masters, injustement ignorés à son sens. Comme si la notoriété grandissante d'autres joueurs européens pouvait le protéger des excès qu'il en subit. « Seve a besoin de souffler », confiait le joueur espagnol Manuel Piñero. En fait, Ballesteros a eu l'occasion à Cannes. Son départ précipité ne laisse pas le vide que l'on craignait. Sous le soleil, une foule de commissaires étaient en rendez-vous pour suivre McNulty, méfoculent, superbe joueur de ses moyens et mieux surpris, ainsi que Joey Stadelar, un invité américain, qui ne jouait pas les touristes.

Ce ne fut pas seulement un soulagement pour les organisateurs. Ce fut également un commencement de preuve : la foule française voit plus loin que le seul nom du champion espagnol. Voilà peut-être l'amorce d'un léger répit pour une star sur la brèche depuis quatorze ans.

MARC BALLADE.

CYCLISME : Liège-Bastogne-Liège. — Après la réussite inattendue de Dirk de Mol sur les pavés du Nord et l'exploit de l'Allemand Götz mercredi 13 avril à Fluy, le succès que vient d'obtenir le routier néerlandais est sans doute le plus logique : Van der Poel qui s'était abstenu de participer à la Flèche Wallonne, abordait Liège-Bastogne-Liège en possession de forces neuves. Au terme d'une course musclée à travers les Ardennes belges, il a battu au sprint, sans la moindre difficulté, Dennis et Miller, qui ne figuraient ni l'un ni l'autre sur la liste des favoris.

SKI ALPIN : record de vitesse

Prüfer presque en chute libre

Un nouveau record de monde de vitesse à ski a été établi samedi 16 avril sur la piste des Arcs par le Français Michael Prüfer : licencié depuis trois mois à la Fédération montagnarde de ski, interne des hôpitaux de Grenoble, a été chronométré à 223,741 kilomètres/heure. Il a ainsi amélioré de 6,7 kilomètres/heure la performance qu'il avait réalisée sur la piste de Portillo du (au Chili) au mois de septembre 1987. Le record féminin du kilomètre lancé (« K.L. ») a lui aussi été pulvérisé par une jeune skieuse finlandaise, Tarja Mulari, à 214,416 kilomètres/heure.

LES ARCS de notre envoyé spécial

« Cette piste est une véritable bombe », affirmait Michael Prüfer après avoir atterri, couché sur la neige pour déceler les moindres imperfections, le profil du couloir d'avalanche de l'Aiguille rouge, spécialement aménagé pour la course. Tous les éléments étaient en effet réunis pour permettre aux meilleurs spécialistes du « K.L. » de « s'échauffer ». La température printanière avait adouci la neige qui recouvrait la piste parfaitement préparée mécaniquement à l'aide d'une dameuse, puis lissée skis aux pieds par les coureurs eux-mêmes.

Nous « kamikazes » effaçions en quelques minutes le record mondial des 217 km/heure, preuve que les conditions étaient, ce samedi, optimales pour assurer la glisse la plus parfaite.

C'est un athlète déterminé à conserver sa couronne qui s'est pressé au sommet de la pente, mais aussi un homme auréolé d'un diplôme de médecin obtenu il y a quelques mois. Skieur de vitesse par passion, Michael Prüfer est aussi praticien par raison. Son choix entre

le ski ou les études, il l'a fait à l'âge de treize ans, dans son village, Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie), devenu la « banlieue olympique » d'Albertville. Ses qualités de skieur et d'excellent glisseur, décelées très tôt par ses entraîneurs du club des sports de La Plagne, lui auraient permis de suivre sans difficulté les traces qui mènent jusqu'au « cirque blanc ». Il a préféré endosser une blouse et faire des études à temps complet. « C'est au moment où celles-ci devenaient moins contraignantes — en troisième année de fac — que le ski de vitesse a été relancé en France », explique Michael Prüfer, qui profite de cette situation pour chasser à nouveau des skis et reprendre la compétition, mais cette fois dans la seule discipline du « K.L. » dont il devient, à partir de 1984, l'un des meilleurs spécialistes français en frôlant les 190 km/heure. Une tête bien pleine et des muscles bien faits sont à l'origine de ses succès actuels.

Le responsable du service course des skis Dynamic, Paul Rembia, estime que « la démarche scientifique » de son coureur, qui est présent en permanence aux côtés des techniciens de la société lors de la mise au point du matériel, a été à l'origine des progrès très rapides réalisés au niveau tant de la structure que des semelles des skis de vitesse. « Des professionnels comme lui, on n'en a jamais vu de niveau dans le ski », estime le technicien.

De la même manière, Michel Prüfer s'est beaucoup investi dans les études menées à la soufflerie de l'Institut aérotechnique national de Saint-Cyr-Ecole. Il y a testé les combinaisons et étudié les meilleures positions de recherche de vitesse qu'il doit prendre pour obtenir les plus rapides accélérations en course.

Le « K.L. » est au ski ce que la formule 1 est à l'automobile. « Un laboratoire et un champ d'expérimentation de techniques du futur » prétend le champion du monde, qui se considère d'abord comme un

« pilote d'usine » au service d'industriels qui, en échange, lui donnent les moyens, notamment financiers, de satisfaire sa passion, la vitesse. Le succès sportif de Michael Prüfer, il faut également le rechercher dans l'exceptionnelle aptitude de son corps à pénétrer dans l'air — son CX est de 0,0308 contre 0,200 pour les meilleurs coureurs de l'équipe de France de ski. Son gabarit — 1,70 mètre pour 70 kilos — rend aussi son corps très dense. Il a un autre avantage : « Des segments de membres plus longs que d'autres coureurs, notamment son tronc relativement long, me permettent de prendre la position de recherche de vitesse beaucoup plus facilement. »

Depuis son premier record du monde à Portillo, le skieur savoyard n'a pas négligé les retombées financières que pouvait lui apporter son aventure sportive à haute vitesse. « On peut gagner au « K.L. » quinze d'argent par un skieur classique de haut niveau. » Mais le champion, qui a obtenu l'autorisation de résider à Monaco depuis qu'il court sous les couleurs de la Principauté, refuse toutefois de se laisser tenter par le « K.L. » d'autres bénéfices. « A Monaco, un Français paie ses impôts comme tout le monde », précise-t-il. « La Fédération montagnarde de ski est une institution simple, efficace et sans problème. A vingt-huit ans, j'ai besoin de simplicité. Ma fédération m'autorise à être mon propre entraîneur et mon propre patron. »

La Fédération française de ski ne semble pas avoir voulu retenir ce skieur un peu trop indépendant, et qui vivait quelque peu en dehors des normes habituelles du ski français. Ce scientifique exigeant ne s'étonne pas de ne pas être encore élu à la présidence de la fédération, au sein de son ancienne fédération, la vitesse, banc d'essai et laboratoire exceptionnel de recherches dans les domaines aussi importants pour le ski alpin que sont la préparation physique, l'aérodynamisme et la préparation psychologique.

CLAUDE FRANCELON.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale I (quarts de finale retour) Limoges b. Mulhouse 130-100 Orthez b. RCF Paris 92-81 Nantes b. Monaco 86-62 Cholet b. Valenciennes 75-64 (Lyonne) Orthez et Cholet sont qualifiés pour les demi-finales. Le match Monaco-Nantes désignera mardi 19 avril l'adversaire de Cholet.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division (troisième journée) Saint-Etienne b. Monaco 3-0 Lille b. Bordeaux 1-0 Metz-Racing et Nîmes 1-1 Marseille b. Lens 4-1 Montpellier b. Metz 1-0 Auxerre et Le Havre 1-1 Toulouse b. Laval 3-0 Brest b. Cannes 1-0 Nantes et Paris-SG 0-0 Nice b. Toulouse 3-0 Classement. — 1. Monaco, 44 pts ; 2. Bordeaux, 39 ; 3. Metz-Racing, 38 ; 4. Marseille, 37 ; 5. Montpellier et Saint-Etienne, 36.

Deuxième division

GROUPE A (troisième journée) Sochaux b. Sète 4-2 Lens et Lyon 1-1 Ajaccio b. Montpellier 2-1 Grenoble b. Albion 3-1 Nîmes et Metz 1-1 Châteauroux b. Bastia 3-0 Caennais b. Dijon 3-0 Orléans et Le Puy 0-0 Guingamp b. Toulon 2-0 Classement. — 1. Sochaux, 55 pts ; 2. Lyon, 38 ; 3. Montpellier, 37 ; 4. Albion, 34 ; 5. Caennais-L. et Nîmes, 32.

GROUPE B (troisième journée)

Rouen et Strasbourg 1-1 Reims et Caen 1-1 La Roche b. Nancy 2-0 Mulhouse et Besançon 0-0 Angers b. Rennes 3-0 Lorient et Dunkerque 1-1 Valenciennes b. Quimper 1-0 Evreux MF-77 b. Abbeville 2-0 Saint-Dizier et Guingamp 0-0 Classement. — 1. Strasbourg, 44 pts ; 2. Caen, 41 ; 3. Rouen et Mulhouse, 35 ; 5. Nancy et Angers, 34.

Rugby

CHALLENGE DU MANOIR (deuxièmes) Toulouse b. Toulon 27-7 Dax b. Grenoble 13-9

Tennis

TOURNOI DE NICE Deuxièmes. — Lacombe (Fr.) b. Chesnokov (URSS), 4-6, 7-5, 6-3 ; Potier (Fr.) b. Forget (Fr.), 6-3, 7-6 (7-3). Finales. — Lacombe b. Potier, 6-2, 6-2. Double, finale. — Lacombe-Potier (Fr.) b. Gumbel-Selinger (Bel.), 4-6, 6-3, 6-4.

ATHLÉTISME : marathon de Rotterdam

Près des 20 km/h de moyenne

L'Éthiopien Belayneh Dinsamo, trente et un ans, a amélioré, le dimanche 17 avril à Rotterdam, la meilleure performance mondiale du marathon en courant les 42,195 km en 2 h 8 min 50 s. Le précédent record, obtenu depuis 1985 par le Portugais Carlos Lopes en 2 h 7 min 12 s, avait été établi sur ce même parcours. L'Éthiopien hollandais a justifié, dimanche, sa réputation de spécialiste puisque le deuxième de la course, le Djiboutien Ahmed Saleh, a également battu le performance de Lopes en 2 h 7 min 7 s. Deux autres Éthiopiens, Buti et Mekonnen, ont terminé en moins de 2 h 10 min.

Dinsamo a franchi le mytique barrière des 20 km/h de moyenne. Il s'en est fallu de 15 secondes pour que ce policier quasiment inconnu d'Addis-Abebe réalise le rêve de tout coureur de fond. Né en 1957 sur les hauts plateaux éthiopiens, Belayneh Dinsamo a défrayé la chronique pour la première fois en 1985. Il avait terminé deuxième du marathon de Tokyo en 2 h 8 min 29 s, améliorant son record personnel de quelques 20 minutes. Dans la foulée, il gagna le marathon des Goodwill Games à Moscou, avant de retourner à l'anonymat : son nom ne figura pas parmi les cinquante meilleurs performeurs mondiaux de l'année 1987.

Alors que Carlos Lopes avait établi son record en parcourant les 20 derniers kilomètres en solitaire, Dinsamo a profité du rythme régulier imprimé dès le départ de la course par ses compatriotes Buti et Mekonnen, et par le Djiboutien Saleh. Lâché dans les derniers hectomètres, ce dernier aura la possibilité de prendre sa revanche au marathon olympique de Séoul. Les Éthiopiens, eux, n'y seront pas, pour raison politique.

Lutte contre l'apartheid

Un an de suspension pour Zola Budd

L'avenir sportif de Zola Budd, l'athlète britannique d'origine sud-africaine, s'est considérablement assombri après la décision du Conseil de la Fédération internationale d'athlétisme (FIAA), réuni le samedi 16 avril à Londres, de demander à la Fédération britannique, le British Amateur Athletic Board (BAAB), de la suspendre de toute compétition internationale pendant au moins douze mois. C'est-à-dire de la priver des Jeux de Séoul.

Le Conseil a estimé que « le comportement de Zola Budd avait été décevant » lors d'une simple compétition à l'occasion de la réunion de cross-country de Brakpan (Afrique du Sud) en juin dernier. Une attitude de retour à « saper les efforts de la FIAA pour isoler l'apartheid ». Les dirigeants de la Fédération internationale ont menacé de bannir la Grande-Bretagne de toutes les grandes rencontres internationales et Zola Budd n'est pas radiée.

La Fédération britannique se réunira le 24 avril pour examiner la situation, mais déjà des athlètes britanniques se sont prononcés pour que le BAAB rejette la demande de la Fédération internationale, « et même si, précise l'un d'eux, Kevin Forster, cela implique qu'aucune équipe britannique ne se rende aux Jeux olympiques ».

Zola Budd n'avait pas été incorporée à l'équipe de Grande-Bretagne de cross-country pour les championnats du monde disputés à Auckland le 27 mars dernier à la suite d'une menace de boycottage des pays africains. C'est le même risque qui pèse sur les JO de Séoul et dont Zola Budd devrait faire les frais.

FOOTBALL : une sanction de l'UEFA

Koeman, l'aveu condamné

L'international néerlandais du PSV Eindhoven Ronald Koeman ne jouera pas le mercredi 20 avril avec son club contre le Real Madrid en demi-finale retour de la Coupe d'Europe. La commission de discipline de l'UEFA l'a condamné, le samedi 16 avril, à trois matches de suspension. Le joueur a été sanctionné pour avoir tenu « des propos nuisant au crédit du football ». Dans une interview au journal néerlandais Sport International, il avait expliqué que l'agression de son équipier Gilheus sur Tigana au cours du match PSV-Bordeaux du 2 mars avait été préméditée. L'auteur de ce que Koeman appelait « le coup mortel » sur le capitaine girondin n'a pas encouru la moindre réprimande. Pour avoir naïvement révélé au grand jour les mœurs du football de haut niveau, Koeman le regardera jouer depuis la tribune. L'UEFA a rétabli la loi... du silence.

DANS LE NUMERO DU 15 AVRIL LE HAUT-PARLEUR PRESENTE AU BANC D'ESSAIS 18 LECTEURS DE C.D. A MOINS DE 3000 F LES NOUVEAUTES DU SALON INTERNATIONAL SON ET VIDEO LE LECTEUR DE DISQUES AUDIO ET VIDEO CLD 1050 PIONEER PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS

Handwritten text in a box: كذا من الاجل

سكنا من الاجل

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX
HORS PARIS
LORIENT. - Agathe de Marguerite Duras par le T.C.L. (97-21-51-51), mise en scène de Maudouze Maréchal au théâtre de la Parochienne à Rennes. Du 16 au 30 avril.

AU PIED DE LA BUTTE (46-06-02-86). 0 Moi: 19 h.
BLANCS-MANTEAUX (48-47-15-84). Salle I Arca - MC 2 : 20 h 15. Guitry, quatre pièces en un acte: 11 h 30. Crin de fût: 22 h 30. Salle II. Les Sacris Menus: 20 h 15. Bernadette culturo: 21 h 30. Un ouvrage de classe: 22 h 30.

Augustin Dumay (violin). Œuvres de Mozart, Tchaïkovski, Brahms.
Fracor-Yves Mabre, 20 h 30, lun. Récital de piano.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Orchestre symphonique du radio de Berlin, 18 h 30, lun. Dir. Ricardo Chailly. Œuvres de Mozart et Mahler.

Donatien. April in Paris avec Michel Luch 22 h, lun. Avec le Big Band de Gérard Bédini.
LE KISS (48-47-89-44). Armand, 23 h, Rumba Jazz Zaire des années soixante.
LE MONTANA (45-48-93-08). Quartet Marcel Zappa, 22 h 30, lun. Au bar.

NEW MORNING (45-25-51-41). Albert Lou, 21 h 30.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Kanguroos Swing Orchestra, 21 h 30, lun.
PETIT OPPORTUN (43-36-01-36). Walter Bishop-Michel Genty-Cla. Bekou, 23 h, lun.

SHEDDEN (A. v.a.): Forum Arc-en-Ciel, 1° (42-97-53-74); Pathe Marignac-Concorde, 2° (43-59-92-82); v.l.: Mazarin, 3° (47-70-72-86); Pathe Francaise, 4° (47-70-33-88); Faurès, 5° (43-51-36-85); Miroir, 6° (43-25-59-33); Pathe Saint-Germain, 7° (42-22-72-80); Pathe Champs-Élysées, 8° (42-20-12-06); Pathe Marignac, 9° (45-36-04-95); Pathe Gambetta, 10° (45-36-04-95).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.a.): Le Triomphe, 2° (45-62-45-76).
SUSPECT (A. v.a.): Saint-Michel, 3° (43-25-79-17); Élysée Lincoln, 4° (43-59-36-14).
36 ELLESTE (*) (Fr.): Les Montparnasse, 10° (43-27-52-37).
UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.a.): Les Trois Lézards, 11° (45-33-97-77).

Les autres salles
ARCANÉ (43-38-19-70). Quatre séances: 20 h 30.
CARTOUCHE THÉÂTRE DE L'AQUARIUM (43-74-72-74). 0 Jume avant Tombeau: 20 h 30.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). L'Année des Nibelungen. Jusqu'au 25 avril pour le Tétralogie. 18 h. Musique et livret de Richard Wagner. «La Walkyrie» (sem. lun.), drame musical en trois actes. «Sigfried» (sem. lun.), drame musical en trois actes. «Mein Herr» (sem. lun.), drame musical en trois actes. «Le Crépuscule du Nord» (sem. lun.), drame musical en trois actes. «Le Crépuscule du Sud» (sem. lun.), drame musical en trois actes.

La Cinématique
CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)
Monsieur Baïbous (1973), de Jean Marbœuf, 15 h; Vacances romaines (1953), v.o.a.l., de William Wyler, 17 h; Cabaret (1986), v.o.a.l., de Michael New, 19 h.

LE DERNIER EMPEREUR (Chin.-It., v.a.): Forum Orient Express, 1° (42-33-42-26); Les Trois Lézards, 2° (43-20-32-20); v.l.: Pathe Impérial, 3° (47-42-72-52).
ÉCLAIR DE LUNE (A. v.a.): Forum Orient Express, 1° (42-33-42-26); Les Trois Lézards, 2° (43-20-32-20); v.l.: Pathe Impérial, 3° (47-42-72-52).

LE DERNIER EMPEREUR (Chin.-It., v.a.): Forum Orient Express, 1° (42-33-42-26); Les Trois Lézards, 2° (43-20-32-20); v.l.: Pathe Impérial, 3° (47-42-72-52).

LES MÉNAGES (Fr.): Saint-André-des-Arts II, 1° (43-25-12-12); UGC Odéon, 2° (43-25-12-12); Pathe Marignac-Concorde, 3° (43-59-92-82); v.l.: Mazarin, 4° (43-25-59-33); Pathe Saint-Germain, 5° (42-22-72-80); Pathe Champs-Élysées, 6° (42-20-12-06); Pathe Marignac, 7° (45-36-04-95); Pathe Gambetta, 8° (45-36-04-95).

LES MÉNAGES (Fr.): Saint-André-des-Arts II, 1° (43-25-12-12); UGC Odéon, 2° (43-25-12-12); Pathe Marignac-Concorde, 3° (43-59-92-82); v.l.: Mazarin, 4° (43-25-59-33); Pathe Saint-Germain, 5° (42-22-72-80); Pathe Champs-Élysées, 6° (42-20-12-06); Pathe Marignac, 7° (45-36-04-95); Pathe Gambetta, 8° (45-36-04-95).

Les opéras
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). L'Année des Nibelungen. Jusqu'au 25 avril pour le Tétralogie. 18 h. Musique et livret de Richard Wagner. «La Walkyrie» (sem. lun.), drame musical en trois actes. «Sigfried» (sem. lun.), drame musical en trois actes. «Mein Herr» (sem. lun.), drame musical en trois actes. «Le Crépuscule du Nord» (sem. lun.), drame musical en trois actes. «Le Crépuscule du Sud» (sem. lun.), drame musical en trois actes.

Les ballets
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-45-35). Ensemble de danse moderne Trudy Krumm.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-45-35). Ensemble de danse moderne Trudy Krumm.

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-AR, v.a.): Saint-André-des-Arts I, 4° (43-26-48-18).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-AR): Forum Orient Express, 1° (42-33-42-26); Les Trois Lézards, 2° (43-20-32-20); v.l.: Pathe Impérial, 3° (47-42-72-52).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-AR, v.a.): Saint-André-des-Arts I, 4° (43-26-48-18).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-AR): Forum Orient Express, 1° (42-33-42-26); Les Trois Lézards, 2° (43-20-32-20); v.l.: Pathe Impérial, 3° (47-42-72-52).

LES MÉNAGES (Fr.): Saint-André-des-Arts II, 1° (43-25-12-12); UGC Odéon, 2° (43-25-12-12); Pathe Marignac-Concorde, 3° (43-59-92-82); v.l.: Mazarin, 4° (43-25-59-33); Pathe Saint-Germain, 5° (42-22-72-80); Pathe Champs-Élysées, 6° (42-20-12-06); Pathe Marignac, 7° (45-36-04-95); Pathe Gambetta, 8° (45-36-04-95).

LES MÉNAGES (Fr.): Saint-André-des-Arts II, 1° (43-25-12-12); UGC Odéon, 2° (43-25-12-12); Pathe Marignac-Concorde, 3° (43-59-92-82); v.l.: Mazarin, 4° (43-25-59-33); Pathe Saint-Germain, 5° (42-22-72-80); Pathe Champs-Élysées, 6° (42-20-12-06); Pathe Marignac, 7° (45-36-04-95); Pathe Gambetta, 8° (45-36-04-95).

LES MÉNAGES (Fr.): Saint-André-des-Arts II, 1° (43-25-12-12); UGC Odéon, 2° (43-25-12-12); Pathe Marignac-Concorde, 3° (43-59-92-82); v.l.: Mazarin, 4° (43-25-59-33); Pathe Saint-Germain, 5° (42-22-72-80); Pathe Champs-Élysées, 6° (42-20-12-06); Pathe Marignac, 7° (45-36-04-95); Pathe Gambetta, 8° (45-36-04-95).

Les concerts
ATHÉNÉE LOUIS JOUVET (47-42-27). Hanna Schürer, 20 h 30, lun. Dans le cadre des Judois maîtres de l'Autobus. Récital. Mazzo, accompagné par Erik Werba au piano.

ATHÉNÉE LOUIS JOUVET (47-42-27). Hanna Schürer, 20 h 30, lun. Dans le cadre des Judois maîtres de l'Autobus. Récital. Mazzo, accompagné par Erik Werba au piano.

ATHÉNÉE LOUIS JOUVET (47-42-27). Hanna Schürer, 20 h 30, lun. Dans le cadre des Judois maîtres de l'Autobus. Récital. Mazzo, accompagné par Erik Werba au piano.

ATHÉNÉE LOUIS JOUVET (47-42-27). Hanna Schürer, 20 h 30, lun. Dans le cadre des Judois maîtres de l'Autobus. Récital. Mazzo, accompagné par Erik Werba au piano.

ATHÉNÉE LOUIS JOUVET (47-42-27). Hanna Schürer, 20 h 30, lun. Dans le cadre des Judois maîtres de l'Autobus. Récital. Mazzo, accompagné par Erik Werba au piano.

ATHÉNÉE LOUIS JOUVET (47-42-27). Hanna Schürer, 20 h 30, lun. Dans le cadre des Judois maîtres de l'Autobus. Récital. Mazzo, accompagné par Erik Werba au piano.

ATHÉNÉE LOUIS JOUVET (47-42-27). Hanna Schürer, 20 h 30, lun. Dans le cadre des Judois maîtres de l'Autobus. Récital. Mazzo, accompagné par Erik Werba au piano.

Cafés-théâtres
AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos et al. 1° (42-96-29-35); 2° (42-96-29-35); 3° (42-96-29-35); 4° (42-96-29-35); 5° (42-96-29-35); 6° (42-96-29-35); 7° (42-96-29-35); 8° (42-96-29-35); 9° (42-96-29-35); 10° (42-96-29-35).

Cafés-théâtres
AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos et al. 1° (42-96-29-35); 2° (42-96-29-35); 3° (42-96-29-35); 4° (42-96-29-35); 5° (42-96-29-35); 6° (42-96-29-35); 7° (42-96-29-35); 8° (42-96-29-35); 9° (42-96-29-35); 10° (42-96-29-35).

Cafés-théâtres
AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos et al. 1° (42-96-29-35); 2° (42-96-29-35); 3° (42-96-29-35); 4° (42-96-29-35); 5° (42-96-29-35); 6° (42-96-29-35); 7° (42-96-29-35); 8° (42-96-29-35); 9° (42-96-29-35); 10° (42-96-29-35).

Cafés-théâtres
AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos et al. 1° (42-96-29-35); 2° (42-96-29-35); 3° (42-96-29-35); 4° (42-96-29-35); 5° (42-96-29-35); 6° (42-96-29-35); 7° (42-96-29-35); 8° (42-96-29-35); 9° (42-96-29-35); 10° (42-96-29-35).

Cafés-théâtres
AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos et al. 1° (42-96-29-35); 2° (42-96-29-35); 3° (42-96-29-35); 4° (42-96-29-35); 5° (42-96-29-35); 6° (42-96-29-35); 7° (42-96-29-35); 8° (42-96-29-35); 9° (42-96-29-35); 10° (42-96-29-35).

Cafés-théâtres
AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos et al. 1° (42-96-29-35); 2° (42-96-29-35); 3° (42-96-29-35); 4° (42-96-29-35); 5° (42-96-29-35); 6° (42-96-29-35); 7° (42-96-29-35); 8° (42-96-29-35); 9° (42-96-29-35); 10° (42-96-29-35).

Cafés-théâtres
AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos et al. 1° (42-96-29-35); 2° (42-96-29-35); 3° (42-96-29-35); 4° (42-96-29-35); 5° (42-96-29-35); 6° (42-96-29-35); 7° (42-96-29-35); 8° (42-96-29-35); 9° (42-96-29-35); 10° (42-96-29-35).

DE LA THEATRE EUROPE Du 19 au 24 avril
FRAGMENTS D'UN DISCOURS ITALIEN
Conception et mise en scène: Myriam Tanant Lumiere: Alain Bonville
avec Catherine Bertians, Christophe Breuil, Alessio Coruso, Laurence Crombe, Claude Eward, Samuel Laborthe, Emmanuelle Riva
mardi 19 avril - 18h30
Voleurs de livres
Carlo Emilio Gadda, Primo Levi
mercredi 20 avril - 18h30
NOUVELLES D'ITALIE
Umberto Eco, Leonardo Sciascia, Alberto Moravia, Antonio Tabucchi
jeudi 21 avril - 18h30
LE BEL ETE
Attilio Bertolucci, Mario Luzi, Giorgio Caproni, Andrea Zanzotto, Vittorio Sereni, Franco Fortini, Pier Paolo Pasolini, Sandro Penna
vendredi 22 avril - 18h30
LA FAMILLE
Dino Buzzati, Italo Calvino, Tommaso Landolfi, Giorgio Manganelli, Arturo Loria, Ginevra Bompiani
samedi 23 avril - 18h30
LA MUSIQUE
Alberto Savinio, Tommaso Landolfi, Eugenio Montale
dimanche 24 avril - 19h00
TRAGÉDIE DE L'ENFANCE
Alberto Savinio, Elsa Morante
ODEON THEATRE NATIONAL

LES FILMS NOUVEAUX
LES ANNÉES SANDWICHES. Film français de Pierre Boutroux: 1° (42-33-42-26); 2° (43-20-32-20); 3° (47-42-72-52).
MÉMOIRES D'UN JUIF TROPICAL. Film français de Joseph Mendel: 1° (42-33-42-26); 2° (43-20-32-20); 3° (47-42-72-52).
NÉIGE SUR NEWBERY HILLS (*). Film américain de Marshall Karmura, v.a.: Forum Arc-en-Ciel, 1° (42-97-53-74); Saint-Germain, 2° (43-59-92-82); v.l.: Mazarin, 3° (43-25-59-33); Pathe Saint-Germain, 4° (42-22-72-80); Pathe Champs-Élysées, 5° (42-20-12-06); Pathe Marignac, 6° (45-36-04-95); Pathe Gambetta, 7° (45-36-04-95).

POUR SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
«Gaby est un film déchirant, doublé d'une formidable leçon de courage et d'humilité.»
LIV ULLMANN NORMA ALEANDRO ROBERT LOGGIA
VICTOIRE SUR LA VIE. Le bonheur de l'émotion.
GABY

POUR SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
«Gaby est un film déchirant, doublé d'une formidable leçon de courage et d'humilité.»
LIV ULLMANN NORMA ALEANDRO ROBERT LOGGIA
VICTOIRE SUR LA VIE. Le bonheur de l'émotion.
GABY

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi dans le dimanche-matin. Signification des symboles : **R** Signifié dans « le Monde radio-télévision » **D** Film à décaler **O** Ou peut voir **N** Ne pas manquer **M** Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 18 avril

TF 1

20.40 **Château** : Un état grand comme ça. **R** Film français de Joel Santoni (1979). Avec Catherine Deneuve, Claude Rasseau, Claude Piéplu, Eva Darlan. 22.30 **Magazine** : Choc. De Claude Maggiori, présenté par Stéphane Paoli. Sommaire : Le corbeau de Saint-Ybard ; L'affaire Luc Tanguer. 23.20 **Journal** et la Bonne. 23.35 **Livres** en tête. 23.45 **Magazine** : **Musique** sport. 0.45 **Documentaire** : L'équipe Constant en Allemagne. 4. **Quatre** français.

A 2

20.35 **Château** : Le quart d'heure américain. **R** Film français de Philippe Galland (1982). Avec Anémone, Gérard Jugnot, Jean-Pierre Baudouin. 22.45 **Documentaire** : Que deviennent-ils ? De Michel Fremont. **Vidéo**, **Florence**, Jérôme, Ingrid, sont maintenant des adolescents. 23.05 **Magazine** : **Strophes**. De Bernard Pivot. 23.20 **Information** : 24 heures sur la 2.

FR 3

20.30 **Château** : Quelques moments trop tranquilles. **R** Film français de Georges Lautner (1972). Avec Jean Lefebvre, Paul Préboist, Michel Galabru, André Ponsac, René Saint-Cyr. 22.10 **Campagne officielle** pour l'élection du président de la République. 23.10 **Journal**. Avec un résumé de l'Opéra de Monte-Carlo de samedi. 23.40 **Magazine** : Le clavier bien tempéré, de Bach (étude et fugue en fa mineur), par Pascal Rogé, piano.

CANAL PLUS

20.30 **Château** : Escroc, musicien et gigolo. **R** Film italien de Bruno Barilli (1987). Avec Bud Spencer, Tomas Milian, Mire Lawrence. 22.05 **Flash d'informations**. 22.10 **Bonne**. Championnat d'Europe des poids moyens ; Pierre Joly (Fr) - Christophe Tiozzo (Fr). 0.00 **Blackout** : professionnels américains. 1.25 **Série** : Un film dans la Mer. 2.15 **Série** : Film à tout faire.

LA 5

20.35 **Les accords du diable** : Les dessous de la nuit. **R** Film italien de Mario Sava (1982). Avec Daria Nicolodi, John Steiner, David Collin Jr, Ivan Rastinov. 22.25 **Les accords du diable** (suite). Les rubriques du magazine présentées par Sangria. 22.55 **Série** : Arabesque. Beverly, Phillip, Eve et les autres. 23.45 **Mission impossible** (rediff.). 0.00 **Journal** de samedi. 0.45 **Série** : **Kajak** (rediff.). 1.50 **La grande vallée** (rediff.). 3.00 **Arta de révo**. Soirée pour piano en do majeur n° 50, de Haydn, par Colette Zerah, piano.

M 6

20.50 **Château** : **Jour d'Espagne**. **R** Film américain de Ronald Neame (1980). Avec Walter Matthau, Glenda Jackson, Sam Waterston, Ned Beatty. 22.40 **Série** : Peter Gun. 23.10 **Série** : Mr. Lucky. 23.40 **Six** moments d'admirations. 23.50 **Magazine** : **Club 6**. De Pierre Bouteiller, avec J.-L. Uzeau, Serge Danglebert et Denise Gray (sous réserve). 0.35 **Magazine** : **Sexy city** (rediff.). 1.05 **Musique** : **Bois** et **Bois** des clips.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Le grand édit**. L'avenir de l'édition en France, avec Yves Sabourat, Pierre Nora, Hubert Nyssen, Jean-Michel Bourgois, Patrice Cahart. 21.30 **Dramatique** : **En**, de Philippe Noire. 22.40 **La nuit** sur un plateau. 0.05 **De jour** et **la nuit**. 0.50 **Musique** : **Coste**.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Ensemble** sur Apollo. Concert (en direct de Madrid) : Orchestre composé pour Le Barbier de Séville, de Carnier ; **Le**, de Martevitch ; **Fandango** de Soler, de Prieto ; **Don Quichotte**, suite de Gerhard ; **Albonda del gracioso**, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de la Radiotelevisión española, dir. Odón Alonso ; 1. 22.30, **Jeux** ; 2. 23.00, **Jeux** ; 3. 23.30, **Jeux** ; 4. 23.45, **Jeux** ; 5. 24.00, **Jeux** ; 6. 24.15, **Jeux** ; 7. 24.30, **Jeux** ; 8. 24.45, **Jeux** ; 9. 25.00, **Jeux** ; 10. 25.15, **Jeux** ; 11. 25.30, **Jeux** ; 12. 25.45, **Jeux** ; 13. 26.00, **Jeux** ; 14. 26.15, **Jeux** ; 15. 26.30, **Jeux** ; 16. 26.45, **Jeux** ; 17. 27.00, **Jeux** ; 18. 27.15, **Jeux** ; 19. 27.30, **Jeux** ; 20. 27.45, **Jeux** ; 21. 28.00, **Jeux** ; 22. 28.15, **Jeux** ; 23. 28.30, **Jeux** ; 24. 28.45, **Jeux** ; 25. 29.00, **Jeux** ; 26. 29.15, **Jeux** ; 27. 29.30, **Jeux** ; 28. 29.45, **Jeux** ; 29. 30.00, **Jeux** ; 30. 30.15, **Jeux** ; 31. 30.30, **Jeux** ; 32. 30.45, **Jeux** ; 33. 31.00, **Jeux** ; 34. 31.15, **Jeux** ; 35. 31.30, **Jeux** ; 36. 31.45, **Jeux** ; 37. 32.00, **Jeux** ; 38. 32.15, **Jeux** ; 39. 32.30, **Jeux** ; 40. 32.45, **Jeux** ; 41. 33.00, **Jeux** ; 42. 33.15, **Jeux** ; 43. 33.30, **Jeux** ; 44. 33.45, **Jeux** ; 45. 34.00, **Jeux** ; 46. 34.15, **Jeux** ; 47. 34.30, **Jeux** ; 48. 34.45, **Jeux** ; 49. 35.00, **Jeux** ; 50. 35.15, **Jeux** ; 51. 35.30, **Jeux** ; 52. 35.45, **Jeux** ; 53. 36.00, **Jeux** ; 54. 36.15, **Jeux** ; 55. 36.30, **Jeux** ; 56. 36.45, **Jeux** ; 57. 37.00, **Jeux** ; 58. 37.15, **Jeux** ; 59. 37.30, **Jeux** ; 60. 37.45, **Jeux** ; 61. 38.00, **Jeux** ; 62. 38.15, **Jeux** ; 63. 38.30, **Jeux** ; 64. 38.45, **Jeux** ; 65. 39.00, **Jeux** ; 66. 39.15, **Jeux** ; 67. 39.30, **Jeux** ; 68. 39.45, **Jeux** ; 69. 40.00, **Jeux** ; 70. 40.15, **Jeux** ; 71. 40.30, **Jeux** ; 72. 40.45, **Jeux** ; 73. 41.00, **Jeux** ; 74. 41.15, **Jeux** ; 75. 41.30, **Jeux** ; 76. 41.45, **Jeux** ; 77. 42.00, **Jeux** ; 78. 42.15, **Jeux** ; 79. 42.30, **Jeux** ; 80. 42.45, **Jeux** ; 81. 43.00, **Jeux** ; 82. 43.15, **Jeux** ; 83. 43.30, **Jeux** ; 84. 43.45, **Jeux** ; 85. 44.00, **Jeux** ; 86. 44.15, **Jeux** ; 87. 44.30, **Jeux** ; 88. 44.45, **Jeux** ; 89. 45.00, **Jeux** ; 90. 45.15, **Jeux** ; 91. 45.30, **Jeux** ; 92. 45.45, **Jeux** ; 93. 46.00, **Jeux** ; 94. 46.15, **Jeux** ; 95. 46.30, **Jeux** ; 96. 46.45, **Jeux** ; 97. 47.00, **Jeux** ; 98. 47.15, **Jeux** ; 99. 47.30, **Jeux** ; 100. 47.45, **Jeux** ; 101. 48.00, **Jeux** ; 102. 48.15, **Jeux** ; 103. 48.30, **Jeux** ; 104. 48.45, **Jeux** ; 105. 49.00, **Jeux** ; 106. 49.15, **Jeux** ; 107. 49.30, **Jeux** ; 108. 49.45, **Jeux** ; 109. 50.00, **Jeux** ; 110. 50.15, **Jeux** ; 111. 50.30, **Jeux** ; 112. 50.45, **Jeux** ; 113. 51.00, **Jeux** ; 114. 51.15, **Jeux** ; 115. 51.30, **Jeux** ; 116. 51.45, **Jeux** ; 117. 52.00, **Jeux** ; 118. 52.15, **Jeux** ; 119. 52.30, **Jeux** ; 120. 52.45, **Jeux** ; 121. 53.00, **Jeux** ; 122. 53.15, **Jeux** ; 123. 53.30, **Jeux** ; 124. 53.45, **Jeux** ; 125. 54.00, **Jeux** ; 126. 54.15, **Jeux** ; 127. 54.30, **Jeux** ; 128. 54.45, **Jeux** ; 129. 55.00, **Jeux** ; 130. 55.15, **Jeux** ; 131. 55.30, **Jeux** ; 132. 55.45, **Jeux** ; 133. 56.00, **Jeux** ; 134. 56.15, **Jeux** ; 135. 56.30, **Jeux** ; 136. 56.45, **Jeux** ; 137. 57.00, **Jeux** ; 138. 57.15, **Jeux** ; 139. 57.30, **Jeux** ; 140. 57.45, **Jeux** ; 141. 58.00, **Jeux** ; 142. 58.15, **Jeux** ; 143. 58.30, **Jeux** ; 144. 58.45, **Jeux** ; 145. 59.00, **Jeux** ; 146. 59.15, **Jeux** ; 147. 59.30, **Jeux** ; 148. 59.45, **Jeux** ; 149. 60.00, **Jeux** ; 150. 60.15, **Jeux** ; 151. 60.30, **Jeux** ; 152. 60.45, **Jeux** ; 153. 61.00, **Jeux** ; 154. 61.15, **Jeux** ; 155. 61.30, **Jeux** ; 156. 61.45, **Jeux** ; 157. 62.00, **Jeux** ; 158. 62.15, **Jeux** ; 159. 62.30, **Jeux** ; 160. 62.45, **Jeux** ; 161. 63.00, **Jeux** ; 162. 63.15, **Jeux** ; 163. 63.30, **Jeux** ; 164. 63.45, **Jeux** ; 165. 64.00, **Jeux** ; 166. 64.15, **Jeux** ; 167. 64.30, **Jeux** ; 168. 64.45, **Jeux** ; 169. 65.00, **Jeux** ; 170. 65.15, **Jeux** ; 171. 65.30, **Jeux** ; 172. 65.45, **Jeux** ; 173. 66.00, **Jeux** ; 174. 66.15, **Jeux** ; 175. 66.30, **Jeux** ; 176. 66.45, **Jeux** ; 177. 67.00, **Jeux** ; 178. 67.15, **Jeux** ; 179. 67.30, **Jeux** ; 180. 67.45, **Jeux** ; 181. 68.00, **Jeux** ; 182. 68.15, **Jeux** ; 183. 68.30, **Jeux** ; 184. 68.45, **Jeux** ; 185. 69.00, **Jeux** ; 186. 69.15, **Jeux** ; 187. 69.30, **Jeux** ; 188. 69.45, **Jeux** ; 189. 70.00, **Jeux** ; 190. 70.15, **Jeux** ; 191. 70.30, **Jeux** ; 192. 70.45, **Jeux** ; 193. 71.00, **Jeux** ; 194. 71.15, **Jeux** ; 195. 71.30, **Jeux** ; 196. 71.45, **Jeux** ; 197. 72.00, **Jeux** ; 198. 72.15, **Jeux** ; 199. 72.30, **Jeux** ; 200. 72.45, **Jeux** ; 201. 73.00, **Jeux** ; 202. 73.15, **Jeux** ; 203. 73.30, **Jeux** ; 204. 73.45, **Jeux** ; 205. 74.00, **Jeux** ; 206. 74.15, **Jeux** ; 207. 74.30, **Jeux** ; 208. 74.45, **Jeux** ; 209. 75.00, **Jeux** ; 210. 75.15, **Jeux** ; 211. 75.30, **Jeux** ; 212. 75.45, **Jeux** ; 213. 76.00, **Jeux** ; 214. 76.15, **Jeux** ; 215. 76.30, **Jeux** ; 216. 76.45, **Jeux** ; 217. 77.00, **Jeux** ; 218. 77.15, **Jeux** ; 219. 77.30, **Jeux** ; 220. 77.45, **Jeux** ; 221. 78.00, **Jeux** ; 222. 78.15, **Jeux** ; 223. 78.30, **Jeux** ; 224. 78.45, **Jeux** ; 225. 79.00, **Jeux** ; 226. 79.15, **Jeux** ; 227. 79.30, **Jeux** ; 228. 79.45, **Jeux** ; 229. 80.00, **Jeux** ; 230. 80.15, **Jeux** ; 231. 80.30, **Jeux** ; 232. 80.45, **Jeux** ; 233. 81.00, **Jeux** ; 234. 81.15, **Jeux** ; 235. 81.30, **Jeux** ; 236. 81.45, **Jeux** ; 237. 82.00, **Jeux** ; 238. 82.15, **Jeux** ; 239. 82.30, **Jeux** ; 240. 82.45, **Jeux** ; 241. 83.00, **Jeux** ; 242. 83.15, **Jeux** ; 243. 83.30, **Jeux** ; 244. 83.45, **Jeux** ; 245. 84.00, **Jeux** ; 246. 84.15, **Jeux** ; 247. 84.30, **Jeux** ; 248. 84.45, **Jeux** ; 249. 85.00, **Jeux** ; 250. 85.15, **Jeux** ; 251. 85.30, **Jeux** ; 252. 85.45, **Jeux** ; 253. 86.00, **Jeux** ; 254. 86.15, **Jeux** ; 255. 86.30, **Jeux** ; 256. 86.45, **Jeux** ; 257. 87.00, **Jeux** ; 258. 87.15, **Jeux** ; 259. 87.30, **Jeux** ; 260. 87.45, **Jeux** ; 261. 88.00, **Jeux** ; 262. 88.15, **Jeux** ; 263. 88.30, **Jeux** ; 264. 88.45, **Jeux** ; 265. 89.00, **Jeux** ; 266. 89.15, **Jeux** ; 267. 89.30, **Jeux** ; 268. 89.45, **Jeux** ; 269. 90.00, **Jeux** ; 270. 90.15, **Jeux** ; 271. 90.30, **Jeux** ; 272. 90.45, **Jeux** ; 273. 91.00, **Jeux** ; 274. 91.15, **Jeux** ; 275. 91.30, **Jeux** ; 276. 91.45, **Jeux** ; 277. 92.00, **Jeux** ; 278. 92.15, **Jeux** ; 279. 92.30, **Jeux** ; 280. 92.45, **Jeux** ; 281. 93.00, **Jeux** ; 282. 93.15, **Jeux** ; 283. 93.30, **Jeux** ; 284. 93.45, **Jeux** ; 285. 94.00, **Jeux** ; 286. 94.15, **Jeux** ; 287. 94.30, **Jeux** ; 288. 94.45, **Jeux** ; 289. 95.00, **Jeux** ; 290. 95.15, **Jeux** ; 291. 95.30, **Jeux** ; 292. 95.45, **Jeux** ; 293. 96.00, **Jeux** ; 294. 96.15, **Jeux** ; 295. 96.30, **Jeux** ; 296. 96.45, **Jeux** ; 297. 97.00, **Jeux** ; 298. 97.15, **Jeux** ; 299. 97.30, **Jeux** ; 300. 97.45, **Jeux** ; 301. 98.00, **Jeux** ; 302. 98.15, **Jeux** ; 303. 98.30, **Jeux** ; 304. 98.45, **Jeux** ; 305. 99.00, **Jeux** ; 306. 99.15, **Jeux** ; 307. 99.30, **Jeux** ; 308. 99.45, **Jeux** ; 309. 100.00, **Jeux** ; 310. 100.15, **Jeux** ; 311. 100.30, **Jeux** ; 312. 100.45, **Jeux** ; 313. 101.00, **Jeux** ; 314. 101.15, **Jeux** ; 315. 101.30, **Jeux** ; 316. 101.45, **Jeux** ; 317. 102.00, **Jeux** ; 318. 102.15, **Jeux** ; 319. 102.30, **Jeux** ; 320. 102.45, **Jeux** ; 321. 103.00, **Jeux** ; 322. 103.15, **Jeux** ; 323. 103.30, **Jeux** ; 324. 103.45, **Jeux** ; 325. 104.00, **Jeux** ; 326. 104.15, **Jeux** ; 327. 104.30, **Jeux** ; 328. 104.45, **Jeux** ; 329. 105.00, **Jeux** ; 330. 105.15, **Jeux** ; 331. 105.30, **Jeux** ; 332. 105.45, **Jeux** ; 333. 106.00, **Jeux** ; 334. 106.15, **Jeux** ; 335. 106.30, **Jeux** ; 336. 106.45, **Jeux** ; 337. 107.00, **Jeux** ; 338. 107.15, **Jeux** ; 339. 107.30, **Jeux** ; 340. 107.45, **Jeux** ; 341. 108.00, **Jeux** ; 342. 108.15, **Jeux** ; 343. 108.30, **Jeux** ; 344. 108.45, **Jeux** ; 345. 109.00, **Jeux** ; 346. 109.15, **Jeux** ; 347. 109.30, **Jeux** ; 348. 109.45, **Jeux** ; 349. 110.00, **Jeux** ; 350. 110.15, **Jeux** ; 351. 110.30, **Jeux** ; 352. 110.45, **Jeux** ; 353. 111.00, **Jeux** ; 354. 111.15, **Jeux** ; 355. 111.30, **Jeux** ; 356. 111.45, **Jeux** ; 357. 112.00, **Jeux** ; 358. 112.15, **Jeux** ; 359. 112.30, **Jeux** ; 360. 112.45, **Jeux** ; 361. 113.00, **Jeux** ; 362. 113.15, **Jeux** ; 363. 113.30, **Jeux** ; 364. 113.45, **Jeux** ; 365. 114.00, **Jeux** ; 366. 114.15, **Jeux** ; 367. 114.30, **Jeux** ; 368. 114.45, **Jeux** ; 369. 115.00, **Jeux** ; 370. 115.15, **Jeux** ; 371. 115.30, **Jeux** ; 372. 115.45, **Jeux** ; 373. 116.00, **Jeux** ; 374. 116.15, **Jeux** ; 375. 116.30, **Jeux** ; 376. 116.45, **Jeux** ; 377. 117.00, **Jeux** ; 378. 117.15, **Jeux** ; 379. 117.30, **Jeux** ; 380. 117.45, **Jeux** ; 381. 118.00, **Jeux** ; 382. 118.15, **Jeux** ; 383. 118.30, **Jeux** ; 384. 118.45, **Jeux** ; 385. 119.00, **Jeux** ; 386. 119.15, **Jeux** ; 387. 119.30, **Jeux** ; 388. 119.45, **Jeux** ; 389. 120.00, **Jeux** ; 390. 120.15, **Jeux** ; 391. 120.30, **Jeux** ; 392. 120.45, **Jeux** ; 393. 121.00, **Jeux** ; 394. 121.15, **Jeux** ; 395. 121.30, **Jeux** ; 396. 121.45, **Jeux** ; 397. 122.00, **Jeux** ; 398. 122.15, **Jeux** ; 399. 122.30, **Jeux** ; 400. 122.45, **Jeux** ; 401. 123.00, **Jeux** ; 402. 123.15, **Jeux** ; 403. 123.30, **Jeux** ; 404. 123.45, **Jeux** ; 405. 124.00, **Jeux** ; 406. 124.15, **Jeux** ; 407. 124.30, **Jeux** ; 408. 124.45, **Jeux** ; 409. 125.00, **Jeux** ; 410. 125.15, **Jeux** ; 411. 125.30, **Jeux** ; 412. 125.45, **Jeux** ; 413. 126.00, **Jeux** ; 414. 126.15, **Jeux** ; 415. 126.30, **Jeux** ; 416. 126.45, **Jeux** ; 417. 127.00, **Jeux** ; 418. 127.15, **Jeux** ; 419. 127.30, **Jeux** ; 420. 127.45, **Jeux** ; 421. 128.00, **Jeux** ; 422. 128.15, **Jeux** ; 423. 128.30, **Jeux** ; 424. 128.45, **Jeux** ; 425. 129.00, **Jeux** ; 426. 129.15, **Jeux** ; 427. 129.30, **Jeux** ; 428. 129.45, **Jeux** ; 429. 130.00, **Jeux** ; 430. 130.15, **Jeux** ; 431. 130.30, **Jeux** ; 432. 130.45, **Jeux** ; 433. 131.00, **Jeux** ; 434. 131.15, **Jeux** ; 435. 131.30, **Jeux** ; 436. 131.45, **Jeux** ; 437. 132.00, **Jeux** ; 438. 132.15, **Jeux** ; 439. 132.30, **Jeux** ; 440. 132.45, **Jeux** ; 441. 133.00, **Jeux** ; 442. 133.15, **Jeux** ; 443. 133.30, **Jeux** ; 444. 133.45, **Jeux** ; 445. 134.00, **Jeux** ; 446. 134.15, **Jeux** ; 447. 134.30, **Jeux** ; 448. 134.45, **Jeux** ; 449. 135.00, **Jeux** ; 450. 135.15, **Jeux** ; 451. 135.30, **Jeux** ; 452. 135.45, **Jeux** ; 453. 136.00, **Jeux** ; 454. 136.15, **Jeux** ; 455. 136.30, **Jeux** ; 456. 136.45, **Jeux** ; 457. 137.00, **Jeux** ; 458. 137.15, **Jeux** ; 459. 137.30, **Jeux** ; 460. 137.45, **Jeux** ; 461. 138.00, **Jeux** ; 462. 138.15, **Jeux** ; 463. 138.30, **Jeux** ; 464. 138.45, **Jeux** ; 465. 139.00, **Jeux** ; 466. 139.15, **Jeux** ; 467. 139.30, **Jeux** ; 468. 139.45, **Jeux** ; 469. 140.00, **Jeux** ; 470. 140.15, **Jeux** ; 471. 140.30, **Jeux** ; 472. 140.45, **Jeux** ; 473. 141.00, **Jeux** ; 474. 141.15, **Jeux** ; 475. 141.30, **Jeux** ; 476. 141.45, **Jeux** ; 477. 142.00, **Jeux** ; 478. 142.15, **Jeux** ; 479. 142.30, **Jeux** ; 480. 142.45

صكنا من الامل

Lettres

Le huitième Salon du livre

Un « petit nouveau » : le Promeneur

L'actualité du Salon du livre 1988, c'est d'abord son nouveau lieu. Moins nobles mais plus vastes et fonctionnels que ceux du Grand Palais, les locaux du Parc des expositions de la porte de Versailles connaissent une affluence au moins équivalente à celle de l'année passée : en trois jours, de jeudi à samedi, plus de quatre-vingt-six mille visiteurs ont emprunté les interminables trottoirs roulants qui mènent au Salon et visité quelques-uns des cinq cents stands que les éditeurs avaient installés, avec plus de largesse que sous la verrière du Grand Palais. En revanche, beaucoup d'éditeurs ont noté une baisse assez nette des ventes. Mais il est encore trop tôt pour établir un bilan.

Parmi les débats qui ont eu lieu au cours de ces premières journées, « Philosophie et politique » et « La littérature est-elle une passion inutile ? », organisés par « Le Monde des livres », ont, eux aussi, connu un succès certain.

Quelques « petits nouveaux » ont choisi ce huitième Salon pour se faire connaître. Nous avons croisé l'un d'entre eux : le Promeneur.

Patrick Mauriès aime, comme tout le monde, la beauté. Mais à la différence de tout le monde ou presque, il sait la beauté qu'il aime : follement décorative, offerte aux plaisirs — mais uniquement à ceux qui ont le goût, la patience et l'enthousiasme de les mériter, — luxueuse en esprit, généreuse en distinction, écrivaine au secret. Cela lui fait fréquenter d'une cour aussi assidue les deux seules vraies patries du dandyisme universel : l'Angleterre et l'Italie, d'où il tire le meilleur de ses articles pour les journaux et d'où, surtout, il puise l'essentiel de la matière du Promeneur, ce petit journal littéraire, tout de textes rares et de divagations baroques qu'il insère chaque trimestre dans l'édition française de FMR, la somptueuse revue de Franco Maria Ricci (dont Mauriès dirige aussi l'édition française).

C'est donc tout naturellement que Mauriès, éprouvé responsable littéraire de Libération, avait donné, lors de leur naissance, aux éditions Quai Voltaire quelques fort jolis textes venus d'Italie, lui-même écrivant un essai à la fois documenté et rêveur sur les éclats et les mystères de quelques cafés de la péninsule. C'est tout aussi naturellement que, dans le cadre

du groupe éditorial Isola, il crée maintenant sa propre boutique d'édition.

Une couverture d'un chic et d'une sobriété époustouflantes, une typographie qui mérite le papier qui l'accueille et des textes qui ont, eux aussi, de la forme, de la liberté et du style. Italiens et romanesques pour commencer : le Retable, de Vincenzo Consolo, et Lunaria, du même auteur, encore inconnu en France viennent de paraître. Mais, dès juin, Le Promeneur annonce une traduction de l'essai d'Edith Sitwell sur les Excentriques anglais, une biographie du romantique Chatterton par Peter Ackroyd en octobre et, en cadeau de fin d'année, une rareté du célèbre historien de l'art Erwin Panofsky sur un sujet qui est en lui-même un manifeste esthétique : les Antécédents idéologiques de la calandre Roll-Royce.

P. L.

★ Editions Le Promeneur, 11, rue de Sévres, 75006 Paris.

● Prix Inter à François Salvaing. — Le prix du Livre Inter 1988 a été décerné à François Salvaing pour son roman *Misère à Misère*, paru aux éditions Belfond (e Le Monde des livres) du 1^{er} avril.

LA BOURSE AUX STAGES 88

DU MONDE CAMPUS

Les affirmations ci-dessous correspondent aux entreprises citant des stages et dont les logos sont reproduits dans les pages « emploi » ou « immobilier ». Vous devez retrouver le logo correspondant à chaque affirmation. Le bulletin-réponse paraîtra dans le Monde du samedi 23 avril (daté 24-25 avril).

- 1 Notre président-directeur général a été élu manager de l'année en 1985.
- 2 Pour ce constructeur d'électronique européen, c'est déjà demain !
- 3 Le World Trade Center du Caire en 1986, c'est nous.
- 4 Présent dans 140 pays, notre activité s'articule autour de trois grands pôles :
 - les sciences de la vie,
 - la chimie de spécialité et d'application,
 - la chimie des grands intermédiaires.
- 5 200 000 utilisateurs conviennent avec moi, j'ai été conçu, développé et commercialisé par un groupe international qui maîtrise la technologie logicielle de demain.
- 6 Avec 3 milliards de chiffre d'affaires et 25 % de notre production exportée, nous sommes les leaders d'un marché exigeant, puisqu'il impose de satisfaire deux consommateurs pour chaque produit vendu ! Mais notre volonté d'excellence se manifeste aussi dans le domaine du recrutement : notre « passeport multinationnel » permet aux jeunes diplômés de se mettre au défi, en se traitant dès leur intégration aux responsabilités d'un manager.

Le Carnet du Monde

Décès

— M. Hadj Kacem Guessou, son épouse, Ahmed et Tahia, ses fils, Abdelkader ben Berek et Jamal, Fawzi et Fadil Britel, Houssein et Larihi Guessou, ses petits-enfants, et la famille Benmani, ont la douleur de faire part du décès de

Lala Zahra BENNANI, survenue le 30 mars 1988, à Rabat, 34, rue Elbatimi, Rabat (Maroc).

— Pierrette, Paris, Saint-André-de-France.

Tamara Borten, sa femme, Witold Borten, Alexandre et Maryse Borten, ses enfants, Olivier, Jean-Louis, Mikael, ses petits-fils, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Ignace BORTEN, survenue le 2 avril 1988.

Selon son vœu, les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

— Le 2 avril 1988, dans la nuit de la Résurrection, le Seigneur a rappelé à Lui son serviteur,

Jacques BROSOLLET, tertiaire de Saint-Dominique, ancien élève de l'École polytechnique, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, de la Compagnie parisienne des asphaltes, président d'honneur des éditions Belfond, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

De la part de

M^{me} Jacques Brosollet, née Boite, son épouse, Marcel et Jacqueline Brosollet, Jean Brosollet, Yvès et Ariane Brosollet, Nicole et Gabriel Schmidt, Max et Nadège Brosollet, Monique et Michel Dogay, Marie-Claude Brosollet, ses enfants,

Olivier et Louise Brosollet, Constance, Solange, Victoire et Arnold, Sophie Péronni-Brosollet, Marie et Christiane, Christine et Arnaud Dillard, Adrien, Alice et Augustine, Armand et Stéphanie Brosollet,

Véronique et Henri Conzé, Marie et Emmanuel, Stanislas et Caroline Brosollet, Alexandre, Julien et Amélie, Isabelle et Jean Olivier, Pierre-Paul et Felice, Jacques-Augustin et Kathleen Brosollet, Bénédicte et Pascal Fourmond et Agathe, Rémi Brosollet,

Bernard et Mari-Carmen Brosollet et Diego.

Patrick-Venances Brosollet, Diane Brosollet, Daniel Brosollet, Marie-Agnès et Alain Lepeldestre, Sébastien, Charlotte et Julien, Emmanuel et Catherine Schmidt, Dorothée et Guillaume, Orlie Schmidt, Jérôme et Bénédicte Schmidt et Agathe, Benoît Schmidt,

Guillaume Brosollet, Juliette Brosollet, Martin Brosollet,

Sylvie et Arnaud Ménager, et Raphaël, Nicolas Deguy, Marie-Armelle Deguy, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 6 avril, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse.

8, rue Féron, 75006 Paris.

— M^{me} Julie Chanvire, ses enfants, Petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CHAUVIERE, retraité des ponts et chaussées.

Selon ses vœux, il sera inhumé à Oranjo, le mardi 19 avril 1988.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M^{me} Jean Clavreau, née Kethovane Barzovi, son épouse, Tous ses parents et amis, ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Jean CHEDEAU, architecte urbaniste, professeur honoraire au ministère de la culture, membre d'honneur de la Société française des urbanistes, membre de l'Association internationale des urbanistes, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite, commandeur des Arts et des Lettres, croix du combattant, officier des Palmes académiques et des arts et des lettres,

survenue le vendredi 13 avril 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 19 avril à 10 h 30, en la chapelle Sainte-Nina, 6-8, rue de la Roërie, Paris-15^e, suivies de l'inhumation au cimetière de Leuville-sur-Orge (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

134, rue d'Assas, 75006 Paris.

— M^{me} Sara Drabbin, son épouse, M^{me} Elisabeth Fort, sa fille, Ses trois petits-fils, Et ses trois arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Arno DRABKIN, diplômé de l'École mondiale de commerce de Vienne (Autriche), docteur en sciences économiques et commerciales de l'université de Trieste (Italie),

11, rue Harod, 75012 Paris.

survenue le 10 avril 1988, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

M^{me} Sara Drabbin, 23, rue Jean-Maridor, 75015 Paris.

— Son fils Philippe, sa petite-fille Aïx, ses sœurs Anne et Elisabeth, ont la douleur d'annoncer le décès de

Monsieur GORRE, rappelé à Dieu le 2 avril 1988.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale à Pau (Pyrénées-Atlantiques).

Résidence Le Manoir, Avenue Honoré-Bernadet, 64000 Pau.

— M^{me} Marlene Kraus, son épouse, Michèle Kraus, Philippe Croychik et leur fille Laura, Ethel Kraus et Didier Zoete et leurs enfants Thyl et Léa, ses enfants et petits-enfants, Les familles Coupermant, Lesturgeon, Isambert, Coulibaly, Croychik, Parents, alliés et amis, ont la douleur de faire part du décès de

Joseph KRUM, survenue le 13 avril 1988 à Paris.

Les obsèques auront lieu le mardi 19 avril, à 14 h 30. On se réunira au cimetière de Bagneux, porte principale.

11, rue Harod, 75012 Paris.

— M^{me} Marie-Germaine Raynaud-Menjuco, M. et M^{me} André Menjuco, M. Gérard Menjuco et son fils, M. et M^{me} Jean-Jacques Peyrache et leurs enfants, M. et M^{me} Pierre Raynaud, M. et M^{me} Patrick Costantini et leurs enfants, M. et M^{me} Bernard Costa et leurs enfants, ont l'immense chagrin de faire part du décès accidentel de

M. Jean MENJUCO, vice-doyen de la faculté de droit et des sciences économiques de Pau et du pays de l'Adour, avocat à la cour de Pau,

survenue à l'âge de quarante-cinq ans, le 16 avril 1988.

Les obsèques seront célébrées le mardi 19 avril, à 16 heures, en l'église Sainte-Foy de Morlaàs (Pyrénées-Atlantiques).

3, rue des Pyrénées, Angaïs, 64320 Bizanos.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Claude SIMÉON, survenue le 5 avril 1988, dans sa trentième année.

« *Animula vagula blandula, hospes comessque corporis, que mecum abibis in loca pallidula, rigida, nudula, nec, ut soles, dabis locus.* »

F. Aelius Hadrianus, Imp.

Anniversaires

— Le plus souvenir de

Henri GARDH

reste toujours présent dans le cœur de sa famille et de ses nombreux amis.

— Il y a six ans, le 17 avril 1982,

François SOURIS

quittait étonnamment ce monde, à l'âge de quarante-sept ans.

Que ceux qui ont su apprécier sa fidélité et sa loyauté associant, dans leurs pensées, le souvenir de

François SOURIS

et de

Josette SOURIS-DELANNOY,

qu'il a accompagné jusqu'au dernier voyage.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée le vendredi 22 avril 1988, à 10 heures, en l'église Saint-Joseph d'Épiais, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16^e, à la mémoire de :

M^{me} Jean-Pierre MISSOFFE, née Aline Teyssé de Paris,

dont les obsèques ont été célébrées le samedi 2 avril 1988, en l'église du Coquet (Finistère).

Messes anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de rappel à Dieu de

M^{me} Etienne della SUDDA, née Geneviève Billoz,

une messe sera célébrée le dimanche 24 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides.

Communications diverses

— Le LTP Saint-Nicolas, Paris, inaugure ses locaux neufs et invite tous ses anciens élèves et parents d'élèves à ses portes ouvertes les 19, 20, 21, 25, 27, 29, 30 avril (15 heures-18 heures), 92, rue de Valenciennes, 75006 Paris.

CARNET DU MONDE

Tout à la ligne H.T.

Tous les numéros 79 F

Abonnements 69 F

Communications diverses 62 F

Renseignements : 42-47-95-03

JACQUES GAUTIER

Collier cristal sur argent

Boucles d'oreilles : 1 500 F

36, rue Jacob - Paris 6^e

Tél. : 42-60-84-33



CAMPUS

Apprendre à gérer l'innovation

INNOVER, c'est bien ; mais former des gens capables de gérer l'innovation, c'est encore mieux. Tel pourrait être le slogan du premier colloque européen sur la formation à la gestion de l'innovation organisé à Paris, les 14 et 15 avril, par la Commission des Communautés européennes, le ministère de la recherche (ANVAR), les deux cents participants (enseignants d'université, chefs d'entreprises, consultants, responsables d'administrations scientifiques) venant de dix pays ont examiné les expériences de formation tentées ici et là. Comment enseigner à des ingénieurs le langage commercial ou comment faire accepter la technique aux vendeurs ? Comment motiver le personnel de son entreprise à l'utilité du design ou du conseil en brevets ? Pour faire face à la diversité culturelle des groupes professionnels et des systèmes éducatifs, il y a, selon M. Robin Miège, responsable du programme européen SPRINT (Strategic Programme for Innovation and Technology Transfer) « quelques ingrédients et pas de recettes ». Les ingrédients sont connus : audit de technologie, analyse de la valeur, propriétés intellectuelles, groupes de qualité... Ce « substrat théorique » n'interviendrait que pour un tiers dans la gestion de l'innovation, le reste est autant une question d'état d'esprit, « pour éviter les incidents de frontière » entre les disciplines à l'université ou les grandes fonctions dans l'entreprise. Les experts européens se donnent au moins dix ans pour réunir et recommander pour l'heureux chef d'entreprise de se former eux-mêmes et de pratiquer l'étude des cas. Les étudiants, quant à eux, ne disposent pas de programme idéal, mais de plusieurs expériences de management de l'innovation (à Dauphine, l'École centrale, Nice, Toulouse, Grenoble...).

Une enquête réalisée en 1986 pour SPRINT par Bossard Consultant rapporte deux cent cinquante-six centres de formation à la gestion de l'innovation dans la CEE. La formation, la gestion de l'innovation dans les pays de la Communauté européenne (en vente au J.O. 183 francs). Renseignements sur le colloque : CEFIL, colloque européen, 30, rue Cabanis, 75014 Paris. Tél. : 45-85-25-00.

● « Student Europe » Le premier numéro de Student Europe, magazine bilingue (franco-anglais) édité par l'Après-Bac, vient de paraître. Au sommaire, une enquête sur les grandes écoles de gestion et la vie étudiante dans les pays de la Communauté (prix : 20 francs). L'Après-Bac publie, en même temps, un numéro hors série présentant les « deux cents nouveautés de l'enseignement supérieur » (prix : 32 francs).

● Exposition Vingt artistes de la Cité internationale universitaire de Paris exposent, du 18 au 23 avril,

peintures, sculptures, gravures et dessins. Cette exposition est ouverte de 10 h à 20 h. (Maison internationale, 18, boulevard Jourdan, 75014 Paris. Tél. : 45-89-88-82.)

● Environnement international Le service de formation continue de l'Institut d'études politiques de Paris propose, à partir du 18 avril, un cycle de dix conférences sur le thème : L'environnement international : les relations politiques de la crise économique mondiale.

(Institut d'études politiques de Paris, 218, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 45-49-50-60.)

ESSEC

GESTION MARKETING

- PROGRAMME INTENSIF de 13 mois, réservé aux titulaires d'un diplôme d'INGÉNIEUR, de GRANDE ÉCOLE, de second cycle universitaire.
- SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE en Communication, Gestion de Produit, Vente et Distribution.

Informations : Claire DELORME - Tél. : (1) 30-38-38-00
M.S. GESTION MARKETING de l'ESSEC B.P. 105 - 95021 Cergy-Pontoise
ESSEC - Établissement d'Enseignement supérieur privé

Richard Bohringer
signera son livre

C'est beau une ville la nuit

le mardi 19 avril à 20 heures,

Stand Denoël,
471 au Salon du livre de Paris.

JACQUES GAUTIER

Collier cristal sur argent
Boucles d'oreilles : 1 500 F
36, rue Jacob - Paris 6^e
Tél. : 42-60-84-33

Quand les syndicats australiens veulent se regrouper

Près de la moitié des salariés sont syndiqués, mais les syndicats sont trop nombreux.

IMPOSSIBLE d'en douter : l'Australie est un des pays démocratiques les plus syndiqués du monde. Les brochures touristiques en présentent le taux record : 46 %, soit 3,2 millions de syndiqués sur environ 7 millions de salariés. Dans les rues de Melbourne, le Syndicat des travailleurs du bâtiment (BWIU) vante ses triomphes : « Victoire sur les salaires ; indemnités pour pertes d'emploi ; santé et sécurité ; formation des travailleurs qualifiés ; créations d'emplois... »

Heureux syndicalisme ! Partout dans le monde, on presque, il cache avec peine son déclin, alléguant des effectifs en baisse. Mais en Australie, il affiche une santé insolente, même si le taux de syndicalisation a baissé de trois points depuis 1981. Le Conseil australien des syndicats, l'ACTU (Australian Council of Trade Unions), créé en 1927, revendique aujourd'hui 2,5 millions de membres. Sur 300 syndicats de métiers, 163 sont affiliés à l'ACTU : 56 ont moins de 5 000 membres, 42 ont moins de 10 000 syndiqués, mais 33 ont chacun plus de 30 000 membres...

Rien d'étonnant à ce que, selon un sondage réalisé en 1986, pour 78 % des Australiens, les syndi-

cats ont « trop de pouvoirs », même si, pour un haut fonctionnaire de l'administration australienne, « ils ont depuis cinq ans exercé leur puissance avec discrétion ». Rien d'étonnant aussi à ce que les employeurs fassent entendre leurs plaintes.

« Les relations sont difficiles », explique M. Bryan Noakes, directeur général de la Confédération de l'industrie australienne (CAI), principale organisation patronale qui regroupe 60 000 employeurs, car un seul patron peut avoir en face de lui dix, douze ou quinze syndicats. Il y a une concurrence entre eux, et l'employeur a plus de mal à obtenir le surcroît de flexibilité qu'il recherche ».

En ordre dispersé

En 1987, l'ACTU a pris le ton pour les années. Dans un rapport intitulé *Stratégies futures*, un constat a été dressé. « Il est évident que l'Australie a trop de syndicats. Les syndicats doivent fusionner pour former des unités plus grandes et plus efficaces. Les bases les plus appropriées semblent être de constituer de larges catégories par industrie... »

En clair, l'ACTU veut maigrir pour être encore plus fort.

Fils d'un ancien ministre des finances travailliste, le président de l'ACTU, M. Simon Crean, est catégorique : « Le syndicalisme s'est développé en ordre dispersé. Nous voudrions ramener le nombre de syndicats affiliés à vingt. Ce processus de regroupement prendra du temps, mais il est nécessaire pour mieux coordonner nos forces dans l'industrie ». Déjà, des syndicats de travailleurs manuels ont fusionné avec des syndicats d'employés.

À la tête du quatrième plus gros syndicat, le Federated Miscellaneous Workers Union of Australia (FMWUA), qui regroupe 130 000 syndiqués appartenant à 500 métiers différents, M. Martin Ferguson, vice-président de l'ACTU (où il est un des représentants de l'aile gauche), a donné l'exemple. Sa fédération a déjà absorbé 50 syndicats pour le regroupement, explique-t-il, car c'est ainsi que le mouvement syndical deviendra plus fort.

Dans un pays où, selon la tradition britannique, le « closed

shop » (système où on ne peut occuper un emploi que si on est syndiqué) est monnaie courante... jusque chez les étudiants, un autre fait favorise le développement et la rationalisation du syndicalisme, à savoir l'étroitesse des liens avec le Parti travailliste (ALP), au pouvoir depuis 1983. En France, le passage de la gauche au gouvernement de 1981 à 1986 n'avait guère favorisé le mouvement syndical. En Australie, l'ACTU ne s'est, à l'entendre, jamais aussi bien porté depuis que M. Bob Hawke, qui a été son président de 1969 à 1980, est premier ministre...

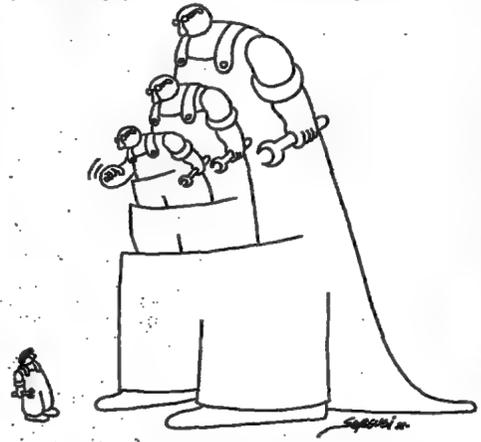
faire de revendications au-delà de certaines limites ». En contrepartie, le gouvernement s'engageait à réduire le chômage — dont le taux est revenu en cinq ans de 10,8 % à 7,8 % — à augmenter le salaire social pour les plus démunis, à accroître l'aide aux familles et le système d'assurance-santé, à diminuer l'impôt sur le revenu. Résultats : d'avril 1983 à décembre 1987, 993 700 emplois ont été créés (une partie à temps partiel), l'inflation a baissé et la croissance a été en moyenne de 4 % par an.

Un changement d'attitude

Autre effet de l'accord : le nombre de jours perdus par les grèves a baissé de 60 % depuis 1983. « Cette baisse, reconnaît M. Crean, n'est pas essentiellement à des raisons économiques mais à un changement d'attitude des syndicats. Si nous voulons participer positivement au système, nous devons accepter les règles, et lorsque des revendications sont satisfaites ne par venir immédiatement avec d'autres revendications... »

Certes, en 1988, il y a encore eu des conflits — parfois durs — dans les mines et les transports, mais le climat social change. Résisterait-il à un retour au pouvoir des conservateurs ?

De Melbourne, MICHEL NOBLECOURT.
(Lire la suite page 20.)



France, du destin au déclin

par SERGE-CHRISTOPHE KOLM (*)

QUAND l'économie américaine croît à 5 %, ce qui lui arrive assez souvent ces temps-ci, elle crée une économie française tous les quatre ans. Comme la Chine crée une population française tous les quatre ans. Mais « la grandeur de la France » résume encore à nos oreilles, les « gloires de notre France éternelle ! », « mère des arts, des armes et des lois » ponctuant le fonds poétique le mieux assis de notre culture, et l'ambiguë « mission civilisatrice », c'était il n'y a pas si longtemps que cela.

Quant on a été, il y a peu de siècles, la nation la plus puissante du monde, la plus populente d'une Europe occidentale qui commençait à marquer la planète, le crenset d'idées inspiratrices des peuples, comment pourrait-on n'être pas en déclin, malgré la participation à l'accumulation de biens et de connaissances qui constitue le progrès moderne ? D'une seule façon, par l'excellence.

Or, l'excellence, nous ne l'avons pas, bien que nous en ayons des moyens essentiels dans une tradition et une éducation. Quelques exemples-clés le montrent et l'expliquent. Si la France est passée en moins de vingt ans de premier pays touristique au quatrième rang en Europe seulement, ce n'est pas parce que les Français sont grincheux mais parce que la

France saccage son milieu de beauté historique et naturelle, c'est-à-dire son âme, comme on en peut montrer des milliers de cas dans tout le pays.

Quelqu'un pense-t-il que les écrivains français actuels ont la hauteur des grands d'il y a cinquante ans et avant ? Que dire d'une recherche scientifique — le fer de lance du progrès moderne, — trop souvent heureuse de n'être qu'un additif à la recherche américaine prétendue universelle ? La recherche américaine est mieux motivée et mieux organisée, et il n'est pas rare que celle de la France ressemble à du bricolage. Et la France dépense deux fois moins pour sa recherche que l'Allemagne, trois fois moins que le Japon.

L'enseignement se tient encore en France, mais élèves et étudiants y travaillent en moyenne beaucoup moins que ceux des pays de l'extrême Asie moderne. Et la France consacre à l'enseignement supérieur une fraction de son revenu deux fois plus faible que l'Angleterre ou l'Allemagne, quatre fois plus faible que les États-Unis. Le rôle du français comme langue internationale et de culture s'écroule sous nos yeux dans de vastes pans du monde.

Qu'attendre d'une structure industrielle bien dotée en grandes entreprises colbertiennes et en petites entreprises débrouillardes

mais presque dépourvue de ces firmes moyennes-grandes très spécialisées qui sont la force de l'industrie allemande ? Qu'espérer, enfin, de la politique économique et de réflexion, incapable de l'audece intelligente du libéralisme américain et anglais comme de celle du socialisme suédois, seule à faire décroître le nombre d'emplois, choisissant d'exclure un Français sur cinq de la participation à la création nationale, et qui traîne sans remords la France au dernier rang de la croissance économique sur ces dix dernières années ?

Des blocages psychiques

L'économie n'est qu'un moyen. Les 5 % de croissance que l'on pourrait avoir devraient d'abord être bien utilisés : pour respecter et réparer l'environnement et non pour le détruire, pour élever l'homme consommateur et producteur et non l'aliéner dans des activités fébriles, futiles ou abêtissantes. Mais c'est un moyen inévitable dans le monde moderne.

Il est raison, ceux qui dénoncent comme insupportables la croissance de l'extrême pauvreté et le chômage de masse (aux 11 % du taux de chômage officiel, il faut ajouter qu'une bonne partie des 15 % des travailleurs qui sont à temps partiel ou en formation le sont involontairement et consentent donc du chômage déguisé, comme les « pré-retraités » et retraités forcés, les effectifs en surnombre, les demandeurs d'emploi découragés, les personnes employées à moins que leur qualification, et simplement les manques de progrès techniques et d'intensité du travail dus à une demande trop molle). Si elle est bien comprise et bien utilisée, et il y a beaucoup à faire sur ces deux plans, la croissance globale mesure le progrès du bien-être et de la participation, de la liberté et

de la puissance, et la créativité collective.

Or aucune raison économique n'empêche la France d'avoir une croissance aussi forte que celles que se sont choisies les États-Unis, ou l'Italie, ou celle que se prépare l'Angleterre, tous grâce à des taux d'impôts plus faibles et à des taux de change plus libres. Aucune raison économique ne l'empêche d'avoir un taux de chômage aussi faible que celui des États-Unis (moins de 6 %) ou des pays scandinaves (moins de 4 %), ou même que l'Autriche et la Suisse (encore moins). L'empêchement réside dans les blocages psychiques cristallisés en les trois dogmes ou mantras ou incantations des décideurs politico-administratifs nationaux.

• Premier mantra : « la baisse des taux d'impôt accroît le déficit »

(*) Directeur du Centre d'analyse socio-économique (École nationale des postes et télécommunications).

des finances publiques ». Or la France vient justement de faire l'expérience du contraire. De faibles baisses d'impôt lui ont donné une croissance un peu plus forte qu'auparavant (plus de 2 %, elle a eu deux fois pis, elle pourrait avoir deux fois mieux) avec une baisse du déficit public due à cette hausse de l'assiette des impôts. Cela prouve, que la France, avec son taux de chômage à deux chiffres, ne fonctionne pas comme les États-Unis qui sont au presque plein emploi.

Il faut d'ailleurs comprendre ce qu'il y aurait de mal au déficit. L'investissement privé n'est pas limité par le manque d'épargne qu'assècherait le déficit public mais par le manque de demande de produits. De plus, quand l'économie croît, la dette publique en proportion du revenu national diminue ou n'augmente pas, même avec un certain déficit. Et cette dette publique relative française reste une des plus modérées du monde. Tous les pays qui croissent — Japon, États-Unis, Italie,

etc. — en ont une beaucoup plus élevée. La dette publique française est même très faible si on la compte nette des actifs financiers de l'Etat et elle disparaît si on déduit encore les autres actifs publics.

• Deuxième mantra : « la croissance créerait du déficit extérieur ». Mais un marché s'équilibre par son prix et non par les revenus. En particulier, l'équilibre extérieur doit être l'objectif de la politique de taux de change et non de celle du revenu national et de sa croissance. Le taux de change d'équilibre est celui qui limite de très peu mais en permanence, selon les différences internationales d'inflation et de croissance, pour maintenir l'équilibre des comptes extérieurs. Et lorsqu'il n'y a plus de variation brutale de parités, ni de déséquilibre qui en font prévoir une, la spéculation monétaire n'a plus de raison d'être.

(Lire la suite page 20.)

Cet article met fin à la série sur « l'état de la France », dont les leçons seront tirées la semaine prochaine dans un supplément spécial consacré aux forces et aux faiblesses de l'économie nationale. Onze autres textes avaient déjà été publiés, soit successivement « Une passe périlleuse », de Bernard Lassudrie-Duchêne (28 juillet 1987), « La poids des mauvais élèves », de Jean-Marie Chevalier (4 août 1987), « Les deux passées », de Jean Metouk (11 août 1987), « En déclinant le déclin », de Xavier

Greffé (22 septembre 1987), « La finance contre l'industrie », de Henri Bourguinat (20 octobre 1987), « Face à la complexité », de Jean Saint-Gaours (10 novembre 1987), « Une économie sans indulgence », de Michel Jobert (17 novembre 1987), « Un pays entravé », de Michel Agénès (15 décembre 1987), « 1988 », de Alain Blensy (5 janvier 1988), « L'impératif international », de Jean Wahl (18 février 1988) et « Une grande bifurcation », de Robert Boyer (22 mars 1988).

Les codes Dalloz ne cessent de grandir : régulièrement mis à jour, enrichis des annotations de jurisprudence et complétés de bibliographies, toujours accessibles grâce à de nombreuses tables.

Nouveau Code de procédure civile 1988.

Sa grandeur est à l'intérieur.

20 CODES DALLOZ • LE DROIT DE SAVOIR

سكزا من الاجل

سكزا من الاجل



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

COMMUNAUTÉ ÉLECTRIQUE DU BENIN

AVIS D'APPEL A LA PRÉQUALIFICATION
DISPATCHING DE PRODUCTION ET DE TRANSPORT
D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

1. OBJET ET FINANCEMENT

La Communauté électrique du Benin en qualité de maître d'œuvre bénéficie d'un financement de la Banque africaine de développement (BAD) pour la réalisation d'un dispatching de production et de transport d'énergie électrique.

Les installations font l'objet d'un marché unique comprenant principalement :

- Un centre de conduite constitué d'un système informatique assurant le traitement d'informations en temps réel, la gestion des terminaux de visualisation et de dialogue homme-machine et l'exécution de programmes de calcul en temps différé ;
- les équipements d'alimentation de sécurité et l'aménagement et la finition des locaux du centre de conduite ;
- un réseau de télécommande transmettant les informations au centre de conduite et restituant les commandes dans les postes H.T.
- les adaptations de filerie dans les postes H.T. et les centrales ;
- l'extension du réseau de supports privés de transmission ;
- l'extension du réseau de téléphonie privée.
- la mise en place d'un réseau Telex privé.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale ou groupement de personnes justifiant des références techniques et financières suffisantes et ressortissant d'un pays membre de la Banque africaine de développement ou d'un pays participant au Fonds africain de développement.

3. CONSULTATION ET ACQUISITION
DES DOSSIERS D'APPEL
A LA PRÉQUALIFICATION

Le dossier d'appel à la préqualification pourra être retiré à partir du 25 avril 1988 :

- soit auprès de la CEB (communauté électrique du Benin), rue de l'Hôpital - BP 1368, Lomé, République togolaise. - Tél. : +225-21-61-32 et +225-21-67-95. - Télex 5355.
 - soit auprès de TRASY, rue d'Arion 88, B-1040 Bruxelles, Belgique. - Tél. : +32-2-234-51-09 (M^{me} de Carter). - Télex 21852.
- contre paiement d'une somme non remboursable de 4 000 FF (quatre mille francs français).

4. LIEU ET DATE DE RÉCEPTION
DES DOSSIERS
POUR LA PRÉQUALIFICATION

Le dossier pour la préqualification, rédigé en langue française devra parvenir en trois exemplaires par envoi recommandé ou être déposé contre accusé de réception à l'adresse de la CEB, au plus tard le 27 mai 1988 à 10 h GMT.

5. PRÉQUALIFICATION
DES ENTREPRENEURS

Les entrepreneurs ayant remis un dossier de préqualification seront informés en temps utile, individuellement par lettre, de l'acceptation ou non de leur candidature en vue de participer à l'appel d'offres pour la réalisation du dispatching électrique.

orientations SERVICE
Des écoles vous informent sur les filières et débouchés suivants :
POUR EN SAVOIR PLUS
et recevoir gratuitement des informations sur les écoles qui forment aux secteurs suivants, cochez la ou les filières qui vous intéressent et adressez ce bon à :
Orientations Service, 57, avenue Montaigne - 75008 PARIS
(réponse par courrier uniquement).
M. - Mme - Mlle
Adresse
Code postal : _____ Ville : _____
Niveau d'études actuel : _____ Age : _____
Chasses Préparatoires
Grandes Ecoles, Commerce, Gestion
Ecoles à Vocation Internationale
Vente, Commerce, Gestion, Distribution
Grandes Ecoles Scientifiques
3^e Cycle de Gestion
Administration Militaire - Comptabilité
Agro-Alimentaire
Architecture
Architecture d'Intérieur
Assurances
ETS Automobile
Cinéma
Communication dans l'Entreprise
Communication Publicité
Construction Automobile
Comptabilité
Concours Administratifs
Cuisine d'Entreprise
Dance
Design
Ecole Normale
Economie Comptable
Electronique
Gestion du Personnel
Formations Artistiques Appliquées
Formation Coût
Gestion Financière
Hôtellerie-Restaurant
Immobilier
Informatique
Ingénieur Chimiste
Journisme
Langues
Logistique Production
Maintenance d'Ordonnance
Marché de l'Art
Paro-Médical
Prothésiste Dentaire
Recherche Scientifique
Réseaux de Télécommunications
Secrétariat-Bureautique
Sciences Sociales et Politiques
Tourisme
Système-Abonné-Photographie
Système de Mode

Tous les ouvrages sur le yoga, Pastologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles... à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES 6, rue de Savoie, 75006 PARIS - Tél. : 43-28-90-72

France, du destin au déclin

(Suite de la page 19.)

Cette politique monétaire extérieure d'équilibre peut être menée dans le Système monétaire européen ou hors de lui. « En sortir ou y rester » est l'exemple même du faux problème. Si, au nom de l'Europe, on veut garder le SME, ses textes permettent de mener cette politique bien qu'ils aient été utilisés autrement jusqu'à présent, et c'est cette politique d'équilibre qui permet de réaliser leur déclaration d'intention : retrouver la croissance et faire baisser le chômage.

● Troisième maux : « la croissance créerait de l'inflation ». Mais ce n'est plus le problème. Il y a d'ailleurs moins d'inflation dans les pays qui croissent et qui n'ont pas de chômage, bien qu'ils travaillent au presque plein emploi, dont la France est fort loin. Le principal handicap de coût de la France est justement d'avoir à entretenir tant de chômeurs qui ne produisent pas.

Un manque de civilisation

La France a-t-elle des chances de sortir de cette impasse ? J'en doute. Les dogmes, les religions et les préjugés sont les plus tenaces des choses. Ils le sont d'autant plus qu'ils sont irrationnels et que la concurrence politique consiste d'abord à montrer qu'on en est bon disciple, que l'autre est l'infidèle. Les maux qui en résultent ont plus de chances de conforter la foi que d'en libérer. Les guerres de Khomeiny et le chômage français résultent du même type de phénomène.

Si les gouvernements français ont été moins malins que d'autres pour traiter macro-économiquement le chômage et la stagnation, la société française, elle, n'a pas été assez civilisée pour procéder à un traitement sociologique (qui n'est pas « social ») du chômage qui est le propre du « modèle scandinavo-nippo-alpha ». Dans les pays scandinaves, au Japon, en Suisse et en Autriche, le taux de chômage est très faible, d'abord parce que « cela ne se fait pas » de mettre quelqu'un au chômage sous prétexte de baisse de débouchés ou d'automatisation.

Les modalités sociales en sont variées, avec un rôle crucial des

grands syndicats en Suède et en Autriche, de la conception familiale des entreprises (de toutes tailles) au Japon, de la solidarité locale en Suisse. Mais le schéma d'ensemble réside aux modalités spécifiques (les grandes entreprises japonaises continuent à faire travailler leurs sous-traitants, les Suisses ont cherché à stabiliser les travailleurs italiens plutôt qu'à les renvoyer, et le « truc » suédois n'est pas seulement de classer les chômeurs comme des étudiants en formation).

Un autre dogme français s'écroule quand on constate que ces pays à emplois stables sont parmi les plus productifs et parmi ceux qui s'adaptent le mieux aux changements de productions requis par le marché ou la technique, comme le montrent les reconversions fulgurantes de la construction navale suédoise, de l'horlogerie suisse et dans tous les domaines au Japon (comparez avec la France). Bien sûr, ne pas licencier quand la demande baisse implique en général que le temps de travail et les salaires soient réduits.

Ces sociétés pratiquent de fait une certaine participation des salariés aux bénéfices (c'est le rôle des primes au Japon), qui va souvent de pair avec une importante participation aux décisions (unanimité japonaise, cogestion suédoise, consensus suisse). Singulièrement, en France, la participation est à la fois le volet social du gaullisme et dans le sens de la philosophie de la gauche non autoritaire : pourquoi le « passage à l'acte » est-il si rare ?

L'économie française n'est donc que la conséquence d'un des traits principaux de la pensée française moderne, un large écart entre les idées et la réalité, l'illusion tant sur ce que l'on peut ou ne peut pas que sur ce que l'on est. Car, au paralysant rêve noir actuel sur les possibilités, fait souvent pendant un rêve trop rose sur l'état général des lieux. Les exemples abondent en tous domaines. Où sont la liberté, l'égalité, la fraternité pour les exclus dans le chômage ou la misère ? Le chômage viole d'ailleurs la Constitution qui a inscrit le droit au travail dans son préambule (par reprise du texte de 1946).

Mais, aussi, où est la démocratie, autre que symbolique, dans le

fait de voter tous les sept ans pour des candidats dont ceux qui ont une chance feront pratiquement la même chose (par exemple, nationaliser ou dénationaliser quelques très grandes organisations est du gadget idéologique sans conséquence économique réelle, ce n'est que la couleur de l'emballage) ? Ou encore, où est la célèbre culture populaire française devant une télévision si souvent devenue une mise en condition pour l'imprégnation mentale de spots publicitaires ? Et quelle culture de pointe sensible, profonde, abondante, répandue, peut assez prospérer dans un tel milieu de motivation et de diffusion ?

Le problème de la France, bien sûr, est de concilier une histoire — qui est notre langue, notre façon d'être, la partie de notre environnement qui a encore un sens, une civilisation — avec la technique et la démocratie de la modernité. Cette tradition est son avantage sur l'Amérique qui a pour histoire le western. Et cette conciliation est une question de survie car, sans elle, la France cesse d'exister, soit en tant que telle, soit en tant que composante de la modernité.

Le champ du spirituel

Mais une opération aussi délicate requiert d'abord de se comprendre et de connaître soi-même, de savoir prendre du recul, d'avoir une conscience claire et sereine de sa situation, de savoir forger ses propres valeurs : quel contraste avec les partis pris irréfutables, le conflit systématique et la nervosité fébrile qui caractérisent notre vie collective actuelle !

Le besoin décrit définit presque le champ du spirituel. D'ailleurs, partout, les heurts entre les traditions et la modernité, mis à vifs par la crise, suscitent de nouvelles aspirations de spiritualité. Mais avec quelles aberrations et quelles déceptions souvent ! Car le même dilemme se pose à ce niveau aussi pour les civilisations dont la spiritualité traditionnelle s'insère dans une religion dogmatique et surréaliste.

En particulier, la tradition spirituelle chrétienne de notre culture peut répondre au besoin pour divers aspects comme l'abaïssement de l'ego, l'attention à autrui, le don, le désintéressement,

l'acceptation du monde, le recueillement, la communauté et la communion, les règles éthiques, le lien entre l'acte et la rétribution et une certaine vigilance de l'esprit. Elle a remarquablement su se nettoyer de sa complicité sociale historique. Mais, peu experte en psychologie et peu portée à l'analyse, parfois aliénée, valorisant parfois la souffrance, exigeant d'antiques notions de foi, de dogme, de croyance, de divin, de surnaturel, d'au-delà, de révélation, de péché et de repentir, elle ne constitue pas spontanément la spiritualité intégrante la raison et la liberté adaptées à la modernité.

C'est maintenant un lieu commun que d'énoncer que le succès sans pareil des organisations de l'extrême-Asie de marché pour la mise en œuvre des productions les plus modernes doit beaucoup aux traditions spirituelles de ces peuples. Pour celles-ci, rien n'est permanent (et a fortiori éternel), tout doit être toujours remis en question, l'intégration de l'individu au groupe implique l'unanimité de l'action collective, tout doit progresser sans cesse et en particulier la formation du travailleur et la qualité du travail, chaque action à se perfectionner comme l'une de ses fins, frugalité est vertu, etc.

Nos propres traditions spirituelles sauront-elles assez se dépouiller et s'approfondir pour répondre au triple défi de la nouvelle modernité qui est de la gérer individuellement sur les plans individuel et collectif, de la marier harmonieusement à notre histoire spécifique, et de la pourvoir d'âme ? Sinon, quel autre type de conscience peut remplir ce rôle, ou dans quelle nouvelle aliénation historique se situe-t-elle de nous entraîner ?

Toute sagesse commence par l'éveil à ces questions. Et tout devenir sera à l'aune de la réponse, à la mesure de cette reconstruction consciente des ressorts de l'être sans laquelle, nous dit Max Weber, la civilisation occidentale devient « une pétrification mécanique agrippée à une sorte de vanité convulsive », c'est-à-dire l'impossibilité de tout accomplissement humain, sinon ceux des « spécialistes sans âme ni vision et des volontaires sans cœur ». Mais voulons-nous encore un autre sort ?

SERGE-CHRISTOPHE KOLM.

Quand les syndicats australiens veulent se regrouper

(Suite de la page 19.)

« Nous essaierons de travailler avec le futur gouvernement quel qu'il soit, assure M. Crean, mais l'attitude du parti libéral ne nous donne pas beaucoup d'espoir... La gauche est encore moins optimiste : « Je ne pense pas, confie M. Ferguson, qu'un gouvernement conservateur rechercherait un accord avec les syndicats car il devrait alors reconnaître la légitimité du mouvement syndical... »

Du côté du patronat, on se refuse à parler de « consensus ». Il est vrai que le monde patronal australien est traversé de divisions

qui se sont répercutées, en 1987, jusqu'au sein de la CAI, tandis que diverses associations, proches de la « nouvelle droite » ultralibérale, se montraient plus agressives. « Ce sont les objectifs qui nous intéressent et non la couleur du gouvernement, conservateur ou socialiste », souligne M. Noakes, se plaignant d'un coût du travail encore trop élevé.

Quant aux syndicats, « ils deviennent plus responsables, mais ils ne s'intéressent pas assez à la productivité et à la compétitivité ». Cependant, quelques exemples de corruption ternissent

le paysage syndical. En 1987, la Fédération des travailleurs de la construction (BLF) a fait l'objet d'une enquête parce que certains de ses dirigeants étaient accusés d'avoir détourné des fonds, d'autres d'avoir recherché des avantages pour leur propre logement, d'autres encore d'être allés chercher de l'argent auprès du colonel Khaddafi.

Jeune manœuvre dans le bâtiment jusqu'en 1983, M. Nicolas Hermence a été, par obligation, syndiqué au BLF. Son souvenir est impérissable : « Il y avait un responsable du syndicat qui était en prison parce qu'il avait pris

des matériaux pour se construire une maison près de la mer. Il y avait des bagarres entre policiers et syndiqués. Le BLF était très à gauche. On travaillait deux heures par semaine et on faisait tout le temps grève. J'y suis resté un an puis j'ai changé de syndicat... »

Aujourd'hui, M. Hermence, qui n'a pas trente ans, fait des petits boulots. Mais il n'est pas dégoûté par le syndicalisme : il cherche un emploi à l'ACTU. Amaigri et plus efficace encore !

De Melbourne, MICHEL NOBLECOURT.

Le règne de l'arbitrage

EN Australie, « la négociation est rare », explique M. Martin Ferguson, vice-président de l'ACTU. Mais la concertation est une pratique très répandue. Ainsi, une loi de 1904 a créé un système qui, s'il était transposé en France, reviendrait à faire fixer par les conseils de prud'hommes l'augmentation annuelle des salaires.

En clair, une commission nationale de conciliation et d'arbitrage statue sur les conditions de travail, les « différends individuels » et les salaires des employés de l'industrie. Composée de cinq membres — le président est nommé par le gouvernement, et le numéro deux est une ex-responsable de l'ACTU, M^{me} Jan Marsh — elle fonctionne comme un tribunal, écoute les parties (employeurs et syndicats) et rend ses arbitrages. Sur le même modèle, des commissions existent dans chacun des six Etats d'Australie.

Pour la mise en application de l'accord de 1983, où l'ACTU a accepté « un moras » pour les salaires en échange « en plus » pour les emplois, la commission nationale a joué un rôle essentiel en fixant les augmentations générales. Ainsi, en termes réels, les revenus salariaux ont baissé de 2,2 % en 1985-1986, de 2,9 % en 1986-1987 et d'environ 2 % pour 1987-1988.

Une promesse de paix sociale

C'est ce « tribunal » qui a institué pour 1987 et 1988 un système salarial à deux étapes. En premier : des augmentations uniformes de 10 dollars australiens (40 F) par semaine ont été accordés à tous les employés de l'industrie en mars 1987, puis de 6 dollars par semaine en février 1988. En second, la voie était ouverte à des hausses pouvant aller jusqu'à 4 %, à condition de

respecter au moins une de ces conditions : meilleure efficacité dans le travail, changement de poste, paiement supplémentaire lorsque les taux de base sont au minimum, correction d'inégalités...

Il est donc possible, dans certaines branches, voire dans des entreprises, de négocier des « suppléments » par rapport aux augmentations générales décidées par la commission nationale. M. Stuart Spencer, président du Syndicat patronal de la confiserie (CMA), reconnaît que des accords peuvent octroyer « un peu de plus » — avec en retour une « promesse de paix sociale » — mais il souligne qu'il s'agit plus souvent, pour certaines firmes, de partager les gains de productivité.

Théoriquement, la loi fait obligation aux employeurs et aux syndicats de respecter les décisions de la commission nationale. Cela signifie que, si des syndicats lancent un mot d'ordre de grève

contre l'insuffisance d'une augmentation salariale fixée par ce « tribunal », ils se retrouvent en pleine illégalité. Des amendes et des peines de prison sont même prévues... Mais, dans les faits, les syndicats pressent outre et même des actions sans nécessairement être poursuivis.

Aujourd'hui, on cultive plus la collaboration que le conflit, en Australie. M^{me} Iola Mathews, coordinatrice du programme d'action pour les femmes au sein du bureau de l'ACTU, confirme : « Nous avons conclu, dit-elle, un accord avec les employeurs pour lever la prohibition du travail de nuit des femmes. Pour nous, c'est avant tout un problème de choix. Une législation fédérale de 1988 oblige par ailleurs les entreprises de plus de cent salariés de développer, après consultation des syndicats, des programmes d'action positive » pour favoriser l'emploi des femmes.

M. N.

du déclin

Recycler la dette du tiers-monde

Il faut rendre positifs les flux financiers du Nord et mobiliser l'épargne du Sud

par RENÉ LENOIR (*)

L'ÉVOLUTION de l'économie mondiale, la baisse désordonnée mais structurelle du cours des matières premières obligent à repenser les stratégies de développement et de remboursement de la dette. Schématiquement, on se trouve en présence de deux types de solutions : les contraintes ou concertées, et les dépourvues.

Solutions concertées, celles que le FMI, en liaison avec le club de Paris, le club de Londres et la Banque mondiale, s'efforcent de mettre sur pied. Elles ont quel que soit le poids de la dette, elles contribuent surtout au rattrapage des grands équilibres et de la nécessité de gérer rigoureusement l'Etat et les entreprises. Mais leur succès ne peut être que partiel et à court terme pour deux raisons.

Les experts internationaux croient transportables certains succès asiatiques. Or les pays qui s'en tirent sont, soit comme la Corée et Taiwan, industrialisés et non exportateurs de matières premières, soit des Etats-continentaux tournés vers leur marché intérieur comme l'Inde. Dès lors, prôner le développement des exportations, grâce à l'avantage comparatif de minerais, d'oléagineux, de coton, de produits alimentaires (café, cacao, sucre, fruits) est un leurre.

Des effets parfois nocifs

Il y a trop de tentatives sur le marché, et tout effort pour accroître les exportations afin de rembourser la dette contribue à déprimer les cours. Tout se passe comme si la discipline imposée était tout entière orientée à court terme vers le remboursement de la dette, et non à long terme vers un développement compatible avec le nouvel état du monde. En Afrique, les prêts de développement ne représentent plus que 49 % du total des prêts de la Banque mondiale.

En Côte-d'Ivoire, l'accord ponctuel sous la quadruple égide du FMI, de la Banque mondiale et des clubs de Paris et de Londres, assure l'équilibre des finances publiques à court terme. Mais, en restructurant la dette déjà rééchelonnée, les intérêts et les échéances courantes, capital et intérêts compris, ont abouti à un gonflement de l'emprunt. Autant dire qu'à moyen terme la Côte-d'Ivoire remboursera si le dollar remonte et si les cours du café, du cacao et du coton se relèvent sensiblement ! On fait comme si...

La seconde raison, génératrice d'échecs, tient à une application inopportune de lois économiques qui n'ont de valeur que dans un environnement précis. Rééchelonnement de la dette et accord de stand-by s'accompagnent de mesures d'ajustement structurel dont les effets sont parfois nocifs. On impose une forte dévaluation

au Kenya, mais les exportations n'en deviennent pas compétitives pour autant. On fait réduire de 40 % la protection tarifaire de la Côte-d'Ivoire, et des pans entiers de son industrie (chimie, assemblage automobile, chaussures, textiles) sont en péril. La société africaine ne réagit pas au stimuli comme la Corée ou l'Israël.

Quant aux solutions sauvées-qui-peut, elles n'interviennent qu'à la marge. Les uns essaient de transformer leurs créances en participations dans des entreprises locales (*debt equity swaps*), méthode qui ne peut se généraliser sans faire passer le capital des entreprises du Sud aux mains des banques du Nord. D'autres vendent leurs créances au rabais

de l'épargne européenne ? Mais il faut simultanément orienter les investissements vers des actions et des secteurs ignorés jusqu'ici.

Conviendrait-il, pour rendre positifs les flux financiers, de gonfler par exemple la dette ? Ce serait une erreur. Une injustice d'abord pour les quelques pays qui réussissent à tenir leurs engagements. Et le plus sûr moyen de marginaliser durablement les

endettement du Sud. On peut l'imaginer à deux niveaux : au niveau le plus haut, la communauté internationale saisirait la formidable opportunité que devrait représenter une réduction de 250 milliards de dollars du déficit américain en trois ans pour reporter 25 % de la dette grâce à une création de monnaie par les banques centrales du Nord, l'effet inflationniste de cette mesure compensant l'effet déflationniste de la réduction du déficit américain.

Si les pays habituellement prêteurs s'engageaient dans cette voie, on imagine mal le Japon et Taiwan refuser de recycler vers le Sud une partie significative de leur formidable excédent commercial. Toutefois, si une action concertée de cette ampleur dépasse nos forces - ou notre volonté - il faut s'en tenir à des montants plus modestes : 30 % des intérêts de la dette comme le suggère le rapport Lombardi.

Dans les deux cas, la partie reportée ou recyclée de la dette devrait être investie sur place. Aider, le Nord s'aidant. Les PVD s'imposeraient ainsi un gros effort d'investissement, les obligations à s'écarter une épargne publique et privée. Ce qu'ils font déjà, mais de façon très partielle. L'épargne forcée (prix d'achat aux paysans, impôts, droits de douane) est partout forte au Sud, mais partout aussi on constate une fuite devant la monnaie, soit en raison de l'inflation soit en raison du manque de discrétion de l'Etat à l'égard des épargnants et de l'insécurité du marché financier.

Dégager à nouveau des ressources d'investissement, certes, mais pour quoi faire ? On peut citer au moins cinq domaines fondamentaux négligés jusqu'ici : celui de l'épargne (collecte et réinvestissement en circuit court en zones tant rurales qu'urbaines) ; celui de la création des PME (la Société financière internationale a entrepris une action bénéfique, mais à un niveau encore trop élevé, surtout en Afri-

que) ; celui de l'intensification des échanges villes-campagnes, ou du développement du marché intérieur, qui passe par la création de vraies collectivités locales (impliquées dans le choix, l'exécution et l'entretien des équipements collectifs), l'accent mis sur les cultures vivrières et la réduction simultanée des importations alimentaires ; celui de la formation professionnelle (seule à même d'assurer une maintenance décente du parc industriel, routier, agricole) et de l'apprentissage de la gestion ; celui de la recherche.

Comment procéder ? La crise actuelle a au moins un aspect bénéfique : elle a permis de constater les limites des projets orientés vers la seule extension des produits tropicaux et des grands projets où la population n'est pas impliquée. Aborder les domaines négligés jusqu'ici, et les aborder autrement, suppose, certes, des décisions politiques, mais aussi l'emploi de méthodes qui ne relèvent pas seulement ni principalement des institutions.

Un savoir-faire dispersé

Un savoir-faire considérable s'est accumulé depuis trente ans au sein d'organisations non gouvernementales (ONG) du Nord et du Sud. Il est dispersé, non généralisable, même lorsqu'un succès éclatant comme celui de la Grameen Bank (Bangladesh) est source d'émulation. Passer de l'innovation à la diffusion sur des régions entières exige des procédures autres que celles locales et suppose des moyens financiers que le couplage de l'épargne peut fournir.

Le moment est venu de conjuguer le savoir-faire des services publics, des banques locales, des sociétés d'études et des ONG pour faire sauter les verrous du développement non à partir de l'idéologie dominante du Nord, mais des blocages propres à chaque pays et d'une évolution technologique qui réduit durablement la demande de matières premières.

D'où la méthode préconisée : la partie recyclée de la dette serait gérée paritairement dans deux fonds d'investissement créés dans chacun des plus gros pays débiteurs, l'un pour les infrastructures, l'autre pour le secteur productif. A leur initiative, les actions de terrain seraient

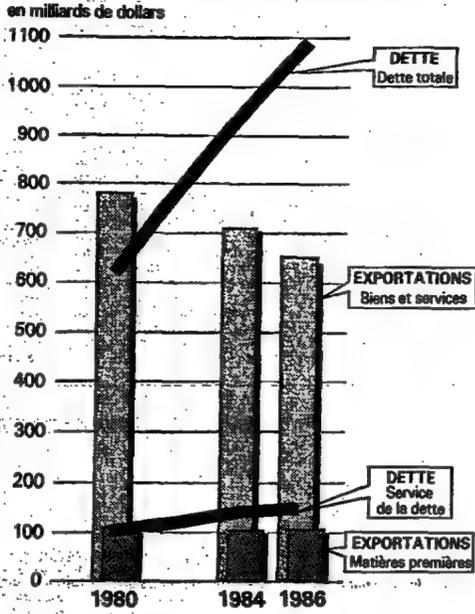
conduites quelquefois par les services publics existants, mais souvent par des instituts financiers locaux (IFL) au sein desquels se conjuguaient l'épargne du Sud et celle du Nord.

Il s'agit de faire de la « dentelle » là où les lourdes institutions classiques ont échoué. En matière d'autonomie, de souplesse, de variété, ces IFL devraient être conçus de façon à pouvoir mobiliser les acteurs et organes les plus aptes à faire évoluer un secteur.

Dans un tel montage, les recommandations du FMI et de la Banque mondiale ne sont pas rejetées dans les ténèbres extérieures. On se donne au contraire les moyens d'appliquer ce qu'il y a de bon dans le respect de certains équilibres - en collant à la spécificité du pays, en utilisant certaines de ses traditions comme leviers. Comme une partie des actions à entreprendre sont destinées à développer les échanges internes, il serait logique que les prêts de la Banque mondiale soient proposés aussi en monnaie locale.

Il faut agir vite. Globalement, en 1986, le service de la dette (147 milliards de dollars) a représenté 22 % des exportations de biens et services du tiers-monde (654 milliards) et 136 % des exportations de matières premières (105 milliards). C'est une ponction insupportable. Et s'est à une véritable régression que l'on assiste dans la plupart des pays endettés. Pour s'en tenir à l'Afrique, on ne construit plus au Cameroun et en Côte-d'Ivoire ; l'Etat camerounais ne paie plus les entreprises depuis quatorze mois et nombreuses sont celles qui ont fermé ou plié bagages ; le Nigéria n'importe plus de pièces de rechange et des entreprises saines sont mises en difficulté.

Un peu partout, faute de pièces de rechange, le parc d'engins routiers et agricoles n'est plus entretenu ; les banques étrangères se désengagent les unes après les autres. Une asphyxie financière - même temporaire - génère un véritable recul. La suite est prévisible : chômage et misère accrues, troubles, radicalisation des mouvements d'opposition, intervention des militaires ou renforcement de la main mise étatique sur toute la vie d'une nation. Appliquée, la proposition ici présentée constituerait un essai de régulation à l'échelle de la planète à même de prévenir des désastres dont aucun pays, même riche, ne sortirait indemne.



(*buy-back plans*) ; ce qui aboutit à une détérioration des bilans quand les décaissements - cas courant en Amérique latine et en Afrique - dépassent 50 % (95 % au Soudan). D'autres se font rembourser leur créance en nature (*debt for export swaps*) au détriment des autres créanciers, puisque la capacité globale de remboursement est diminuée à la mesure de ces exportations affectées.

PVD. Un certain nombre de banques qui, il faut le rappeler, gèrent l'argent des épargnants, seraient mises en faillite.

En août 1982, quand le Mexique a annoncé qu'il était incapable de régler ses échéances, sept banques texanes étaient prêtes à déposer leur bilan et le Trésor américain a dû improviser une parade en quelques jours. Pour s'être trop aventurées huit grandes banques américaines viennent de voir leur cotation abaissée.

Le prix à payer

On pourrait, certes, imaginer de faire payer le contribuable à la place du déposant. L'effet déflationniste serait certain et peu de gouvernements du Nord se hasarderaient à imposer une mesure de ce type. Dans les deux cas, il y aurait peu de candidats au Nord pour s'engager à nouveau dans des financements au Sud.

La seule solution constructive et à long terme, c'est le recyclage-couplage : recyclage immédiat d'une partie de la dette et couplage avec l'épargne du Sud à mobiliser plus et mieux qu'elle ne l'est.

Le recyclage c'est le prix que le Nord doit payer, dans son intérêt, et celui de tous, compte tenu de sa part de responsabilité dans

M.S. ESSEC
TECHNIQUES FINANCIÈRES

- Programme intensif d'un an préparant à l'exercice des nouveaux métiers de la finance.
- Les enseignants sont des professeurs de renommée internationale et des experts travaillant dans les banques et les entreprises associées au programme.
- Admission ouverte jusqu'au 15 juin aux titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou de gestion, IEP, DEA ou équivalent.

Informations : Elyse ROSELLO, ESSEC, BP 105, Cergy-Pontoise.
Tél. : (1) 30-38-38-00.
ESSEC - Etablissement d'Enseignement supérieur privé

VOYAGEZ Mac A PRIX CHARTER

23.900
Macintosh SE
Disque interne 45 Mo.
FROMAC compatible
2 lecteurs 990 Kb
28345 TTC

ACCE Informatique
4 bis et 6 rue de Châteaudun - 75009 PARIS
Tél. 48.78.38.01 - Serveur minitel : 48.78.79.92

M.S. HEC

MASTÈRES SPÉCIALISÉS
UNE FORMATION D'EXCELLENCE
A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

M.S. HEC COMMUNICATION : LA COMMUNICATION GLOBALE
Au service des Entreprises et Organismes : Publicité, Promotion, Relations Publiques, Sponsoring, etc.

M.S. HEC ENTREPRENEURS : LES LEADERS EN ACTION
Former sur le plan humain et scientifique les managers de demain.

M.S. HEC FINANCE INTERNATIONALE : LES NOUVEAUX MÉTIERS DE LA FINANCE
Maîtriser les nouveaux instruments financiers et gérer les risques internationaux.

M.S. HEC INTELLIGENCE MARKETING : LE MARKETING SCIENTIFIQUE
Mettre le Marketing au service de la décision stratégique.

Clôture des inscriptions : 15 mai 1988.

Renseignements et Inscriptions :
Monique SASSIER - HEC - 78350 Jouy-en-Josas

HEC
HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

سكزا من الاجل

صكذامن الاصل

La chronique de Paul Fabra

Madame H. Biaujeaud

ELLE pensait que « Huguette ne ferait pas sérieux ». Si j'ai la chance aujourd'hui de vous parler de l'œuvre brève, mais fulgurante, publiée en 1934 par une jeune fille qui consacra ensuite son activité à bien d'autres choses, certes intéressantes, mais sans rapport avec un début assai prometteur, la raison en est l'initiative, ô combien heureuse ! prise par le professeur Gilbert Abraham-Frois, de l'université de Paris-X Nanterre, de rééditer la thèse écrite, il y a cinquante-cinq ans, par Huguette (s.h.) Biaujeaud, sur la théorie ricardienne de la valeur et d'avoir, à cette occasion, retrouvé son auteur...

Qu'à l'âge de vingt-deux ou vingt-trois ans, par la seule force de son esprit d'analyse, de la liberté et de l'honnêteté de sa démarche intellectuelle (les deux qualités vont généralement de pair), de sa capacité de travail, on se hisse en l'espace de douze à dix-huit mois au niveau des spécialistes les plus réputés d'une matière particulièrement difficile, la chose n'est pas fréquente. Comme on peut s'y attendre, les vrais spécialistes ne s'y trompent pas. Ils reconstruisent l'étudiante prodige pour leur part.

Tel fut le cas pour le plus éminent des économistes du vingtième siècle, l'un des plus influents mais des moins prolifiques (il mit trente ans à écrire un livre de quatre-vingt-dix pages publié en 1980 sous le titre circulaire la Production des marchandises par les marchandises) : Piero Sraffa, qui enseignait à Cambridge. Huguette Biaujeaud s'adressa à lui pour avoir accès aux premières éditions de David Ricardo (1772-1823). Sraffa cita par la suite, avec la plus grande considération, le travail de la jeune Française. Celle-ci, sans fanfaronnerie, n'avait pas hésité à s'inscrire en faux contre certaines des interprétations les plus arbitraires du plus grand des classiques anglais.

Au cours de ces dernières années, le nom de Huguette Biaujeaud est réapparu

dans la bibliographie de plusieurs livres publiés en Angleterre, aux Etats-Unis et en France. Son ouvrage, tiré à quelques centaines d'exemplaires, avait disparu depuis longtemps de la circulation avant que Gilbert Abraham-Frois ne décide de la faire enfin connaître d'un public plus large (1).

Un destin aussi exceptionnel est aussi l'histoire d'un non-déjà. Pourquoi donc l'étudiante si douée n'a-t-elle pas continué une carrière si bien commencée ? La réponse paraît d'une grande, mais triste, banalité. Il n'allait pas de soi qu'une femme, eût-elle déjà prouvé qu'elle en avait, et au-delà, toutes les capacités, dût embrasser une carrière, encore moins une carrière qui l'eût d'emblée placée au premier rang. Huguette Biaujeaud abandonna, ou plutôt dut abandonner ses recherches dès les premiers mois qui suivirent son mariage.

Quand, après la guerre, elle se retrouva seule pour élever son fils unique, elle dut prendre un métier. Mais les études de sciences économiques étaient déjà loin, il lui parut plus expédient d'entrer dans la magistrature. « Vous avez bien conscience, j'espère, madame, que pour entrer dans la magistrature, il faut être titulaire du premier tribunal où elle est au siège, que vous ne devriez normalement pas avoir votre place ici. » C'était en 1946.

CES préjugés ont-ils complètement disparu aujourd'hui ? Le pseudo-argument selon lequel, aucune femme, à une ou deux exceptions près, ne s'étant imposée depuis deux siècles comme économiste de grand renom, on doit en conclure que nos concitoyens ne sont décidément pas plus doués pour cette discipline qu'ils ne le sont pour les plus hautes œuvres de la philosophie,

des mathématiques, voire de la musique ou de l'architecture ; cet argument, on l'entend encore aujourd'hui, sinon en public, tout au moins dans les conversations privées !

Au fur et à mesure qu'on pénètre dans la lecture de l'essai de notre auteur, on se persuade qu'on est en présence d'une pensée qui aurait probablement pu devenir une des plus influentes et des plus innovatrices de sa génération.

Ignorez si Huguette Biaujeaud en éprouva, en son for intérieur, de l'amertume. Ce sentiment paraît à première vue étranger à cette femme encore pleine d'entrain et de gaieté : « Je ne regrette rien, dit-elle, j'ai beaucoup aimé mon métier de juge. » Elle a pourtant le conscience du glâcis et l'aspersion, en toute simplicité, quand elle se rappelle les circonstances dans lesquelles son manuscrit sur la vie de Ricardo a été brûlé, sans qu'elle puisse s'en prendre au hasard d'un incendie. Ce texte présentait entre autres choses, longtemps avant la monumentale édition des œuvres complètes par Sraffa, un précieux tableau comparatif des trois éditions successives des Principes de l'économie politique et de l'impôt de Ricardo.

Se thèse reste, pour l'essentiel, un travail d'historien de la pensée, très différent de celui entrepris par Sraffa. La Production des marchandises par les marchandises se présente comme un tableau schématisé du fonctionnement d'une économie que son auteur cherche à réduire à un petit nombre d'équations fondamentales, à travers lesquelles le capital et son profit, le travail et sa rémunération, sont censés jouer le rôle que leur attribue Ricardo, l'objectif étant de définir une mesure invariable de la valeur, un objectif que le grand écono-

miste anglais disait impossible à atteindre (Sraffa n'y est parvenu qu'en dormant à l'égalon une définition nouvelle).

Huguette Biaujeaud, qui tout étudiant de science économique se doit de lire, fut sans doute la première, vingt ans avant Sraffa, à montrer que Ricardo était resté fidèle à sa conception d'origine de la valeur et proportionnelle à la quantité de travail, même s'il est aussi attaché à expliquer comment le facteur temps — ce que Huguette Biaujeaud fait très bien ressortir — intervenait pour brouiller cette proportionnalité. Le temps exerça son influence à travers l'accumulation du capital et la capitalisation des profits, qu'on appelle traditionnellement anatocisme. Ricardo n'explique pas, note Huguette Biaujeaud, la raison d'être de cette capitalisation. Il n'éprouve pas non plus le besoin de justifier la rémunération du capitaliste pour l'avance de capital qu'il fait aux travailleurs, en leur versant un salaire.

MEUX que beaucoup de ses prédécesseurs, Huguette Biaujeaud formule, sans idéologie préconçue, les grandes questions posées par Ricardo pour qui le travail est le « régulateur » de la valeur. Mais était-elle fondée à soutenir qu'en réalité Ricardo professait deux doctrines de la valeur, l'une de nature « philosophique », édifiée sur l'effort humain, l'autre « pratique », ou plutôt « vulgaire », fondée sur le coût de production ? La clef de l'imposante construction théorique du plus grand économiste classique ne serait-elle pas à chercher dans l'explication du profit qui manque chez Ricardo ? La valeur d'échange n'existe, par définition, que par l'échange et le capital existant s'échangerait à travers le temps contre le profit à venir (2).

Huguette Biaujeaud reprend peut-être un peu légèrement l'idée selon laquelle la théorie ricardienne n'aurait expliqué que l'économie de son temps, alors que le libre-échange international, encore aujourd'hui, trouve sa seule justification dans le concept d'avantages comparatifs énoncé par Ricardo. Elle qui, à juste titre, souligne l'imprécision du vocabulaire de Ricardo comme une confusion au parlant de la « valeur du travail », alors que, chez Ricardo, le travail ne peut pas avoir, en tant que tel, de la valeur.

Je voudrais ici rappeler aux lecteurs du Monde que notre journal a publié, le 6 mars 1979, un article du fils de M^{me} Biaujeaud, mort en 1982. Ce texte, intitulé « La vérité sur la solution finale », était une réponse aux thèses révisionnistes. François Delpech enseignait l'histoire à l'université de Lyon. Il était un des animateurs de l'Association de l'amitié judéo-chrétienne.

(1) Essai sur la théorie ricardienne de la valeur, par H. Biaujeaud, avant-propos de Gilbert Abraham-Frois, éd. Economica, 245 p., 150 F.

(2) Voir sur ce point notre propre livre, L'Anticapitalisme, essai de réhabilitation de l'économie politique, coll. « Champs », Flammarion, 500 p., 35 F.

Par suite d'un défaut de transmission, un membre de phrase a été omis dans la précédente chronique (n° 1982 et les pages circulaires, le Monde daté du 12 avril). Le paragraphe commençant, au bas de la première colonne, par les mots : « Supposons donc que vos affaires ou vos loisirs vous conduisent dans un pays lointain... », était complété de la façon suivante : « ... et que vous vouliez revenir en France pour quelques heures ou quelques jours ». Ces derniers mots n'ont pas été publiés, ce qui retirait son sens à la phrase qui suivait : « Le moyen le plus commode sera très souvent le voiture ».

A TRAVERS LES REVUES

par MICHEL BEAUD

1992 : l'enjeu

« L'EUROPE s'est ressaisie, elle a un objectif : en 1992, réaliser un espace commun en matière économique et sociale. Elle s'est donnée des institutions améliorées [...], puis les moyens financiers et les instruments opérationnels pour réaliser ces objectifs [...]. Le vote est ouvert pour une grande ambition collective, pour la résurgence des valeurs de solidarité inhérentes à ce qu'il y a de mieux dans la civilisation européenne. » Telle est la perspective pour Jacques Delors, président de la Commission des communautés européennes (1).

Dans Regards sur l'actualité, Jean-Pierre Moussy, économiste, rappelle les grandes lignes de l'échéancier : complète libéralisation de la circulation des biens et des personnes — et donc élimination des frontières physiques, techniques et fiscales ; et aussi libéralisation des prestations de services, financières notamment — et donc constitution de l'Europe bancaire et financière (2).

Dans la Revue politique et parlementaire, Alain Jouanès, journaliste, analysant les discours politiques français, fait ressortir, par-delà le consensus ambiant sur

1992, les désaccords, les différences et les divergences (3). Cette même revue et Economie prospective internationale, revue du CEPIL (Centre d'études prospectives et d'informations internationales) (4), nous proposent les analyses de plusieurs économistes sur les implications du marché unique.

Une chose est certaine : 1992, si le projet s'accomplit, ce sera une compétition élargie à de nouveaux domaines, et intensifiée. Or, si certains croient aux vertus de la concurrence, d'autres s'en défient. Michel Catinat, conseiller économique à la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne, a la foi : des différentes mesures étudiées — ouverture des marchés publics, suppression des frontières intracommunautaires, libéralisation des services financiers, — il fait ressortir les différents bienfaits potentiels : baisses des coûts, baisses des prix, économies budgétaires, intensification des échanges intracommunautaires, économies d'échelles, amélioration du produit intérieur communautaire, augmentation de l'emploi, accroissement du bien-être collectif.

Il ne cache certes pas que des emplois seront supprimés, des entreprises menacées, des activités nationales appelées à s'adapter ; mais, globalement, il met en avant les potentialités positives de cette « politique d'offre à l'euro-péenne » que constitue l'achèvement du grand marché intérieur (4). Beaucoup dépendra de l'entreprise : « Elle devra vivre au rythme de son temps ou disparaître, accepter le risque pour saisir de nouvelles opportunités ou échouer. »

Il faudra aussi — mais l'auteur ne fait que mentionner ce point — accompagner le processus d'adaptation d'une certaine redistribution (régionale, sectorielle et sociale), de manière notamment à amortir et à rendre acceptables les multiples coûts d'ajustement ; il faudra enfin — mais l'auteur aborde ce point avec une infante prudence — veiller à ce que ce soit les entreprises communautaires, et non leurs concurrentes des autres parties du monde, qui bénéficient au premier chef de cette politique : « La concurrence devrait d'abord être interne avant que d'être externe, fût-ce de quoi la désindustrialisation de l'Europe risquerait d'être accélérée irrémédiablement (4). »

Olivier Appert, cadre d'entreprise, exprime sur ce point les

plus vives inquiétudes : « Le danger le plus grave pour les entreprises françaises (et d'ailleurs européennes) est, à coup sûr, l'ouverture sans contrepartie de l'Europe aux produits des pays tiers. Certes, l'acte unique prévoit le renforcement de la politique commerciale communautaire. Cependant, d'inspiration essentiellement libre-échangiste, il ne contient que des bonnes intentions en la matière : aucune disposition protectionniste comparable à celles prévues pour la politique agricole commune n'a été envisagée. Le risque est donc grand de lever toutes les barrières intracommunautaires au bénéfice des seuls consommateurs et des producteurs japonais et américains, qui profiteraient pleinement d'un marché sans entraves (1). »

Un maillon faible

Et l'auteur, s'appuyant sur quelques faits récents, soutient que « l'Europe n'est pas capable d'opposer à ses concurrents une politique commerciale commune, soutenue par une véritable volonté politique ; en cherchant le maillon faible, les pays tiers gagnent à tout coup ». Au total, affirme Olivier Appert, « si seule une partie des dispositions étaient prises ou encore si aucune mesure de protection de l'économie européenne n'était mise en place », l'acte unique présenterait « des risques mortels pour

l'économie française et en particulier pour son industrie ».

Ah, « panacée, ou poison mortel » !

Pour Jean-Michel Charpin, directeur du CEPIL, « le risque principal que court le marché unique, c'est qu'il ne se réalise rien » (3). Car, si les bénéfices potentiels sont importants, que d'obstacles à surmonter, de résistances à vaincre, de pièges à déjouer : « Il faudra apporter des réponses aux interrogations légitimes des travailleurs licenciés, des syndicats inquiets, des PME absorbées, des régions menacées (...). »

Et cela, dans le cadre d'un espace social encore largement hétérogène et au sein duquel l'harmonisation sociale ne peut qu'accompagner le rattrapage économique ; en veillant à ce que chaque composante de la Communauté bénéficie, soit directement, soit à travers quelque redistribution, de la manne à venir ; et en évitant de verser dans un protectionnisme systématique, dont les effets ne peuvent être que négatifs, mais en négociant, fidèlement, « dans le cadre de l'Uruguay Round, pour obtenir de certains pays développés une ouverture équivalente à celle de l'Europe. »

Encore faudra-t-il, pour Jean-Michel Charpin, que soit réalisé un suffisant niveau de croissance, sans lequel les adaptations nécessaires seraient ressenties comme insupportables. Tel est d'ailleurs le point auquel arrive Michel

Aglietta, conseiller scientifique au CEPIL, au terme de son analyse du rapport Eades-Schioppa sur « une stratégie pour l'évolution du système économique de la Communauté européenne » : « En tout état de cause, la croissance de 3,5 % par an sur cinq ans, proposée par la Commission dans la stratégie à moyen terme définie en 1986, est la première condition de l'entreprise (4) ». Ce qui est proprement hors d'atteinte sans une radicale révision des politiques économiques européennes.

Bienfaits à attendre du marché unique, si... Si la redistribution, si la protection extérieure... Si la croissance... Mais est-ce là l'essentiel ? Edgard Pisani, directeur de la nouvelle revue L'Événement européen, met l'accent sur une autre condition : « Entrainez, sans toujours en comprendre le sens, dans la course vers le marché unique, l'Europe ne serait tentée que le théâtre d'opération des sociétés multinationales si ne se construisait une force politique et sociale à son échelle » (5).

Tant il est vrai qu'un grand marché, s'il est nécessaire à l'édification d'une puissance économique, n'en est pas une condition suffisante. Libre échange, protectionnisme et souvent une combinaison des deux ont servi, et servent encore aujourd'hui, à construire des économies natio-

nales ; mais aucune économie nationale n'a jamais été construite sans stratégie.

Le marché unique peut être un puissant tonique. Mais pour qu'il permette d'avancer vers l'édification d'une économie européenne forte — indispensable dans le monde tel qu'il est — il faut une stratégie. Une stratégie avec trois volets majeurs : monétaire et financier, scientifique et technologique, et enfin dans le domaine complexe — et qu'il ne faut pas parceliser — de la formation, de l'investissement intellectuel et productif et des relations du travail.

(1) Entretien avec Jacques Delors, Projets, mars-avril 1988 (14, rue d'Assas, 75006 Paris).

(2) « Le grand marché intérieur européen à l'horizon 1992 », dossier d'information des Regards sur l'actualité, février 1988 (La Documentation Française, 29, quai Voltaire, 75007 Paris).

(3) « 1992 : l'enjeu du marché unique », dossier de la Revue politique et parlementaire, janvier-février 1988 (17, avenue Georges-Pompidou, 75017 Paris).

(4) « Europe 1992 », dossier d'économie prospective internationale, 1^{er} trimestre 1988 (CEPIL, Centre d'études prospectives et d'informations internationales, 9, rue Georges-Pisard, 75015 Paris).

(5) L'Événement européen, premier numéro, 1988-1 (62, boulevard Garibaldi, 75015 Paris).

Des revenantes ?

ELLES, on ne parlait plus guère. Et pourtant... Elles réalisent les trois quarts des exportations américaines. Elles jouent un rôle essentiel dans la mutation du système industriel mondial. Mais elles passent aussi d'une manière décevante dans des domaines de plus en plus nombreux, le sport notamment : Coupe du monde de football ou Jeux olympiques...

Les États du tiers-monde ont avec elles des rapports ambigus : comment les contraindre à une bonne conduite sans les faire partir ? Ou comment les attirer sans leur laisser carte blanche ? Principalement européennes, américaines et japonaises, elles sont surtout implantées en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique latine.

Plus les firmes multinationales sont importantes, plus elles se font discrètes. Sous la direction de Vladimir Andrieff et Jean Masini, la Revue Tiers-Monde consacre son numéro de janvier-mars 1988 à « Multinationales et développement : quelles perspectives ? »

Kaléidoscope

- Les « quinze-vingt-cinq ans » : diversité d'une génération ; valeurs, mentalités, comportements dans la crise ; numéro hors série de la Revue des affaires sociales, décembre 1987.
- « Système d'emploi » versus marché du travail ; paternalisme ; chômage caché ; maîtrise des coûts humains du travail et développement technique ; Economies et sociétés, novembre 1987 (dernier numéro paru).
- Salaires et compléments de rémunération : analyses des pratiques d'entreprises. Documents du CERC (Centre d'études des revenus et des coûts), quatrième trimestre 1987.
- Le monde associatif ; les traitements des fonctionnaires ; durée de vie et âge de l'outil de production ; Economie et statistique, mars 1988.
- Les nouvelles règles du jeu de l'investissement ; l'évaluation des « matrices stratégiques » ; Annales des mines, mars 1988.
- Le contrôle des grandes sociétés ; le taux de profit aux Etats-Unis ; Cambridge Journal of Economics, December 1987.
- Épargne, placements, épargne des sociétés aux Etats-Unis ; la politique coréenne de croissance ; Brookings Papers on Economic Activity, 1987-2.
- « Egypte : recombinaison ». Etat, agricultures, types de gestion foncière, et informel structuré ; numéro spécial de Peuples méditerranéens, octobre 1987-mars 1988.

PRÉFECTURE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE CHARENTE-MARITIME PRÉGUILLAC Construction du poste électrique 400/225/90 KV de Saintes-Sud AVIS D'ENQUÊTE Il sera procédé du mardi 17 mai au vendredi 17 juin inclus dans le cadre de la procédure d'expérimentation pour cause d'urgence publique : - à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de construction du poste électrique 400-225-90 KV de Saintes-Sud, sur la commune de Préguillac ; - à une enquête préalable conjointe en vue de déterminer exactement les parcelles nécessaires à la réalisation de cette opération. Le dossier pourra être consulté à la mairie de Préguillac durant toute l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit les jours de 13 heures à 17 heures, jadis de 9 heures à 11 heures et vendredis de 14 heures à 16 heures. Des registres seront également mis à la disposition du public qui pourra y consigner ses observations sur le projet. M. Jean Bernard, ingénieur EDF en retraite, Préguillac, 17880 Foss, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Il se tiendra à la mairie de Préguillac les lundis 13, 15 heures, jadis de 9 heures à 11 heures et vendredis 17 juin de 14 h à 16 h et entendra toute déclaration des habitants et des intéressés sur l'utilité publique du projet. A la clôture de l'enquête et pendant un an, copie des rapports et conclusions du commissaire-enquêteur sera déposée à la mairie de Préguillac, à la sous-préfecture de Saintes et pourra être consultée sur simple demande adressée au préfet de la Charente-Maritime. Les personnes intéressées autres que les propriétaires, l'usufruitier, le fermier, le locataire, ceux qui ont des droits d'usage ou ceux qui peuvent réclamer des servitudes sur les biens de ce dossier ont droit de faire connaître un délai de 15 jours, à dater de ce jour, sous peine de déchéance de tous droits à l'indemnité (article L.13.2 du Code de l'urbanisme).

Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS À PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

Produits Grand Public Secteur Loisirs

Prendre la Direction d'une PME française (73 MF - 150 personnes), s'appuyer sur sa position de leader en France pour accroître sa présence européenne, être le garant de sa bonne gestion financière, encourager son dynamisme industriel, commercial et marketing : c'est la mission très autonome de notre

DIRECTEUR GENERAL

A 35 ans environ, votre progression professionnelle (Grande Ecole - Audit puis Direction opérationnelle de centre de profit par exemple), témoigne de vos compétences techniques notamment dans le domaine financier - et de votre charisme personnel. Il est impératif d'être bilingue Anglais ; la pratique de l'Allemand est un atout. Le poste peut être basé à Paris ou à Nancy et requiert une bonne mobilité.

Les consultants de A.I.R. étudieront en toute confidentialité le dossier de candidature (C.V. + lettre + photo + niveau de rémunération) que vous leur lerez parvenir, 93 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 PARIS, sous réf. 417.



ASSISTANCE INTERNATIONALE EN RECRUTEMENT

Notre PME très spécialisée, maîtrise l'ensemble des techniques de l'électronique de transmission. De Singapour à Santiago, en passant par Helsinki, Mexico et Caracas, nous avons étudié, produit et installé des applications sophistiquées. Nos ambitions nous conduisent à rechercher 2 collaborateurs de haut niveau.

Directeur Général

Diplômé Grande Ecole, possédant une large expérience de la gestion des hommes et des projets, vous aurez à mettre en place et appliquer notre stratégie de développement. Une bonne compréhension des problèmes techniques est indispensable pour réussir à ce poste. Réf. G 8024.

Directeur Technique

Ingenieur électronicien, vous devez posséder une bonne expérience de l'électronique de transmission et être rompu à la conduite de projets. Vous serez le garant de notre avance technologique. Réf. G 8025. Ces postes sont basés en province. Merci d'adresser votre dossier confidentiel, en précisant la réf. du poste choisi, à notre Conseil, 15 rue du Louvre, 75001 Paris.

nervet pont conseil
département P.M.E. - P.M.L.



Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Notre métier : Le Vente Par Correspondance. Nos magasins : des Catalogues et des Magasins. Notre projet : nos politiques privilégient l'innovation technologique, la qualité sociale et les femmes et les hommes, acteurs de notre réussite. Le défi coopératif dans la distribution d'aujourd'hui. Nous recherchons pour notre Direction Études Marketing et Communication :

CHARGE D'ETUDES QUALITATIVES MF

Sa mission principale sera la réalisation d'études de perceptions et motivations auprès de notre sociétariat et le développement de techniques et enquêtes adaptées. Il participera à la définition de projets pour l'adéquation aux techniques d'enquêtes. Homme de communication, de méthode et de synthèse, il devra faire partager ses avis et conclusions en vue de réalisations concrètes et opérationnelles. De formation supérieure en sciences sociales ou marketing, le candidat aura une première expérience professionnelle de 2 ans dans un poste similaire (cadre ou animateur).

Ce poste est à pourvoir à NIORT (ville où les services marketing et informatique sont en expansion). Les candidatures (lettres manuscrites, C.V., photo et prestations) devront être adressées à la Direction des Ressources et du Développement Social de la CAMIF - Trévis de Chevigny - 79043 NIORT Cedex.



LE SAVOIR-FAIRE INTERNATIONAL AU SERVICE DE L'HYGIENE.

LEVER INDUSTRIEL, Société du Groupe UNILEVER, bénéficie d'une position de premier plan dans la fabrication et la commercialisation de détergents industriels. Sa direction Marketing recherche plusieurs

CHEFS DE PRODUITS INDUSTRIELS

Vous prendrez en charge le développement et la gestion d'une gamme de produits destinés à une clientèle de professionnels. Vous mènerez vos actions en relation constante avec la force de vente ainsi qu'avec nos centres de recherche internationaux.

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce, débutant ou muni d'une expérience similaire de 2 à 5 ans, vous faites preuve de qualités de rigueur, d'organisation, de créativité et d'initiative. Vous ne manquez pas d'ambition et maîtrisez parfaitement l'anglais.

Les possibilités d'évolution seront à la mesure de vos résultats et de la dimension internationale d'UNILEVER.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence II/88 à UNILEVER FRANCE SERVICES - Recrutement et Sélection des Cadres - 157, boulevard Haussmann - 75382 Paris Cedex 08.



UNILEVER UNE DIMENSION INDUSTRIELLE A L'ECHELLE HUMAINE

PLUS PERFORMANT QUE JAMAIS!



Chargé d'Études Clientèle.

Vous avez moins de 30 ans et êtes diplômé de l'enseignement supérieur. Vous avez une 1^{re} expérience de 2 ans dans un Institut d'Enquêtes Spécialisées. Vous êtes passionné par l'Automobile et ses implications sociologiques. Vous avez des qualités de contact vous permettant de vous intégrer facilement dans une équipe dynamique. Venez rejoindre notre Direction chargée des Études Clientèle.



Direction Centrale du Personnel
75, avenue de la Grande-Armée 75016 Paris

RESPONSABLE DES ETUDES Paris-Sud

Futur directeur d'établissement d'enseignement privé - Cet établissement laïque hors contrat accueille 160 élèves en internat et externat de la 6^{ème} à la terminale. Il recherche son directeur des études. Celui-ci aura un rôle pédagogique et relationnel important : animation et suivi de l'équipe d'enseignement, des élèves - contacts avec les familles. Lui-même pourra assurer quelques heures d'enseignement. Secondé pour la gestion, il prendra à terme la responsabilité complète de l'établissement. Ce poste s'adresse à un enseignant ayant déjà assumé des fonctions de direction des études ou à un cadre d'entreprise, motivé par un engagement professionnel en vue de la promotion de l'établissement. Il bénéficiera d'un cadre agréable aux portes de Paris. Ecrire à Christine BERNET, PS Conseil - 3, rue des Gravières - 92251 NEUILLY CEDEX - Réf. A/8814M.



COMMUNICATION par CÂBLE

COMMUNICATION - DEVELOPPEMENT

Opérateur leader des Services de Communication par Câble, Société en pleine expansion sur un marché d'avenir, filiale de Coisse des Dépôts Développement (C3D) cherche à pourvoir les postes suivants, sur différents sites français hors PARIS :

DIRECTEUR GENERAL DE FILIALE (Ingénieur + expérience commerciale ; D.G.)

RESPONSABLE TECHNIQUE DE RESEAU (Ingénieur technique + expérience construction de réseau)

POSTES A POURVOIR RAPIDEMENT - REMUNERATION SELON QUALIFICATION
Envoyer lettre manuscrite + CV + photo et indiquer préférences à G. MISSONNIER
COMMUNICATION - DEVELOPPEMENT, 4 place R. Doutry, PARIS 15^e qui examinera votre candidature

Manager commercial

LA TÉLÉCARTE. Un nouveau support est né. Dans l'environnement de FRANCE TÉLÉCOM et du groupe RÉGIE-PRESSE, la société RÉGIE-T, chargée de sa promotion et de son développement commercial, recherche son manager commercial. Animateur d'une petite équipe en formation, il développera un potentiel important de chiffre d'affaires publicitaire auprès d'une clientèle d'entreprises (marketing, publicité, promotion...) et d'agences de publicité. Ce poste s'adresse à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur, ayant acquis une expérience prouvée dans le domaine de la promotion et de la vente de services. Rompu aux négociations et aux contacts avec les directions d'entreprises, il sera doué d'un esprit créatif et animé par le goût du challenge. Ecrire à J.A. DENNINGER à Neuilly, en précisant la référence S/8300.



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
3, rue des Gravières - 92219 Neuilly-sur-Seine - Tél. 47.47.11.84
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

سكزا من الاجل

سكزا من الاجل

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Touche Ross

LE RESPONSABLE NATIONAL DU DEPARTEMENT JURIDIQUE

DROIT SOCIAL

LYON Avec une équipe restreinte et le soutien actif des autres activités du groupe, vous serez chargé dans un premier temps de développer notre clientèle régionale, puis de promouvoir cette activité sur le plan national. Vous avez 30/40 ans environ, possédez une expérience confirmée en droit social acquise dans un cabinet juridique et souhaitez travailler de façon autonome pour développer cette activité. Réf. RND/M.

UN CONSEIL JURIDIQUE

DROIT DES SOCIÉTÉS

PARIS Vous avez 6 à 10 ans d'expérience en cabinet et vous alliez à de solides connaissances techniques une personnalité dynamique et de bonnes facultés d'adaptation. Réf. CJP/M.

UN CONSEIL JURIDIQUE

DROIT DES SOCIÉTÉS

LYON Vous bénéficiez de 3 ans d'expérience en cabinet, nous vous proposons de renforcer notre équipe de Lyon. Réf. CJP/M.

Pour ces postes, la connaissance de l'anglais est souhaitable. Merci d'adresser votre candidature à TOUCHE ROSS JURIDIQUE, 10 rue Boileau, 69006 LYON.

LE MEILLEUR INVESTISSEMENT POUR VOTRE CAPITAL DE COMPETENCES.

Plâtres Lafarge

CA: 2 milliards, 1500 personnes, 21 sites industriels, importante branche de LAFARGE COPPEE, recherche pour l'une de ses unités, située à 30 km au sud de Dax, fabriquant des plâtres en poudre, un jeune ingénieur:

Responsable Fabrication-Entretien - Travaux Neufs

Sous l'autorité d'un Directeur, animant 3 unités de production dans le Sud-Ouest, en collaboration avec le Responsable de la Carrière (gisement de gypse exploité à ciel ouvert) et le Laboratoire, vous serez responsable de la production de cette usine, soit: 130 000 tonnes/an de plâtres, aujourd'hui. Vous assurerez la fabrication et le conditionnement des produits dans le respect des quantités, de la qualité, des coûts et des délais définis. Vous aurez, de plus, en charge l'entretien de l'outil de production et les travaux neufs du site. Vous serez très autonome dans votre action. Votre mission, au-delà de l'animation de vos équipes (23 personnes), consistera à optimiser l'outil de production en terme de coût et de procédé. Vous participerez à l'étude et à la réalisation des investissements prévus dans le cadre du projet de développement de cette unité.

Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur diplômé (AM, ICAM, ECAM...) âgé d'au moins 28 ans, ayant acquis une première expérience de production et/ou d'entretien. Compte tenu de l'importance de notre groupe, un candidat de valeur, disponible et mobile, peut être assuré d'une évolution de carrière à la mesure de ses compétences.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, merci de faire parvenir votre dossier de candidature sous référence 421 M à:

J. Parichon
36 rue de Liebronne - 75006 Paris - Tél. 45.63.03.10

LATTY international

BELDAM LATTY
P.M.I. de 230 personnes

Leader et spécialiste de l'étanchéité industrielle à dimension internationale recherche pour son centre de production de BROU (28) à 30 km de CHARTRES

DIRECTEUR INDUSTRIEL
Réf. A/106 M

Membre du Comité de Direction, il prend en charge l'ensemble de la fabrication en termes quantitatifs, qualitatifs et économiques. Il organise la production et participe à l'amélioration de la productivité. Autonome, il gère ses budgets de fonctionnement en accord avec la Direction Générale. Il dirige aussi l'activité industrielle d'une Unité de 40 personnes à VIRY-CHATILLON (92).

Ce poste s'adresse à un Ingénieur mécanicien (A.M., ENSI, ECAM...) ou équivalent, animateur et entraîneur d'hommes, qui pourra apporter une expérience réussie de 8 à 10 ans de production comme responsable d'usine en milieu P.M.I.

Ouvert aux nouvelles techniques de fabrication, il fait preuve d'innovation et d'initiatives. La maîtrise de la langue anglaise est indispensable, l'allemand souhaité.

Les conditions offertes, les perspectives d'évolution, sont de nature à intéresser une personnalité de valeur. (Salaires + avantages de fonction).

Merci d'adresser votre manuscrite, C.V., photo sous réf. choisie à APTITUDES - 77, rue du Château - 92103 BOULOGNE

DIRECTEUR DIVISION GARNITURES MÉCANIQUES
Réf. A/107 M

Formé aux méthodes modernes "QUALITE" il prend en charge la recherche et le développement technique, la création et la fabrication. Il participe à l'élaboration, la stratégie et le suivi de la politique générale de la société et assiste dans sa réflexion le service commercial.

Ce poste particulièrement complet est destiné à un ingénieur (A.M., ECAM, ENIM...). Homme de communication ayant une expérience de responsabilités équivalentes dans le domaine MÉCANIQUE DE PRÉCISION. La maîtrise de la langue anglaise est indispensable, l'allemand souhaité. Connaissances souhaitées en C.A.O.

Rémunération en niveau des responsabilités du poste. Résidence région CHARTRES/CHATEAUDUN.

APTITUDES

Grande entreprise nationale recherche pour sa

TRESORERIE

un opérateur sur marchés financiers

HEC, ESSEC, ESCP...

option finance, anglais courant.

Débutant ou courte expérience.

Lettre de candidature et C.V. n° 8 534

LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montebello, 75007 PARIS.

Vous serez le responsable de notre service technique.

Depuis quelques années déjà, dans le domaine du transport, dans un service après-vente chez un constructeur ou dans la maintenance d'un parc de véhicules utilitaires, vous avez largement complété sur le terrain toutes les qualités qui vous ont permis d'obtenir votre diplôme d'Ingénieur Grande Ecole. Aujourd'hui, vous savez bien vous positionner face à des responsables opérationnels soucieux de protéger leur autonomie.

Vos qualités techniques et humaines, votre aptitude à l'animation et à la gestion d'un centre de profit, trouveront dans notre Service Technique Central un terrain parfait d'épanouissement. Achats de véhicules, négociation avec les fournisseurs nationaux (carburants, lubrifiants, pneumatiques), participation au développement des matériels et équipements, interventions techniques sur les gros dossiers d'appel d'offres, politique de maintenance du parc (1200 véhicules), construction de bureaux et d'ateliers... voilà matière à vous passionner, vous et votre petite équipe d'ingénieurs.

Notre Groupe multi-provincial de services aux collectivités locales (propreté et transports en commun), filiale de la Compagnie Générale des Eaux, se développe en permanence. La Société fait des bénéfices, l'ambiance est sympa et les opportunités d'évolution sont multiples notamment vers des postes opérationnels. Alors vite un dossier aux consultants de Sirca sous la référence 808 750 M au 64, rue La Boétie - 75008 PARIS. Merci de préciser votre rémunération actuelle.

Sirca
Paris-Lyon-Marseille

Membre de Syntec

FUTUR RESPONSABLE SERVICE RECRUTEMENT

Nous sommes l'un des tout premiers groupes industriels européens et nous recherchons un homme de personnel à fort potentiel.

Dans un premier temps, intégré au sein de notre équipe de consultants, vous prendrez en charge tous les aspects de la fonction.

Après cette première étape, nous vous confierons la responsabilité de l'animation et de la gestion de cette équipe chargée du recrutement et de l'intégration des jeunes ingénieurs et cadres. Vous devrez mettre en place et gérer votre activité avec une grande autonomie.

Après avoir acquis une première expérience significative du recrutement (3 à 5 ans), vous souhaitez évoluer vers plus de responsabilités.

Ingénieur, diplômé d'une grande école de commerce ou titulaire d'un 3ème cycle universitaire, vous maîtrisez les aspects techniques de votre fonction et vous pensez avoir l'emvergure et l'impact personnel pour lui donner le poids qui lui revient dans notre organisation.

Après cette nouvelle expérience réussie, nous vous offrons des opportunités très variées dans le domaine des ressources humaines ou du management en général.

Ce poste est basé en proche banlieue parisienne (métro).

Merci d'adresser votre lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 40/813 X à:

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs Elysées - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDENX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA UNITED KINGDOM ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

LA BOURSE AUX STAGES 88 DU MONDE CAMPUS

AVEC CES ENTREPRISES L'EUROPE VOUS EST OUVERTE

YVES FONROY **Ernst & Whinney** **PHILIPS** **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** **hp** **HEWLETT PACKARD** **SOPAD Nestlé** **NOMAD MUST SOFTWARE INTERNATIONAL**

Valeo **SKF** **QUILLE** **SOMMER BILIBERT** **CREDIT AGRICOLE** **unisabi**

MORLAN GERNY **FOUGEROLLE** **NIXDORF COMPUTER** **RHÔNE-POULENC** **Yves Rocher**

Schlumberger **Crédit Mutuel** **SEB** **Groupe Cof Chimie** **TEXAS INSTRUMENTS** **SAIT** **BANQUE POPULAIRE**

SOMMAIRE

■ Le conflit franco-canadien à propos de la pêche a tourné à l'affrontement diplomatique avec l'arrestation de l'équipage du chalutier *Croix de Lorraine* et de quatre élus français qui se trouvaient à bord et qui ont été libérés dimanche soir sous caution (lire ci-contre).

■ La compagnie nationale Aeroméxico a déposé son bilan. Plusieurs milliers de passagers sont bloqués à Mexico (lire page 26).

■ Les derniers décrets-lois sur la nationalisation du secteur bancaire au Pérou font rebondir la polémique et amènent l'opposition à déposer un recours constitutionnel (lire page 29).

■ La protection sociale légale assure un minimum de ressources à 2,6 millions de personnes, mais laisse plusieurs centaines de milliers de pauvres en France, selon un rapport du CERC. Utiles, les initiatives locales n'aident encore que peu de gens (lire page 27).

■ D'ici deux ans, les ménages paieront leur chauffage collectif en fonction de leur consommation réelle et non plus de façon forfaitaire (lire page 26).

L'équipage du « Croix-de-Lorraine » libéré sous caution

Les élus de Saint-Pierre-et-Miquelon estiment avoir mis en évidence la « mauvaise foi canadienne »

Les quatre élus et les dix-sept marins de Saint-Pierre-et-Miquelon, dont l'arrestation à bord d'un chalutier français dans les eaux territoriales canadiennes avait depuis quarante-huit heures entraîné une sérieuse détérioration des relations franco-canadiennes, ont été libérés dimanche 17 avril à Saint-Jean-de-Terre-Neuve moyennant une forte caution. Tout au long du week-end, la France avait été de nombreuses protestations, le président Mitterrand accusant le Canada d'avoir pris des mesures « extrêmement

restrictives, injustes » sur la délimitation des zones de pêche avec Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, avait, pour sa part, réuni une cellule de crise et faisait convoquer trois fois en vingt-quatre heures le chargé d'affaires canadien, M. David Wright. L'ambassadeur de France à Ottawa, M. Philippe Husson, a été rappelé en consultation à Paris. Après l'annonce des libérations, le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a simplement annoncé qu'il s'en félicitait.

MONTREAL
de notre correspondante

Incarcérés pendant trois jours par les autorités canadiennes à Saint-Jean-de-Terre-Neuve, les quatre principales personnalités politiques de Saint-Pierre-et-Miquelon n'ont pas mâché leurs mots lorsqu'elles ont recouvré la liberté dimanche soir 17 avril avec leurs compagnons d'infortune, les dix-sept marins du chalutier le *Croix-de-Lorraine*. Une liberté qui coûtera cher au trésor public : le gouvernement français a dû s'engager à payer ultérieurement, à titre de caution, la coquette somme de 630 000 dollars canadiens (2,9 millions de francs) pour obtenir l'élargissement de ses ressortissants, dont le procès a été fixé au 3 octobre prochain.

« Notre dignité a été bafouée », nous a déclaré le sénateur-maire (appartient PS) Albert Pen. Le député (CDS) Gérard Grignon parlait, quant à lui, des « conditions humiliantes » de détention du groupe, tandis que le président du conseil général (appartient PS) Marc Plantegenest fustigeait le « colonialisme » de l'Etat canadien. Seul le conseiller économique et social Victor Roux (RPR) a adopté un ton un peu plus modéré.

D'abord emprisonnés « comme de vulgaires malfaiteurs » au centre de détention provisoire de Saint-Jean dans des cellules com-

munes, avec « les ivrognes et les délinquants », les trois élus, le conseiller économique et social ainsi qu'une dizaine de marins (avec parmi eux le responsable du syndicat CFTC des marins de l'archipel) avaient été transférés, vendredi soir, menottes aux mains, au pénitencier de la capitale terre-neuvienne. Les conditions étaient là plus « tolérables », ont dit les inculpés, qui ont joué à la belote pour passer le temps.

« Croisade de la morse »

La colère passée, les élus se sont finalement déclarés satisfaits d'avoir atteint, à travers leur mésaventure, l'un des objectifs de leur « croisade de la morse » : « mettre en valeur la mauvaise foi canadienne » dans le conflit de la pêche qui s'envenime depuis près de deux ans.

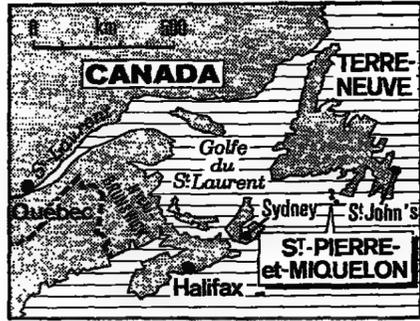
Ils ont l'intention, affirme M. Pen, de déposer une plainte « pour séquestration arbitraire » à l'encontre du Canada. Ils avancent, en effet, que le *Croix-de-Lorraine* se trouvait à l'intérieur de la zone des 200 milles entourant les îles de Saint-Pierre-et-Miquelon (revendiquée par la France depuis 1977) lorsqu'il a été arraisonné jeudi par la garde côtière canadienne, à l'est de Saint-Jean de Terre-Neuve.

Pour le premier ministre canadien, M. Mulroney, les choses sont claires : les vingt et un Saint-

Pierrais se sont « eux-mêmes placés dans une situation délicate » en violant les frontières maritimes nationales et en refusant d'identifier le capitaine du *Croix-de-Lorraine*. Ce dernier aurait été le seul inculpé dans cette affaire, si marins et passagers n'avaient pas tous prétendu à ce titre pour confondre les autorités, soulignent les porte-parole officiels.

Le secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures, M. Joseph Clark, n'a pas du tout apprécié le zèle avec lequel les policiers français des aéroports parisiens ont fouillé dimanche les touristes canadiens, retardant ainsi leur départ vers Montréal et Toronto. « J'ai envoyé une protestation formelle au gouvernement français pour cette attitude qui va à l'encontre de toutes les règles qui gouvernent les relations entre deux pays comme la France et le Canada », a-t-il dit.

MARTINE JACOT.



Le traité de la discorde

UN député français, un sénateur, un président de conseil général, un conseiller économique et dix-sept membres d'équipage d'un chalutier français menés menottes aux poings en prison... La scène ne s'est pas passée dans une quelconque « république bananière » ou dans un pays en guerre, mais au Canada, dont les relations diplomatiques avec la France ne sont assombries par aucun nuage, sauf — mais il est de taille — celui de la pêche.

Un conflit qui dure depuis deux ans et qui s'est envenimé de mois en mois pour aboutir à cet épisode, digne d'une guerre picrocholine, du dernier week-end. Et le fait que les « délinquants » aient été élargis après deux jours de « captivité » ne règle rien, au fond, du contentieux, qui a deux facettes au moins.

Il s'agit d'abord d'une querelle sur les quotas de morues que les Canadiens peuvent ou doivent accorder, dans leur zone économique de 200 milles, aux chalutiers français, soit six navires immatriculés à Saint-Pierre-et-Miquelon et sept de métropole (armés à Saint-Malo, Fécamp et Bordeaux). Les propositions canadiennes ont toujours été jugées ridicules par Paris, et, pour cette année, Ottawa (qui subit de la part des élus de Terre-

Neuve une pression constante) n'a accordé aucun quota aux Français.

L'autre aspect du contentieux porte sur la délimitation des zones économiques réciproques, c'est-à-dire des zones de pêche réservées dans le secteur que les experts appellent le « 3 PS » situé au sud-est de Terre-Neuve et de l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Sur le premier point, les deux parties semblent s'être mises d'accord sur le recours à un médiateur. Quant au second, Paris et Ottawa, tous deux inflexibles, vont s'en remettre à des arbitres internationaux. Mais la procédure est longue, et Paris exige que la médiation sur les quotas intervienne avant l'arbitrage sur la zone.

En fait, c'est l'interprétation du traité de 1972 entre les deux pays qui est en question. Un traité dont certaines dispositions — vis-à-vis des gros navires de métropole — ont expiré fin 1986, mais dont les termes sauvegardent les droits de pêche ancestraux des Saint-Pierrais.

Une nouvelle réunion entre experts des deux parties est prévue cette semaine dans une capitale européenne. Dans un climat exécrable de surenchères qu'avive la campagne électorale en France.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

EUROCAP
INSTITUT CAPILLAIRE
Plus de 30 ans d'expérience dans les soins du cheveu
4, Place Franz Liszt
75010 PARIS
(1) 48.24.33.82

3403 CANDIDATS* 220 PLACES

BONNE CHANCE...



INSTITUT SUPERIEUR DU COMMERCE. UNE GRANDE ECOLE DE BATTANTS

Diplôme visé par l'Etat. 22 bd du Fort de Vaux 75017 PARIS - Tél. : 42.70.34.80/90.95

*issus de classes préparatoires aux grandes écoles de commerce. Concours 88 (décompte des dossiers suivant constat du 7.4.88 par Maître DARRICAU-PECASTAING).

مركزنا للأعمال

صحة من الاجل

Économie

TRANSPORTS

En accord avec Air France

Air Inter desservira Ibiza et Madrid

Air Inter voulait, depuis plusieurs mois, sortir du territoire français où son statut de compagnie intérieure la confinait. Elle voulait ainsi préparer la suppression des frontières prévues pour le 1^{er} janvier 1993. Cette desserte de l'Europe supposait un accord avec Air France, son principal actionnaire et - potentiellement - son principal concurrent sur ces lignes. La compagnie nationale avait toujours dit que son avil supposait des concessions réciproques. C'est le résultat de cette concertation que M. Pierre Eelsen, président d'Air Inter, a rendu public, le 18 avril, à Avignon.

A partir du samedi 25 juin, Air Inter desservira, deux fois par semaine (samedi-lundi), avec un Mercure, l'aéroport d'Ibiza, aux Baléares. Au mois de septembre et au même rythme, la liaison Paris-Madrid se substituera à la liaison Paris-Ibiza. Ces vols seront effectués sous le pavillon Air France.

De son côté, Air France reçoit le droit d'effectuer deux vols sous pavillon d'Air Inter entre Roissy et Marseille, avec un Airbus-A-320 ou

un Boeing-727. Air France trouve ainsi le moyen d'améliorer la desserte de sa principale plate-forme aéroportuaire, ce qu'Air Inter rechigne à faire, car l'aéroport d'Orly est plus commode pour elle.

En 1989, les deux transporteurs projettent de multiplier par dix les vols croisés que chacun effectuerait sous son propre pavillon. Air Inter ayant modifié ses statuts pour pouvoir sortir de France.

Après la mise en ligne d'un 747 commun, qui dessert Marseille, avec Air Inter, en semaine, et les Antilles, avec Air France, le week-end, c'est la deuxième étape d'un renforcement des liens techniques et commerciaux entre Air France et la compagnie intérieure dans la perspective du grand marché européen. Cette association ira-t-elle plus loin ? UTA, l'autre actionnaire privé d'Air Inter, peut-il réagir au renforcement de l'emprise d'Air France ? Plus que jamais Air Inter est au centre de toute la réorganisation du transport aérien français.

A. F.

Le directeur du cabinet de M. Méhaignerie à la direction d'Aéroports de Paris. - M. Jean-Pierre Beysson, directeur du cabinet de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, a été nommé, le 13 avril, par le conseil des ministres, directeur général d'Aéroports de Paris. Il remplace à ce poste M. Jean Costet, nommé directeur général de la SNCF.

Né le 11 janvier 1943, à Casablanca (Maroc), M. Jean-Pierre Beysson est ancien élève de l'École nationale d'administration. Il a été directeur de l'Office interprofessionnel des vins de table (1980-1982), directeur central à la Caisse nationale du Crédit agricole (1985-1986) et directeur du cabinet de M. Méhaignerie depuis 1986.

L'ancien président de la SNCF à Eurotunnel. - M. Philippe Esquié, qui a dit quitter la présidence de la SNCF, en février dernier, à l'expiration de son mandat, sera prochainement élu au conseil d'administration d'Eurotunnel, le concessionnaire du tunnel sous la Manche. M. Esquié est âgé de cinquante-quatre

ans. Ancien élève de l'École polytechnique et de l'École des ponts et chaussées, il a dirigé la RATP en 1982 et présidé la SNCF à partir de 1985.

L'ancien patron du Point-Mulhouse devient buriné. - M. Maurice Freund, ancien président de l'association Le Point-Mulhouse, en liquidation judiciaire depuis le 30 mars, a demandé sa naturalisation au gouvernement du Burkina Faso, l'ancienne Haute-Volta. Ce pays avait été à l'origine de la compagnie Point Air, filiale du Point-Mulhouse, qui avait desservi sa capitale, Guegadougou, à des prix défiant toute concurrence. M. Freund pourrait s'occuper de la compagnie aérienne locale Naganagan, tout en développant des opérations de coopération et d'aide entre l'Afrique et l'Europe.

Post-tranche : poursuite de la grève des marins de P and O. - Les marins de la compagnie maritime britannique P and O European Ferries, en grève depuis soixante-treize

En attendant une privatisation

Aeromexico dépose son bilan

Il est rare de voir un gouvernement déposer le bilan d'une compagnie aérienne nationalisée comme vient de le faire le gouvernement mexicain avec Aeromexico. En demandant, le 16 avril, la mise en faillite de leur transporteur, les autorités mexicaines ont fait fi de leur amour-propre. Elles ont pris prétexte de la grève de quatre jours déclenchée par les employés au sol de la compagnie : ils demandaient que le versement de treize des quarante-trois avions ne provoque aucune suppression d'emploi parmi les douze mille salariés.

Il semble que le gouvernement ait trouvé le moyen de privatiser une compagnie essouffée. En effet, Aeromexico n'a plus d'argent pour renouveler une flotte vieillissante. Les plans nationaux de rigueur empêchant l'Etat mexicain de couvrir le déficit d'exploitation. On s'achemine vers une association avec

une ou plusieurs compagnies étrangères, comme l'a fait Aerolineas Argentinas avec SAS et comme Air Afrique cherche à le faire. A moins que les pilotes d'Aeromexico ne persuadent le gouvernement de leur céder pour une bouchée de pain tout ou partie de la compagnie nationale.

En attendant le dénouement de cet imbroglio aéronautique précipité par la situation économique du Mexique, plusieurs milliers de passagers, dont un nombre respectable de touristes français, se trouvent bloqués à Mexico, les compagnies européennes n'acceptant plus les billets du transporteur failli. Un groupe de trente-neuf personnes originaires de l'Alsace, dont la moyenne d'âge est de soixante-dix ans, se trouvent ainsi bloqués dans un hôtel de la capitale mexicaine, en attendant un vol spécial, tous les vols d'Air France étant complets.

ron 1 milliard de francs. Ce navire sera immatriculé soit à Singapour, soit aux Bahamas, pour des raisons fiscales, et effectuera des croisières probablement au Japon, en Corée et en Chine au printemps, en Alaska en été, au Mexique et au Panama en automne, en Australie et dans le Pacifique Sud en hiver. (AFP.)

Un paquebot japonais. - Nippon Yusen (NYK), la plus grande compagnie maritime japonaise, a annoncé la reprise en 1990 de son service de croisières, supprimé en 1960. La compagnie a passé commande aux chantiers Mitsubishi Heavy Industries d'un navire de croisière de 49 000 tonnes de jauge brute, avec 480 cabines pour 960 passagers, dont le coût s'éleva à 24 milliards de yens, soit envi-

ron 1 milliard de francs. Ce navire sera immatriculé soit à Singapour, soit aux Bahamas, pour des raisons fiscales, et effectuera des croisières probablement au Japon, en Corée et en Chine au printemps, en Alaska en été, au Mexique et au Panama en automne, en Australie et dans le Pacifique Sud en hiver. (AFP.)

Le retour de Japon sur le marché des croisières et dans la construction navale de paquebots est à marquer d'une pierre blanche. Jusqu'à ce jour, les grands pays constructeurs de paquebots étaient la Finlande, la RFA et la France avec les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire.

Le Monde
PUBLICITÉ
FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

ÉNERGIE

A partir de 1990, dans les immeubles collectifs

Les charges de chauffage seront personnalisées

D'ici deux ans, les immeubles paieront leur chauffage collectif en fonction de leur consommation réelle et non plus de façon forfaitaire. Un décret élaboré par le ministère de l'Industrie prévoit, en effet, qu'à compter du 31 décembre 1990, tous les immeubles collectifs devront être équipés d'appareils permettant de déterminer les quantités de chaleur fournies aux différents utilisateurs, de sorte que leurs frais de chauffage soient répartis en tenant compte des consommations réelles de chacun et non plus au prorata des millimètres de copropriété, comme c'est actuellement le cas.

Cette mesure concerne 4,5 millions de logements collectifs et devrait permettre, en incitant les utilisateurs à modérer leur consommation, une économie estimée à un million de tonnes équivalent-pétrole par an, a affirmé le ministre de l'Industrie, M. Alain Madelin, en annonçant cette décision le 15 avril.

Cette réglementation, largement appliquée en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas, existait déjà dans les textes depuis 1979, mais son application s'était heurtée, en France, aux réticences des gestionnaires d'immeubles, notamment F.I.M., en raison du manque de fiabilité des instruments de mesure. Cet obstacle devrait être levé, puisque le ministre de l'Industrie a homologué deux appareils de mesure, jugés fiables. Cette réforme, dont le coût est estimé de 180 F à 250 F par logement et par an, est en outre approuvée par 76 % des Français, selon un sondage réalisé par le CREDOC auprès d'un échantillon de deux mille personnes, en avril et en octobre 1985.

Elle fait partie d'un ensemble de trois textes, fixant une nouvelle réglementation thermique dans les logements et le secteur tertiaire, qui vise à économiser au total 3 millions de tonnes équivalent-pétrole, soit environ 3 milliards de francs par an d'importations au bout de dix ans. Outre la répartition des charges dans les immeubles collectifs, un

autre texte modifie les normes thermiques dans les logements neufs, dont la consommation devrait diminuer de 25 % à compter du 1^{er} janvier 1989. Une troisième réglementation renforce les normes thermiques dans les bâtiments du secteur tertiaire afin, là aussi, de réduire la consommation de 25 %.

M. Madelin a annoncé, par ailleurs, que la publicité sur les produits pétroliers serait totalement libérée, avant l'élection présidentielle, et qu'un projet de loi était en préparation pour libérer la publicité de tout le secteur de l'énergie. Ce projet de loi créerait deux garderies. La publicité sur les différents sources d'énergie (électricité, fioul, gaz, charbon, etc.) ne devrait pas comporter, d'éléments induisant le consommateur en erreur et ne devrait pas inciter à une consommation débridée. Mais le soin d'apprécier et de sanctionner les infractions serait confié aux tribunaux et non plus à l'administration, qui, actuellement, juge au préalable de la qualité des projets publicitaires.

Quarantième anniversaire de la SEDES. - La Société d'études et de documentation économiques, industrielles et sociales (SEDES) a fêté le 18 avril son quarantième anniversaire, au cours d'une manifestation organisée au Conseil économique et social. Fondée en 1948 par E. Miraud, C.-J. Gignoux et F. Laguerre, avec Jacques Plessard comme secrétaire général, elle fut créée à partir de 1954 par Bernard de Jouvenel. Elle publie la *Bibliothèque SEDES*, qui comprend trois fascicules : *Études*, *Chroniques d'actualité* et *Bibliographie*, puis, à partir de 1960, *Futuribles*.

Depuis 1974, M. Plessard est président de la SEDES, qui garde le mensuel *Chroniques d'actualité* (conjoncture nationale et internationale), *Futuribles* étant repris par Hughes de Jouvenel. A partir de 1977, sont publiés deux fois par trimestre les *Analyses de la SEDES*, animées par Bernard Cassin.



Armer à gorghe. Vers 1585.

“Aujourd'hui,
la force d'une entreprise
réside dans l'ouverture
d'esprit des hommes
qui y travaillent”



CIGIE
L'esprit de Conquête

Dans la bataille économique, c'est la volonté d'échanger les idées, la liberté de décider, la solidarité qui permet de s'imposer sur tous les marchés. Aujourd'hui, les hommes de la CIGIE partagent une même passion : progresser ensemble aux quatre coins du monde.

Économie

SOCIAL

Un rapport du CERC La protection sociale assure un revenu minimum à 2,6 millions de personnes

Exploitant avec méthode les sujets controversés du nombre de pauvres et de l'efficacité de la protection sociale, le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) fait preuve, dans l'étude qu'il vient de publier, d'un optimisme modéré (1). Oui, la protection sociale légale assure un revenu minimum à quelque 2,6 millions de personnes, surtout âgées ou handicapées. Mais ce filet en laisse passer plusieurs centaines de milliers d'autres. Les initiatives locales de « compléments de ressources » ou « minima garantis » sont utiles, mais concernent peu de gens et ne sont pas assez à mettre en œuvre.

La protection sociale légale. — Elle couvre surtout des « risques » maladie, accident du travail, chômage, vieillesse, etc., et ce sont ces risques — non la pauvreté — qui donnent droit aux prestations. Cette différenciation des « grands systèmes » de protection a été critiquée par M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité sociale et de l'action sociale, comme par M. Alain Minc (2).

Mais certaines allocations, « différentielles » ou sous conditions de ressources, assurent un revenu minimum. Un million et demi de personnes âgées bénéficient du minimum vieillesse, 420 000 handicapés à plus de 50 % de l'allocation d'adulte handicapé : 2 660 francs par mois pour une personne seule fin 1987 (soit 60 % du SMIC par « unité de consommation »), sans limitation de durée.

Sur des périodes plus limitées, 225 000 chômeurs de longue durée (dont 50 000 de plus de cinquante-cinq ans) touchent une allocation de solidarité (1 950 F par mois pour les moins de cinquante-cinq ans, 2 780 F pour les plus âgés, sur six mois renouvelables), 55 000 personnes (notamment des femmes seules à la recherche d'un emploi) l'allocation d'insertion, 115 000 mères célibataires ou divorcées l'allocation de parent isolé (2 250 F + 850 F par enfant pour trois ans au maximum).

De plus, des prestations « universelles » comme les allocations familiales pour les ménages ayant des enfants à charge apportent des ressources d'appoint à des foyers par ailleurs démunis de ressources.

Les trous du filet. — Une enquête de la Caisse nationale d'allocations familiales sur un échantillon représentatif (évalué à 10 % à 12 % (435 000 à 520 000) la proportion de familles avec au moins un enfant disposant de ressources inférieures à 50 F par jour et par « unité de consommation » après versement des prestations familiales, il en subsiste encore

200 000 environ (5 %), dont plus de la moitié sont monoparentales. De son côté, l'enquête emploi — de l'INSEE permet de repérer « une très forte prédominance » de pauvreté, en l'absence de tout revenu d'activité, d'indemnités de chômage ou de revenus sociaux réguliers, chez 53 000 moins de vingt-cinq ans, 120 000 personnes isolées ou familles monoparentales et 260 000 couples de vingt-six à soixante ans sans revenu d'activité et dont un des membres au moins est un chômeur non indemnisé.

Les expériences locales. — Vingt-cinq étaient fin 1986 (notamment dans deux départements et dans sept communes de plus de 100 000 habitants). D'abord attribués à des personnes âgées, puis étendus à d'autres catégories, le système est, aujourd'hui, « ouvert ». Mais, sauf dans six communes, l'allocation s'accompagne d'un engagement, « moral » ou formel, de régler ses dettes, d'obtenir les prestations légales possibles, de rechercher un emploi ou d'accepter ceux qui sont proposés, de suivre une formation, pour ne pas en faire un « tiroir-caisse sans fond » ; pour éviter la « désertion » au travail, certains ne décomptent que partiellement les revenus d'activités (à Belfort on à Strasbourg).

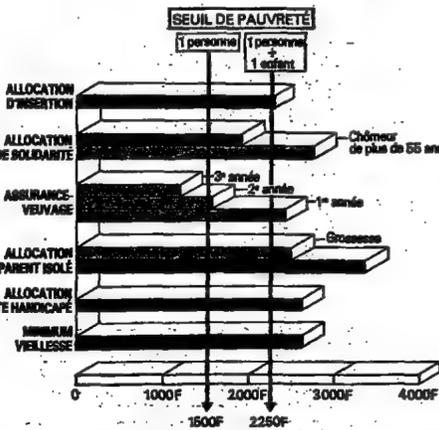
Dans la pratique, les montants moyens d'allocations étaient assez modestes (entre 1 300 F et 1 800 F par mois) et la durée de versement assez brève, même si elle n'est pas, en principe, limitée. Les bénéficiaires étaient plutôt jeunes (les seize-vingt-cinq ans forment une part importante : jusqu'à 60 % à Charleville) et leur nombre d'enfants assez élevé. Le chômage est à l'origine de la majorité (de 50 % à 85 %) des demandes.

Ces prestations, malgré leur modestie, sont assez efficaces là où l'objectif de réinsertion est explicite (20 % à 25 % des bénéficiaires retrouvent un emploi ou une formation) ou permettent d'attendre une prestation légale. Mais le nombre de bénéficiaires est en fait limité (le plus souvent 0,5 % des habitants) en raison de « diverses barrières qui en limitent l'accès » et de la nécessité d'assurer un suivi (ce qui est à l'origine de l'abandon à Longjumeau). Ainsi ne couvrent-elles pas plus de 0,5 % à 1,7 % du budget communal, en général.

GUY HERZLICH

(1) Protection sociale et pauvreté — Documents du CERC, n° 88, diffusé par la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris.
(2) *Le Matin* Agitation.

LES ALLOCATIONS POUR LES TRÈS BAS REVENUS (1).



(1) Il s'agit d'allocations versées au-dessous d'un certain niveau de revenu, différent selon les cas. Le « seuil de pauvreté » est fixé à 50 F par jour et par « unité de consommation » (personne du ménage, enfant ou adulte).

en avril dans

Ordinateurs & BANQUE

AMERICAN EXPRESS
BANQUE DE FRANCE
BANQUE POPULAIRE
TOULOUSE-PYRENEES
CGB CITIBANK
CHEQUE SERVICE
SACIEP
SOREFI AQUITAINE

le numéro 35 FF

AFFAIRES

Saint-Gobain
contrôle 97 %
des Glaceries de Saint-Roch

Le groupe Saint-Gobain a annoncé le succès de l'offre publique d'échange (OPE) lancée, le 21 mars dernier, sur sa filiale belge Glaceries de Saint-Roch. Le groupe détient maintenant environ 97 % du capital de cette société, plus d'un million de titres ayant été échangés à l'occasion de cette offre, qui portait sur un maximum de 1 072 927 titres. Avant cette OPE, le groupe français détenait 68,8 % de sa filiale belge.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BIMP Banque Industrielle & Mobilière Privée

Le conseil d'administration, réuni le 29 mars 1988 sous la présidence de M. Jean-Claude Poullet, a arrêté les comptes de l'exercice 1987. Avant consolidation, le total de bilan se situe à 3,683 milliards de francs (3,762 milliards de francs en chiffres consolidés). Le produit net bancaire, de 252 millions de francs, marque une croissance de 15 % sur celui de 1986, les activités financières notamment ayant contribué de manière remarquable. Le bénéfice net passe de 8,3 millions de francs à 22,3 millions de francs avant consolidation, et de 14,7 à 27,3 millions de francs après consolidation. L'impôt sur les sociétés s'établit à 15,2 millions de francs, contre 8 millions de francs en 1986. Les dépréciations constatées en fin d'exercice sur le portefeuille titres de la banque ont été intégralement provisionnées, conformément aux règles comptables précédemment appliquées. Il sera proposé à l'assemblée de fixer le dividende en titre de l'exercice 1987 à 3 F (plus avoir fiscal de 1,50 F) par action de 12,50 F nominal, soit 1,50 F (plus avoir fiscal de 0,75 F) par demi-action. Le montant distribué aux actionnaires passerait ainsi de 3 059 964 F au titre de l'exercice 1986, à 5 475 552 F au titre de 1987.

HITACHI

Rapport annuel 1987
Le rapport de l'exercice clos le 31 mars 1987 de la société Hitachi est mis gratuitement à la disposition de toute personne qui en fera la demande auprès de l'un des établissements suivants :

CREDIT LYONNAIS
Direction des Marchés Financiers
« Actions »
19 boulevard des Capucines
75002 PARIS
BANQUE PARIBAS
Service des Emissions
3 rue d'Amboise
75002 PARIS

CIMIC-MINEMET

CIMIC Holding (Charbonnages de France, Groupe Mannof du Qatar et Groupe Paribas) et MINEMET Holding (Groupe IMETAL) sont convenus de réunir leurs activités dans le domaine du négoce charbonnier. La nouvelle entité, qui sera ouverte à d'autres partenaires, utilisera les réseaux internationaux des groupes actionnaires en vue de développer sa capacité de trading, initialement de l'ordre de 2 millions de tonnes par an. Les partenaires prévoient d'étendre leur coopération au domaine pétrolier.

STAFF SOCIÉTÉ DE TRANSACTION ET D'ARBITRAGE SUR FUTURS FINANCIERS

Établissement financier de l'article 89 de la loi bancaire
15, avenue Maignan, 75006 Paris

Le conseil d'administration de la société STAFF s'est réuni le 13 avril 1988 sous la présidence de Jean-Edouard Esz pour arrêter les comptes de l'exercice 1987, qui font apparaître un résultat net de 14,4 millions de francs.



La Compagnie générale de travaux et d'installations électriques (GTIE) (groupe Générale des Eaux) et la Banque nationale de crédit à crédit à Madrid (BANESTO) ont conclu, le 12 avril, un accord au terme duquel les deux groupes détiennent chacun 50 % d'Isocon S.A., une des premières entreprises espagnoles de montage et d'installation électriques.

Préalablement à cet accord, les actionnaires actionnaires ont procédé à l'assemblée financière de la société et le capital a été porté à 750 millions de pesetas. Isocon, dont le chiffre d'affaires atteindra en 1988 un montant de 350 millions de francs, dispose ainsi des fonds propres nécessaires à son développement dans ses différents domaines d'activité.

GTIE apportera à sa nouvelle filiale son savoir-faire, ainsi que ses méthodes de gestion, tandis que BANESTO contribuera de la faire bénéficier de ses positions financières et commerciales, tant en Espagne que dans les pays hispano-américains.

Le conseil d'administration d'Isocon, constitué de représentants des deux groupes, a nommé M. Guy Richard président du conseil et M. George Brown vice-président. Par ailleurs, le conseil a confirmé M. José Manuel Londo dans ses fonctions d'administrateur directeur général.

GRUPE BEGHIN-SAY

Le 13 avril 1988 à Bruxelles, MM. Jean-Marc Verme, président de Béghin-Say, et Hartwig Géginat, président de Feldmühle AG, se sont mis d'accord sur la cession par Béghin-Say à Feldmühle de 50 % du capital de la société Papeterie Béghin-Corbehem.

Toutefois, cette opération ne pourra avoir lieu que début mai 1988 après l'accord des instances supérieures de Feldmühle AG et de sa société mère Feldmühle Nobel AG.

Béghin-Say et Feldmühle sont par ailleurs convenus que Béghin-Say a la possibilité de céder ultérieurement à Feldmühle le solde de sa participation dans Papeterie Béghin-Corbehem.

Il est rappelé que Papeterie Béghin-Corbehem a été constituée en 1987 par apport de la branche complète

d'activités de la division Corbehem (papier et carton couchés) de Béghin-Say. L'apport réalisé avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1987 a porté sur un actif de 1 282 millions de francs. La nouvelle société a pris en charge un passif de 967 millions de francs, dont 505 millions de francs de dettes financières.

En raison du développement rapide du marché du papier couché en Europe, les partenaires ont décidé de lancer prochainement, sur le site de Corbehem (France), la construction d'une nouvelle et puissante machine LWC qui entrera en service à la fin de l'année 1990.

La coopération entre Béghin-Say et Feldmühle a été autorisée en France par le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation et en Allemagne fédérale par l'Office des Cartels.



Le conseil d'administration d'Avenir, réuni sous la présidence de M. Philippe Sautou, le 13 avril 1988, a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1987. Au niveau du groupe, le chiffre d'affaires net consolidé est passé de 922,32 millions de francs en 1986 à 1 030,55 millions de francs en 1987, soit une progression de 11,73 %, pour un résultat net part du groupe de 50,8 millions de francs en 1987 contre 30,4 millions de francs en 1986, soit une progression de 67,26 %, imputable uniquement à l'activité courante du groupe.

Dans le même temps, le chiffre d'affaires hors taxes de la société s'est élevé à plus de 918 millions de francs, en progression de 9,97 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net après impôt s'éleva à 47,2 millions de francs, en augmentation de 47,04 % par rapport au résultat de l'exercice 1986.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 27 juin 1988, de distribuer un dividende net de 14,30 F, assorti d'un impôt de 7,15 F respectivement un revenu global de 21,45 F.

Pour permettre la comparaison avec les précédents exercices, il y a lieu d'ajuster les dividendes versés au titre de ces années avec la modification du capital intervenue en juin 1987 qui a eu pour conséquence la multiplication par 4 du nombre d'actions composant le capital social. Ainsi, pour les trois dernières années, les dividendes ont été :

Répartition	1984	1985	1986
Dividende net	5,00	6,75	9,75
Impôt déjà versé	2,50	3,37	4,87
Revenu global	7,50	10,12	14,62

Le dividende 1987 sera donc en augmentation de 46 % par rapport au dividende versé pour 1986.

Les comptes sociaux et consolidés peuvent être consultés soit au siège social soit sur Minifin en composant le 36.15, code « Havas Actions ».

BANQUE NATIONALE DE PARIS GUYANE

Le Conseil d'Administration réuni le 8 avril 1988, a arrêté les comptes de l'exercice 1987 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 1988.

Dans un contexte économique qui est resté difficile, le résultat d'exploitation de la B.N.P. GUYANE est en légère augmentation, en dépit d'une diminution des marges. Par ailleurs, la Banque a été amenée à accroître la montant des provisions à constituer sur les risques clientèles.

Cela étant, le bénéfice net est en progression de près de 4 % sur celui de 1986 et s'établit à 20,5 millions de francs. Il sera proposé à l'Assemblée Générale de verser un dividende de 16 francs par action (soit un revenu global de 24 francs, avoir fiscal compris), en augmentation de 14,29 %.

Les réserves s'élevèrent de 39,5 millions à 53 millions de francs.

Les fonds propres, après répartition du bénéfice et affectation aux réserves, atteindront 96,7 millions de francs. Ils représenteront 8,2 % du bilan qui s'éleva à 1.180,6 millions contre 967,2 millions de francs en 1986.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs décidé, comme l'en a autorisé l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mai 1985, d'augmenter le capital de 40 millions à 50 millions de francs par incorporation de réserves et attribution de 100.000 actions gratuites dans la proportion d'une pour quatre.

Ces actions nouvelles porteront jouissance du 1er janvier 1988.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Les émissions étant entièrement souscrites, le présent avis n'est publié qu'à titre d'information.

COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE

EMISSION DE 3 EMPRUNTS Pour un montant global de F. 1.550.000.000

EMPRUNT A TAUX FIXE DE F. 650.000.000
Chefs de file : Banque Indosuez - Caisse Nationale de Crédit Agricole

EMPRUNT A TAUX FIXE A BONS DE SOUSCRIPTIONS D'OBLIGATIONS
DE F. 400.000.000

EMPRUNT A TAUX VARIABLE DE F. 500.000.000



Via COB 88-89 du 21.03.88

Handwritten text in Arabic script: "سكزا من الاجل"

Économie

L'opposition dénonce les nouveaux décrets-lois du gouvernement Garcia

Le feuilleton de la nationalisation bancaire au Pérou rebondit

Le processus d'étatisation du système bancaire, lancé le 28 juillet 1987 par le président Garcia, a été dénoncé par le Congrès. Il devait « démocratiser et décentraliser le crédit », tenant en haleine les milieux d'affaires et le grand public pendant huit mois. En promulguant le 10 avril plusieurs décrets-lois, dont l'un abroge indirectement la législation bancaire de 1931, l'exécutif veut de faire rebondir la polémique. Jugant que le chef de l'État outrepassait ses attributions, l'opposition a décidé de saisir le tribunal des garanties constitutionnelles.

LIMA
de notre correspondant

On aura vu les banquiers affronter les gaz lacrymogènes lancés par la police, installer matelas et oreillers dans leur bureau pour passer la résistance passive, ou venir aux mains avec les émissaires du gouvernement. On aura vu un véhicule blindé forcer la porte du Banco de Crédito (la banque privée la plus importante du pays, puisqu'elle contrôlait le tiers du crédit commercial) et, quelques mois plus tard, le chef de l'État en franchir le seuil sous une pluie de confettis pour le convertir en « banque d'étatisation », car ses propriétaires avaient préféré brader ses actions à ses

employés plutôt que de le voir étatisé. Etatisation ? Cogestion ? Jusqu'à présent, seul le Banco de Crédito dispose d'un nouveau statut. Ce n'est d'ailleurs pas une cogestion, comme le proclame le gouvernement, bien que les cinq mille employés détiennent la majorité des actions, mais une cogestion avec participation de l'État.

Par contre, la situation n'est clarifiée ni pour le Banco Wiese (le deuxième établissement avec 5% du crédit) ni pour le Mercanti, puisque leurs propriétaires ont refusé d'adopter ce statut. Pour sortir de l'impasse, le gouvernement envisage de les autoriser à se convertir en banque régionale (banque située en province ou dans le port de Callao), dont le statut échappe à l'expropriation de 51% des actions.

Bien que l'opposition juge « inconstitutionnelle » les décrets-lois signés par le président Garcia le 10 avril, et ait décidé de faire appel, elle est soumise à reconnaître le bien-fondé de deux dispositions. La première crée « l'hypothèque populaire » qui permet l'attribution de crédits avec pour seule garantie la propriété mobilière ou immobilière, même lorsque celle-ci n'est pas légalement reconnue par un titre de propriété (c'est le cas pour plus de la moitié des huit millions d'habitants des bidonvilles de la capitale).

La seconde oblige les institutions financières à destiner au moins un dixième de leurs crédits à des petits producteurs individuels.

En fait, ces dispositions pouvaient être prises sans que le gouvernement décide de nationaliser dix banques, six entreprises financières et dix-sept compagnies d'assurances. Le coût politique et économique de cette décision est élevée. Elle a été prise au moment même où les délégués de capital négociaient avec le régime social-démocrate un vaste programme d'investissements, désormais mal parti et représente une perte de crédibilité du régime. Symptôme supplémentaire de ce climat d'incertitude, les bureaux de la Banque de Londres et d'Amérique du Sud et de la Banque de Madrid vont prochainement être fermés.

L'annonce d'une nationalisation du secteur bancaire provoque une levée de boucliers de la droite. Elle a mis en évidence les profondes divergences existant au sein du parti au pouvoir et conspire une cuisante défaite pour le président Garcia qui, après avoir conçu l'étatisation de tout le système financier, se retrouve confronté à une réforme hybride.

NICOLE BONNET.

Guérilla commerciale au sein du GATT

La polémique agricole reste entière entre Américains, Européens, Canadiens et Japonais

Américains, Européens, Canadiens et Japonais ont campé sur leurs positions lors de la réunion quadripartite qui s'est déroulée les 16 et 17 avril à April-Point, près de Vancouver. On savait l'exercice de préparation à la réunion d'évaluation de l'Uruguay Round (1), prévue pour décembre prochain, particulièrement délicat. La campagne électorale américaine pousse l'administration Reagan à laisser le ton, notamment sur le sujet le plus sensible aux « quatre », l'agriculture. Après avoir réaffirmé que Washington maintiendrait au cours des prochains mois une politique « très agressive » envers la CEE pour arrêter des progrès substantiels dans l'abolition des subventions aux exportations agricoles, le représentant du président Ronald Reagan, M. Clayton Yeutter, a de nouveau demandé l'abolition d'ici à fin 2000 de telles subventions. Son vagues concédé, M. Yeutter a indiqué que « si deux ans ne suffisent pas » au sein du GATT, il était possible d'envisager quatorze ans.

Un objectif jugé irréalisable par le représentant de la CEE, M. Willy de Clercq, qui voit dans l'attitude américaine un « retour à des négociations répétitives » alors que chacun devrait « nettoyer devant soi porte » et commencer par mettre en place des mesures d'urgence pour les « marchés en désarroi » comme le blé, le sucre ou le lait. Si la CEE, qui compte douze millions d'agriculteurs, avance lentement sur la voie de la lutte contre les excédents, elle a le sentiment de faire de réels progrès. Par contre, a souligné M. de Clercq, les autres grands producteurs agricoles du monde industrie-

lis aggravent la situation. Ainsi, les États-Unis ont-ils renforcé leur programme de soutien aux exportations agricoles et ralenti celui de la mise hors d'usage des terres arables. De même, le Canada a récemment accordé une subvention de 3,5 milliards de dollars canadiens en faveur de ses agriculteurs et a augmenté de 1% les quotas laitiers.

Ce contentieux entre l'Europe et l'Amérique du Nord aggrave mal de la réunion de décembre qui se tiendra à Ottawa pour dresser un premier bilan des négociations de l'Uruguay Round. Il s'agit d'une polémique sur le rôle même du GATT. Les États-Unis voudraient renforcer l'institution pour en faire une instance juridique aux décisions contraignantes alors que la CEE refuse d'abandonner le principe de consensus qui lui a permis jusqu'à présent.

Une nouvelle réunion des « quatre » aura lieu dans le cadre du sommet des pays industriels, fin juin, au Canada. Il n'est pas certain qu'elle parvienne à des résultats plus probants que ceux d'April-Point. D'ici là, les Japonais s'affrontent sur les agrumes et le bœuf dont les importations au Japon restent limitées et que les Européens reprochent à ces deux pays leur entente sur la participation des entreprises américaines à des appels d'offres de travaux publics japonais dont la CEE est exclue.

(1) Négociations commerciales multilatérales lancées dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

CONJONCTURE

Les comptes de la nation

L'activité s'améliore

Variation en volume par rapport à l'année précédente

	1984	1985	1986	1987
	%	%	%	%
RESSOURCES DE LA NATION (en volume et en pourcentage)				
1. Produits intérieurs brut marchand	+ 1,4	+ 1,5	+ 2	+ 2,2
2. Importations	+ 2,8	+ 4	+ 6,9	+ 8,5
EMPLOI DES RESSOURCES DE LA NATION :				
1. Consommation des ménages	+ 1	+ 2,2	+ 3,2	+ 2,4
2. Investissement total	- 3,5	+ 2,9	+ 2,9	+ 4,1
dont investissement productif des entreprises	- 2,5	+ 4,2	+ 3,3	+ 5,4
3. Exportations	+ 6,5	+ 1,7	+ 6,6	+ 2,4

L'INSEE vient de publier les résultats de l'année 1987 (voir le Monde du 16 avril). Il a rectifié — comme à l'habitude — les comptes des années précédentes. Ces chiffres, qui continueront d'être modifiés au fur et à mesure que se multiplient les données statistiques et comptables, rendent précieuses les prévisions publiées le 18 mars par le ministère de l'Économie et des Finances, lors de la réunion des comptes de la nation (le Monde du 19 mars et du 2 avril).

L'investissement productif des entreprises

Forte reprise

Evolution par rapport à l'année précédente (en %)

	1984	1985	1986	1987
Total des investissements productifs (GEN + secteur concurrentiel)	- 2,5	+ 4,2	+ 3,3	+ 5,4
• Grandes entreprises nationales	- 6,4	- 0,8	- 8,4	- 5
• Entreprises du secteur concurrentiel dont industrie	- 3,4	+ 3,6	+ 5,4	+ 7,7
	+ 2	+ 6,5	+ 3,5	+ 7,1

L'un des faits majeurs de l'année 1987 aura été la forte poussée des investissements dans l'industrie (33% du total) qui — après le ralentissement de 1986 — confirme la reprise de 1985. Dans le secteur où les dépenses d'équipement des GEN (Grandes entreprises nationales) : 20% du total des investissements productifs) ont augmenté fortement, la progression de la formation de capital n'est au total que de 5,4%. Mais elle est de 7,7% pour l'ensemble du secteur concurrentiel qui outre l'industrie comprend l'agriculture, le commerce et les services, le BTP.

REPÈRES

Investissements

Les Américains opposés aux implantations étrangères

A une écrasante majorité, les Américains se prononcent, dans un sondage réalisé pour l'hebdomadaire US News and World Report, contre les investissements étrangers aux États-Unis. Pour 84% des personnes interrogées, les acquisitions étrangères dans l'immobilier ne constituent pas une « bonne chose », et 82% demandent l'établissement de restrictions à l'acquisition de propriétés américaines produisant du matériel sensible ou de haute technologie. Les craintes se font plus vives à l'égard des Arabes ou des Asiatiques, beaucoup moins nettes à l'égard des Canadiens et des Européens. Ce sondage renforce les arguments des parlementaires qui tiennent à la disposition de la loi commerciale (trade bill) exigeant une déclaration préalable pour les investissements étrangers importants. Cette clause, si elle est maintenue, fera l'objet d'un veto du président Reagan, a annoncé le Maison Blanche.

Echanges

L'Inde et le Japon principaux partenaires asiatiques de l'URSS

La Japon et l'Inde ont été, en 1987, les principaux partenaires asiatiques de l'URSS avec un volume d'échanges de 3,8 milliards de dollars (2,6 milliards de roubles) et de 3,03 milliards de dollars (2,2 milliards de roubles) respectivement, rapporte le ministère soviétique du commerce extérieur, cité par l'agence Tass. Le commerce avec le Japon a toutefois connu un déclin de 1 milliard de dollars en 1987, en raison de la contraction des achats soviétiques. Après Tokyo et New-Delhi, le Vietnam est le troisième partenaire asiatique de Moscou avec 3 milliards de dollars d'échanges, dont 535 millions d'importations soviétiques. Le commerce avec l'Afghanistan a représenté 1,2 milliard de dollars et 286 millions avec l'Iran.

Dépenses d'équipement

Hausse probable de 8% cette année aux États-Unis

Les investissements des entreprises américaines devraient progresser de 8% en termes réels cette année, contre une faible augmentation de 1,7% en 1987, annonce le département du commerce. Cette hausse, si elle se concrétise, serait la plus forte depuis 1985 et porterait les dépenses d'équipement des sociétés américaines à 419,9 milliards de dollars. Cette étude souligne que les chefs d'entreprise semblent encouragés par les bons résultats des exportations. Le secteur industriel compte ainsi augmenter de 8,9% ses investissements, les autres entreprises envisageant une augmentation de 7,5%.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ Émission d'Obligations Convertibles

du 5 au 19 avril 1988

UNE ÉMISSION À SUIVRE

ENTRE LE 5 ET LE 19 AVRIL 1988
INCLUS, la souscription est ouverte en priorité aux actionnaires et porteurs de C.I.P. Suez (à raison d'une obligation pour 4 actions ou C.I.P. détenus), et simultanément, au public. Chaque souscripteur bénéficie d'un double chèque :

- jusqu'au 31 décembre 1988 : une conversion des obligations en actions à des conditions privilégiées.
- à partir du 1^{er} janvier 1989 : la sécurité d'un rendement intéressant associée à l'opportunité de convertir en actions à tout moment.

EMPRUNT CONVERTIBLE DE 4,8 MILLIARDS DE FRANCS
REPRÉSENTÉ PAR 16 000 000 D'OBLIGATIONS DE F 300 NOMINAL

PRIX D'ÉMISSION : F 300
DURÉE : 9 ans et 7 mois et demi
INTÉRÊT ET CONVERSION : 2 PÉRIODES DISTINCTES

Jusqu'au 31.12.1988
Taux d'intérêt : 3,50 %
Partité de conversion : 6 actions pour 5 obligations convertibles

A compter du 1.01.1989
Taux d'intérêt : 7,25 %
Partité de conversion : 1 action pour 1 obligation convertible

Taux actuariel en cas de non-conversion : 7,76 %

Les souscriptions seront reçues auprès des intermédiaires financiers habituels



Bulle du 4 avril 1988. Une note d'informations et son abrégé (Vieux COB n° 88-100 et 88-100A, en date du 31 mars 1988) sont joints à la disposition du public auprès de :

SUEZ ACTIONNAIRES, DIRECTION DE LA COMMUNICATION
1, rue d'Assolvi 75008 Paris - Tél. (1) 40.06.64.00

Handwritten Arabic text: "سكزا من الاحول"

صكوك من الالبحل

Marchés financiers

PARIS:

Pendant cinq ans

Ferruzzi ne pourra pas s'intéresser à Saint-Louis

Le groupe italien Ferruzzi, et notamment deux de ses filiales, Béghin-Say et European Sugar France, se sont vu enjoindre par un arrêté des ministères de l'économie et de l'agriculture de ne pas prendre de participation dans la firme sucrière Saint-Louis pendant cinq ans.

Ces décisions font suite à un avis rendu, le 22 mars, par le Conseil de la concurrence, saisi le 13 novembre par M. Edouard Balladur. A la demande de la direction de Saint-Louis, le ministre de l'économie avait alors décidé de saisir ce conseil. Motif : apprécier les conséquences, pour la concurrence, de l'entrée de Ferruzzi à hauteur de 13,79 % dans le groupe sucrier fran-

çais. Le risque était de voir se créer une position dominante, le groupe italien contrôlant déjà le numéro un du sucre Béghin-Say. Avec Saint-Louis sous sa coupe, il aurait représenté la totalité du raffinage du sucre et 75 % de la production du sucre « de bouche ».

Toutefois, pendant l'instruction du dossier, la situation évoluait. Le groupe Ferruzzi négociait avec Saint-Louis et obtint à la fin février la reprise des activités « corps gras » de Lescieur pour un montant évalué à 1,5 milliard de francs (le Monde du 20 février). En contrepartie de cette transaction, il s'est engagé à ramener sa participation de 13,79 % à « moins de 10 % », 7 % des titres détenus par Béghin-Say ont été cédés au Groupe populaire des assurances (GPA), 4 % à Pechelbronn et 1 % sur le marché.

La Banque Vernes encore dans le rouge

Après deux exercices bénéficiaires, la Banque Vernes et commerciale de Paris a accusé, en 1987, une perte de 50,56 millions de francs. Le total du bilan s'élevait à 15 milliards de francs contre 17 milliards au 31 décembre 1986 du fait de la baisse de la parité du dollar et de la contraction des activités interbancaires. La concurrence a accentué l'érosion des marges, entraînant une contraction de 10 millions de francs du résultat brut d'exploitation. D'autre part, les résultats ont été affectés par la crise d'octobre et par la dégradation de la situation des pays en développement. Une dotation complémentaire a donc été faite à la provision pour risques souverains afin d'augmenter le taux de couverture, qui atteint 34 %.

Le conseil d'administration a donc décidé de proposer une augmentation des fonds propres de 200 millions de francs (par émission de deux millions d'actions nouvelles) et de 66,51 millions de francs (par incorporation de réserves et création d'actions gratuites). La participation de l'Istituto San Paolo, actuellement de 49 %, devrait alors devenir largement majoritaire. Cet établissement italien est entré dans le capital de la Banque Vernes à la fin de l'année (le Monde du 31 décembre) dans le cadre du désengagement d'Indosuez. Les Assurances générales de France ont également pris à cette occasion une participation de 11 % via filiale la Banque générale du Phénix.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LE CRÉDIT AGRICOLE COMMUNIQUE

La Caisse Nationale de Crédit Agricole a dirigé le 12 Avril dernier un emprunt de 75 millions d'Écus pour le compte de la Banque Européenne d'Investissement.

Le coupon est de 7 3/8 % et le prix d'émission de 101 1/2 %.

Cette opération syndiquée au plan européen est également destinée à être placée auprès du public, notamment par les Caisses Régionales de Crédit Agricole.



WAGONS LITS

Dans sa séance du 14 avril 1988, le conseil d'administration a arrêté les comptes de la compagnie pour l'exercice 1987 et examiné les résultats consolidés du groupe.

CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE

Table with 3 columns: Secteur, En millions de francs belges, Variations par rapport à l'année précédente. Rows include Secteur ferroviaire, Secteur tourisme, Secteur hôtellerie, Secteur restauration, Activités diverses, and Total.

Dans le secteur ferroviaire, les efforts d'organisation et d'amélioration des prestations ont permis de limiter l'incidence de la perte de la concession des services de restauration en Espagne.

L'activité du secteur tourisme a subi le contre-coup de la déréglémentation des tarifs aériens. Ce secteur bénéficie, pleinement en 1988, de l'apport du réseau acquis aux Etats-Unis dans les derniers mois de 1987.

Les effets positifs des nouvelles marques hôtelières ont été limités, cette année, par la fermeture des hôtels bénéficiant d'un programme particulier de rénovation. Le secteur de la restauration enregistre une forte progression de son activité, aussi bien en restauration collective que sur les autoroutes.

Les activités diverses comprennent notamment les ventes hors taxes à l'aéroport de Bruxelles-Zaventem depuis le début de 1987.

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS DU GROUPE

Table with 3 columns: Montants en millions de francs belges, 1987, Rappel 1986. Rows include Résultats d'exploitation, Résultat net après impôt (part de groupe), and Ramené à une action (en francs belges).

Le résultat du groupe progresse ainsi de 27 %, grâce notamment aux bons résultats de la restauration.

PROPOSITION DE DIVIDENDES

L'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 25 mai prochain, sera appelée à statuer sur les comptes de la société mère qui dégagent un bénéfice de 758 millions de francs belges, contre 694 millions en 1986. Il sera proposé un dividende unitaire de 100 francs belges aux actions ordinaires et de 140,15 francs belges aux actions AFV. Cette proposition entraînerait une majoration du total des dividendes distribués de 24,2 %, compte tenu de l'entrée en pleine jouissance de 1.131.720 actions.

Si ces dispositions sont approuvées par l'assemblée, l'actionnaire, personne physique imposable en Belgique, pourra se prévaloir d'un crédit d'impôt et d'un pré-compte mobilier dont le montant total s'élève à 87,83 francs belges pour l'action ordinaire et à 106,52 francs belges pour l'action AFV.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INDUSTRIEL NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Table of weekly indices for Paris stock market, including indices for 1987 and 1988.

BLAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes relatifs à l'évolution (en millions de francs)

Table of weekly balance sheet items for the Bank of France.

COUVERTURE DES ACHATS DE CHANGE

Table showing foreign exchange coverage for various currencies.

TAUX DES OPERATIONS

Table of interest rates for various operations.

TOKYO

Baisse de 0,8 %

Pour la première séance de la semaine, le Nikkei Cbo a enregistré une forte baisse dans un marché modérément animé. L'indice Nikkei a perdu 222,12 points (0,83 %), à 26 671,45, pendant que les échanges se sont réduits à 530 millions d'actions, contre 1,2 milliard les jours précédents.

L'ISE/Nikkei 50 sans calcul à Tokyo et à Londres, à partir de juillet prochain sur des valeurs cotées à Tokyo. Il sera calculé dix fois en dix heures, à Tokyo, puis, après la fermeture de l'ISE, sur le système SEAO International à Londres, afin de permettre de suivre l'évolution des valeurs japonaises après la fin des transactions sur le marché de Tokyo.

Londres est le premier marché étranger pour les valeurs japonaises, a expliqué M. Jeffrey Knight, directeur général de l'International Stock Exchange. Soixante-neuf titres japonais sont actuellement traités à la Bourse de Londres par vingt et un membres de marché sur le système informatique SEAO. D'autre part, le marché à terme américain Chicago Board of Trade (CBOI) a annoncé son intention d'introduire des contrats à terme basés sur l'indice général de la première section de la Bourse de Tokyo.

Le début des transactions est cependant suspendu à l'approbation d'un projet de loi, actuellement discuté par le Diète (Parlement japonais).

FAITS ET RÉSULTATS

Progression de 13 % du bénéfice de Merlin-Gerin. — Les actionnaires de la société de services informatiques CAP Group ont accepté, le 15 avril, le projet proposé par la direction d'une fusion avec leur consœur française Scania-Metra. Dans le même temps, CAP Group a désapprouvé l'acquisition en Bourse, par le concurrent français CAP Gemini Sogefi (CGS), de 14,9 % de CAP Group. CGS veut être un actionnaire significatif de la nouvelle société née de la fusion, mais CAP Group se Scania-Metra estime que le procédé n'est pas amical et précisent que les groupes resteront totalement concurrents.

Progression de 27 % du bénéfice de Merlin-Gerin. — Le groupe textile DMC a dégagé, en 1987, un résultat net consolidé après impôt de 204 millions de francs, en hausse de 27 % par rapport à 1986, où il s'était établi à 160 millions. Le résultat courant, en progression de 26 %, atteint 307 millions. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé, pour 1987, à 9,8 milliards de francs, en augmentation de 12 % sur celui enregistré en 1986 (8,7 milliards). La capacité d'autofinancement du groupe s'est élevée à 697 millions, contre 647 millions de francs en 1986. Les investissements pour le groupe ont été, en 1987, en forte progression (59 %) et s'élevaient à 826 millions de francs.

Essilor : 250 millions de francs de bénéfices. — Le groupe Essilor a dégagé, en 1987, un

INDICES

Table of various market indices including Bourses, Changes, and Marché interbancaire des devises.

CHANGES

Table of exchange rates for various currencies.

BOURSES

Table of stock market performance for various countries.

MARCHE MONÉTAIRE

Table of money market rates and interest rates.

Second marché (réédition)

Table of second market trading data for various securities.

LA BOURSE SUR MINTEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 15 avril 1988

Table of negotiable options market data.

MATIF

Table of MATIF market data.

Options sur notations

Table of options on notations data.

INDICES

Table of various market indices.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table of interbank foreign exchange market data.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table of Eurocurrency rates.

Ces cours publiés sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 15 AVRIL

Cours relevés à 17 h 31

Main table containing market data for 'Règlement mensuel' with columns for Valeurs, Cours, and various market indicators.

Comptant (réduction)

SICAV (réduction)

15/4

Table of financial data for 'Comptant', 'SICAV', and '15/4' sections, including various market indicators and company names.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Table of exchange rates and gold market data, including columns for 'COURS', 'COURS DES BILLETS', and 'MARCHÉ OFFICIEL'.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Handwritten text in Arabic script at the bottom of the page.

Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
2-3 La fièvre de violence dans les territoires occupés après l'assassinat d'Abou Jihad en Tunisie.	6 La meeting de M. Le Pen à Marseille. - M. Barre à la Réunion. 9 Les candidats et l'armée. - La campagne de M. Mitterrand. 10 Un entretien avec M ^{me} Arlette Laguiller.	11 La mutinerie de la prison d'Enschede. 12 Des juristes contestent les restrictions au statut de réfugiés politiques. - Les victimes se révoltent.	14 Musiques : une création de Robert Ashley à Marseille ; Cimarosa et Gluck à Monte-Carlo ; calendrier ; disques. 15 Danse : « Tout Série », de Roland Petit. - COMMUNICATION : l'Espagne aura ses télévisions privées.	25 Le contentieux franco-canadien sur la pêche. 26 Aéromexico dépose son bilan. 27 La protection sociale assure un revenu minimum à 2,6 millions de personnes. 29 Guérilla au sein du GATT. 30-31 Marchés financiers.	Abonnements 4 Campus 18 Carnet 18 Loto 17 Météorologie 17 Mots croisés 17 Radio-télévision 17 Spectacles 18	● Le Proche-Orient en ébullition ETR ● Jouez avec la Monde JEUX Bourse : des 15 H 30 la cote en direct BOURSE Actualité internationale Abonnements Campus AFP. 3615 Taper LEMONDE

Des excuses du « Figaro » à M^{me} Mitterrand

En exécution d'une ordonnance de référé rendue dimanche par M. Robert Diet, président du tribunal de Paris, le Figaro du mardi 18 avril a dû publier en première page une « mise au point » par laquelle le quotidien a prié M^{me} Danielle Mitterrand d'accepter ses excuses.

La raison de cette « mise au point » est un article du Figaro Madame qui affirmait, samedi 18 avril, dans une enquête sur les épouses de quatre des candidats à la présidence de la République, que le secrétariat particulier de M^{me} Mitterrand, par l'intermédiaire de la fondation qu'elle préside, « a envoyé des armes à ses protégés de Pologne, d'Afrique du Sud et d'Amérique latine ».

« Cette allégation n'a bien évidemment aucun fondement et le secrétariat particulier de M^{me} Mitterrand, qui n'a jamais eu la moindre relation avec l'auteur de ces écrits, n'a en aucun cas tenu de tels propos », dit le texte inséré par le Figaro et que devra publier aussi le prochain numéro du Figaro Madame.

Le dollar reste faible

Lundi 18 avril, sur des marchés des changes très calmes, le dollar restait faible glissant, à Francfort, de 1,6640 DM à 1,6575 DM ; à Paris, 5,6450 F à 5,6250 F, et à Tokyo, de 124 à 123,80 yens. La peur de nouvelles interventions des banques centrales a freiné les initiatives des opérateurs qui, après la secousse de la fin de la semaine dernière, attendent de voir comment évoluera la tendance. Pour beaucoup d'entre eux, cette tendance est à la baisse, leur pessimisme se nourrissant maintenant de la crainte d'une accélération de l'inflation aux Etats-Unis, qui affaiblirait le dollar américain et contraindrait la Réserve fédérale à durcir sa politique.

L'accès de faiblesse de Wall Street du jeudi 14 avril a fini par ébranler la Bourse de Tokyo au début de semaine, l'indice des valeurs japonaises perdant près de 1 %. D'une manière générale, un malaise diffus gagnait l'ensemble des marchés, contrastant avec le relatif optimisme qui régnait il y a à peine une semaine.

En revanche, la livre s'atténuait son plus haut niveau depuis six ans.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 18 avril
Hausse sensible

Après avoir fait preuve d'une certaine hésitation, les valeurs se sont orientées à la hausse durant la matinée de lundi. Dans un marché peu animé, l'indice de tendance a gagné 1,08 %. En hausse figuraient Moulinex (+ 7,28 %), Institut Mérieux (+ 6,44 %), Peugeot (+ 4,76 %), Compagnie bancaire (+ 4,30 %), SAT (+ 3,53 %), Marine Wendel (+ 3,66 %) et SEB (+ 3,46 %). En baisse on notait Penhoët (- 3,21 %), Signaux (- 3,13 %), Via Banque (- 3,13 %), Promodès (- 2,36 %).

(Question posée par le président des Tissus Rodin :

70% SUR TOUTE LA MODE ?

Du courage ! N'achetez que le tissu et faites vous-même (ou avec l'aide d'une amie) le modèle de vos rêves. Dans un vêtement, le tissu ne représente pas plus de 30% du prix (en comptant l'après, et le plus souvent beaucoup moins). Si vous choisissez un tissu "Promotion Rodin", il ne vous coûtera presque rien. Faites vos comptes. 100 F, 200 F, 300 F etc., pour une jupe, une robe, un blazer... Ce n'est vraiment pas cher!

RODIN

36, CHAMPS-ÉLYSÉES-PARIS

M. Chirac met en garde contre « l'aventure politique » que propose M. Mitterrand

BRIVE-LA-GAILLARDE
de notre envoyé spécial

Est-ce la confiance que donne le fait d'être parmi les siens ? M. Jacques Chirac, dans les discours qu'il a prononcés en Corrèze le samedi 16 avril, a multiplié les attaques contre M. François Mitterrand, ce « politicien très habile » - mais « la ruse n'est pas suffisante quand il s'agit d'assumer les responsabilités d'un Etat ou d'une nation » - « cet homme qui s'est trompé dans tous les grands moments, même s'il a eu, ensuite, l'habileté politicienne de se rattraper », ce candidat qui « ne nous dit pas où il veut nous mener, probablement parce qu'il ne le sait pas lui-même ».

Le premier ministre avait quitté Limoges, samedi matin, pour Aurillac, où le président du conseil général, M. Pierre Raynal, député (RPR), l'avait invité à inaugurer l'hôtel du département. M. René Souchon, député, maire de la ville, Sonchou, député, maire de la ville, ont boudé cette cérémonie, qui faisait, de la part du souvenir lorsqu'il a été évoqué le premier voyage du jeune collaborateur de Georges Pompidou, il y a vingt-quatre ans, dans le département natal de l'ancien président de la République.

M. Chirac s'est rendu ensuite près de Brive-la-Gaillarde, en Corrèze, où il a participé à un déjeuner-débat avec des représentants du monde économique. Après avoir échangé plusieurs personnalités du monde sportif, M. Chirac a participé à une réunion publique à Tulle. M. Jean-Pierre Becher, député (RPR) de la Corrèze, estimant que les Français sont à la recherche d'un « chef », a dénoncé le « faux chef » Mitterrand, qui feint de commander mais n'assume pas réellement ses responsabilités, et lui a opposé le « vrai chef », dont l'action passée de M. Chirac montre qu'il serait l'être.

Le premier ministre a souligné, dans cette ville administrée par le PCF, que les objectifs sociaux de la gauche sont « bons », mais que les socialistes « ont échoué, à chaque fois, sur le plan économique ».

« Il y a tant de Mitterrand différents, a-t-il dit, qu'il est difficile de savoir auquel on a affaire ». Le premier ministre-candidat a reproché au président-candidat de « laisser ou obliger à se taire la plupart de ses collaborateurs ». Citant Bacon, il a déclaré : « La République est en danger lorsque la ruse de l'homme d'Etat passe pour de la sagesse ».

« François Mitterrand est plus inconscient encore que je ne l'avais imaginé », a dit M. Chirac à propos d'une phrase du président annonçant sa volonté de « reprendre le fil interrompu en 1986 ». « La France, a affirmé le premier ministre, a besoin d'un chef d'Etat qui sache ce qu'il veut, qui dise « oui » quand il faut dire « non », et qui ne se dérobe pas indéfiniment ». Il a demandé à M. Mitterrand d'« accepter une heure de vérité » à la télévision et de « regarder [les Français] dans les yeux, au lieu de [leur] présenter, en permanence, son profil ».

Recrudescence des accidents de la route

Election et insécurité

Un automobiliste ayant fauché, le 16 avril à Grenoble, trois piétons, tuant un professeur d'éducation physique et blessant deux basketteurs, a été interpellé à son domicile et placé en garde à vue. Apparemment ce conducteur n'était pas aperçu que le secours d'une des victimes était encore accroché à la calandre de son véhicule... Un exemple, parmi d'autres, de la nette aggravation de l'insécurité routière depuis le début de l'année.

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, avait sans doute crié victoire trop tôt en annonçant que 1987 avait vu une diminution du nombre des tués (- 10,1 %) et des blessés (- 8,3 %) par rapport à l'année précédente.

En janvier et février, le renversement de tendance est spectaculaire : 1 596 morts (+ 28,5 % par rapport aux deux premiers mois de 1987) et 37 385 blessés (+ 21,6 %). Au cours du seul week-end de Pâques, le nombre des accidents corporels a reculé de 5,1 % mais celui des tués sur la route a progressé de 19,5 %.

On incriminera la circulation, qui gonfle au rythme de 11 % grâce au bas prix du carburant et à la vogue de l'automobile. On invoquera le temps très clément

En Corrèze

Sarran, où se trouve sa résidence, le château de Bity, et où, a-t-il confié, il tenait à « mettre un terme à cette première phase de [sa] campagne ».

Samedi soir, lors d'une réunion publique à Brive, M. Chirac a répondu au maire, M. Jean Charbonnel, député (RPR), qui a mis en garde contre tout dévoiement des institutions et contre les « évolutions futures » dont la cohabitation pourrait être, selon certains, la « préface ».

Selon M. Chirac, ce risque n'existe que si M. Mitterrand est réélu, car on peut, alors, « prévoir le pire ». « Il sera tenté, a dit le premier ministre, par des opérations politiciennes pour essayer de se constituer - sans y parvenir, d'ailleurs - une majorité hétéroclite ». Ce serait le retour à la [V^e] République, sous laquelle « on ne choisissait pas une politique, on choisissait des politiciens ». Bref, les hypothèses qui découlent d'une éventuelle victoire de M. Mitterrand « ouvrent la porte à une aventure politicienne, politique et institutionnelle ».

M. Chirac a accusé le « candidat socialiste » de « ne pas vouloir lever

Sur le vif

L'attrait de l'interdit

On croirait pas, mais ils sont emmerdés comme c'est pas possible en RFA. Rapport à Hidar. Encore lui ! Toujours lui ! C'était un esthète, ce mec. Il avait le sens du beau. Il adorait l'art. Pas l'art dégénéré, torché par les Kandiski et autres juifs vendus et pourris, non, l'art nazi, un art rigoureusement figuratif, genre réalisme socialiste en faveur chez les « Sov » à l'époque et depuis. A la gloire des héros, des apôtres, les plus chouettes, les plus sages et les mieux baraqués de la race supérieure, la race aryenne.

Où c'est passé tout ça ? Ça a été planqué après la guerre dans les caves des musées. Plus personne n'en a jamais revu la couleur. Et voilà que les Verts se réveillent. Ils disent que c'est pas normal. Ces croûtes, il faut les exposer. Il faut désamorcer l'attrait de l'interdit. Le peuple est essouffé grand garçon pour comprendre de lui-même à quel point c'est facho, nul, prêtari-

Télécommunications

Baisse des tarifs de l'interurbain

Le tarif des communications téléphoniques à longue distance (interurbain) baissera d'environ 6,5 % le 1^{er} mai, a annoncé, dimanche 17 avril, le ministre des postes et télécommunications. Cette baisse sera compensée par l'allocation d'une seconde de l'unité de taxation, laquelle passera de quatorze à quinze secondes.

Elle est rendue possible, selon le ministre, par « l'évolution favorable de la productivité des télécommunications » et exprime le « principe de « vérité des prix » et de « réajustement » mené par le ministre depuis 1983 ».

Cette stratégie se traduit d'une part par l'augmentation du prix des communications locales de longue durée jugé « excessivement bas dans notre pays au détriment du réseau et de son bon fonctionnement », et d'autre part par une réduction du coût des communications interurbaines « très élevées par rapport aux pays voisins, ce qui porte un handicap incontestable à l'une part à la province et au monde rural, d'autre part à la compétitivité de nos entreprises ».

Il s'agit de la sixième baisse de tarifs téléphoniques depuis octobre 1986. Elle entraînera un manque à gagner de 1,4 milliard de francs pour France Telecom. A l'inverse, le coût de certains services déficitaires va augmenter : le télex de 2 % et le télégraphe de 5 %. Ceci représente, en recettes pour les télécoms, une somme bien inférieure, estimée à 140 millions de francs environ.

Le numéro du « Monde » daté 17-18 avril 1988 a été tiré à 508 884 exemplaires.

EN BREF

● L'évangéliste Billy Graham en Chine. - L'évangéliste américain Billy Graham effectuera actuellement sa première tournée de sermons en Chine populaire. S'adressant le dimanche 17 avril, à plus d'un millier de fidèles réunis dans un temple de Pékin, l'évangéliste a prononcé une « modération morale », ajoutant au programme des « quatre modernisations » prévues par le régime communiste. M. Graham, qui a été l'ami personnel du président Nixon et dont la femme est née en Chine, a été reçu par le premier ministre, M. Li Peng. (UPI, AFP)

● Accident d'avion près de Saint-Etienne : six morts. - Un avion de ligne de type Mitsubishi a été tué, samedi 16 avril, en fin d'après-midi, après que leur appareil se fut écrasé dans un champ près de Saint-Just-Saint-Rambert (Loire). L'appareil venait de décoller de l'aérodrome de Roanne à destination de Montpellier. Le pilote, José Delahaye, demi-frère de Didier Drogba, l'ancien joueur susceptible d'être élu meilleur joueur du monde, et ses cinq passagers étaient tous décédés dans la région parisienne. Il s'agit de : Philippe Nator, trente-huit ans, et de son épouse, Dominique, trente-six ans ; Nicolas Jussier, quarante-trois ans ; Marie Noirel, vingt-sept ans, et Christian Duconselle, quarante ans.

LA MAISON DU SOLEIL
vous invite à fêter
l'INAUGURATION
de la MAISON DU SOLEIL
le 19 avril, à 20 h 30
27, rue Pierre-Nicole (1^{er} étage)
75008 PARIS
01 47 38 23 23
avec la participation
de nombreux artistes et musiciens

Voire simple présence nous réjouit...
(43-51-85-99)

Préservez votre dos fragile avec
TRECAFLEX
sommier articulé à lattes de bois
incalculable tête et pied
soufflent bien
la colonne vertébrale
GOLDNEST
CAPÉLOU

17, AV. DE LA RÉPUBLIQUE - 75011 PARIS - TEL. 47 38 23 23 - METRO PARNES

(Publicité)
Aujourd'hui, les toutes dernières affaires en
boutiques, bureaux, locaux commerciaux
FONDS DE COMMERCE
alimentation, cafés, librairies, commerces divers, gérances
Tous les lundis, dans le journal
spécialisé depuis 43 ans
« LES ANNONCES »
En vente partout 7,80 F et 36, rue de Malte, 75011 PARIS. TEL. (1) 48-65-38-39.

(Publicité)
PLANTU
WOLFGANG
TU FERAS
INFORMATIQUE!

SALON DU LIVRE
Plantu signera ses livres
LE MARDI 19 AVRIL
de 15 heures à 17 heures.
STAND 2 C 6
Le Monde

AMÉRIQUE

LE GUIDE DU VOYAGE EN AMÉRIQUE
est paru (et il est gratuit)
IL COMPREND :

- Tous les vols à prix réduits (exemples au 1-1-1988)
- NEW YORK 1.980 F A/R.
- LOS ANGELES 3.300 F A/R.
- MIAMI 2.900 F A/R.
- MONTREAL 2.200 F A/R.
- HONOLULU 5.680 F A/R.
- MEXICO 4.685 F A/R.

● La location de voiture et camping-car.
● Les transports intérieurs.
● Les tarifs d'hôtels.
● Des circuits à la carte et en groupe.
● Des tours insolites.
● Des renseignements pratiques.

Recevez notre brochure contre 8 F en timbres
PACIFIC HOLIDAYS : 45.41.52.58
34, av. Général-Leclerc, 75014 Paris - M^o Mouton-Duvernet

(Publicité)
Sélect ! Préciser VOLVIC.
« Sa fraîcheur, sa pureté, son goût naturel respectent les saveurs particulières des vins et des mets... Elle fait des adeptes, au grand plaisir des connaisseurs... »
VOLVIC CHEZ PRUNIER TRAKTIR
Paris 16^e

(Publicité)
LA MAISON DU SOLEIL
vous invite à fêter
l'INAUGURATION
de la MAISON DU SOLEIL
le 19 avril, à 20 h 30
27, rue Pierre-Nicole (1^{er} étage)
75008 PARIS
01 47 38 23 23
avec la participation
de nombreux artistes et musiciens

(Publicité)
AMÉRIQUE
est paru (et il est gratuit)
IL COMPREND :

- Tous les vols à prix réduits (exemples au 1-1-1988)
- NEW YORK 1.980 F A/R.
- LOS ANGELES 3.300 F A/R.
- MIAMI 2.900 F A/R.
- MONTREAL 2.200 F A/R.
- HONOLULU 5.680 F A/R.
- MEXICO 4.685 F A/R.

(Publicité)
AMÉRIQUE
est paru (et il est gratuit)
IL COMPREND :

- Tous les vols à prix réduits (exemples au 1-1-1988)
- NEW YORK 1.980 F A/R.
- LOS ANGELES 3.300 F A/R.
- MIAMI 2.900 F A/R.
- MONTREAL 2.200 F A/R.
- HONOLULU 5.680 F A/R.
- MEXICO 4.685 F A/R.